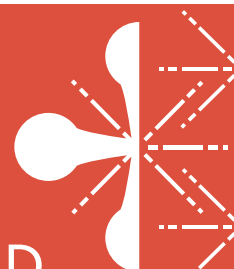
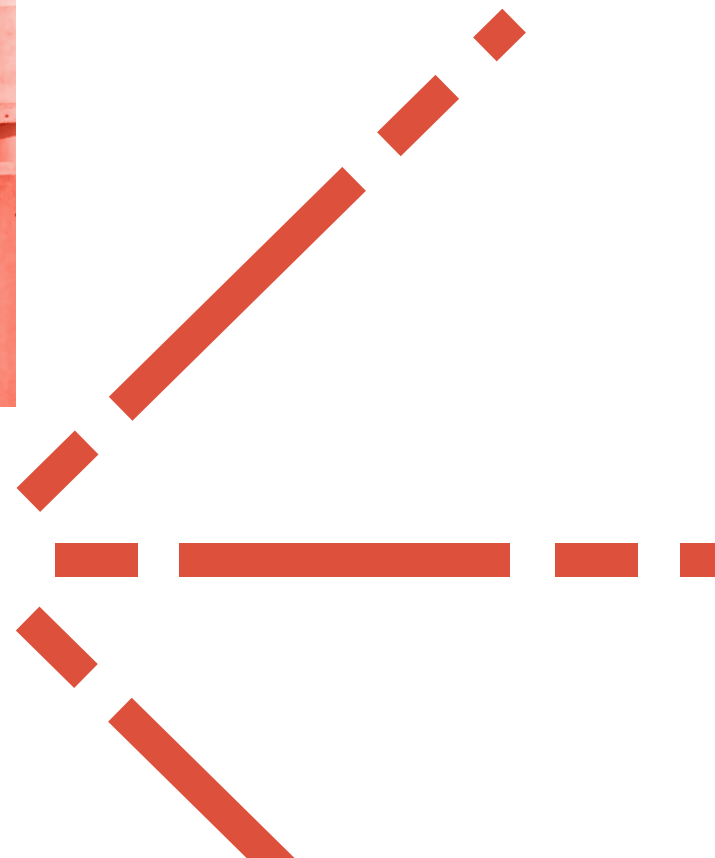


Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024_65-DE



**GARD
RHODANIEN**
Agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GARD RHODANIEN

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

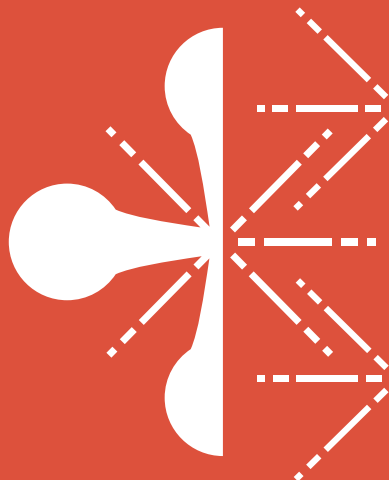
Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Sommaire

**GARD
RHODANIEN**
Agglomération



Pôle Famille & Solidarités

page 7 // Conservatoire du Gard rhodanien
page 23 // Santé
page 27 // Accès au droits et politique de la ville
page 45 // Jeunesse
page 49 // Petite enfance

Pôle des affaires financières et de la modernisation

page 63 // Finances
page 69 // Commande Publique
page 73 // Régie centrale
page 76 // Informatique et réseaux

Pôle environnement

page 80 // Prévention et gestion des déchets
page 88 // Service Eau et Assainissement
page 94 // Transition écologique et risques majeurs

Pôle des Moyens généraux

page 102 // Le service bâtiments
page 103 // La cuisine centrale
page 104 // Le secretariat général
page 105 // Le service des archives

Politiques territoriales et contractuelles

page 107

Pôle Attractivité et aménagement

page 117 // ZAE et Foncier économique
page 121 // Office des entreprises
page 127 // Partenariats et marketing territoria
page 135 // Emploi et insertion
page 139 // Agriculture et forêt
page 143 // Mobilités
page 149 // Planification et urbanisme opérationnel
page 153 // Droits des sols
page 158 // Tourisme

Pôle des Ressources humaines

page 173

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



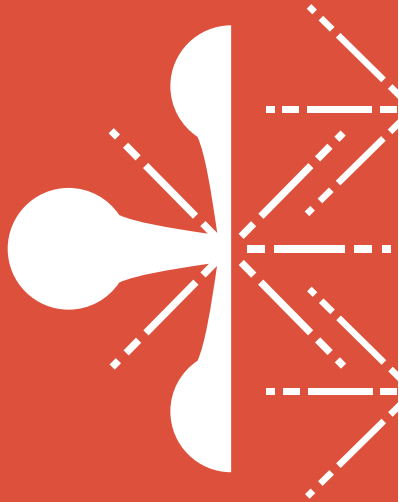
Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024_65-DE

**GARD
RHODANNIEN**
Agglomération



Pôle Famille & Solidarités

Conservatoire de musique // **page 7**

Santé // **page 23**

Accès aux droits et
politique de la ville // **page 27**

Jeunesse // **page 45**

Petite enfance // **page 49**

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Conservatoire de musique

- 1 // Conservatoire du Gard rhodanien // **page 8**
- 2 // Classes CHAM // **page 13**
- 3 // Fonctionnement // **page 14**
- 4 // Faits marquants // **page 15**
- 5 // Objectifs // **page 15**
- 6 // Représentations publiques et presse // **page 16**



Conservatoire Musique et danse Bagnols-sur-Cèze

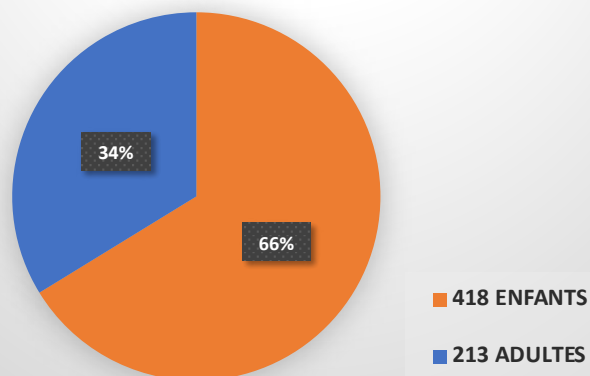
Effectifs

- Nombre d'inscriptions au CONSERVATOIRE DU GARD RHODANIEN 4 écoles : **631 élèves**
- Nombre d'inscriptions en parcours CHAM et Option Lycée : **138 élèves**



En 2023,
le Conservatoire accueille
au total :
769 élèves
(433 élèves en 2022)

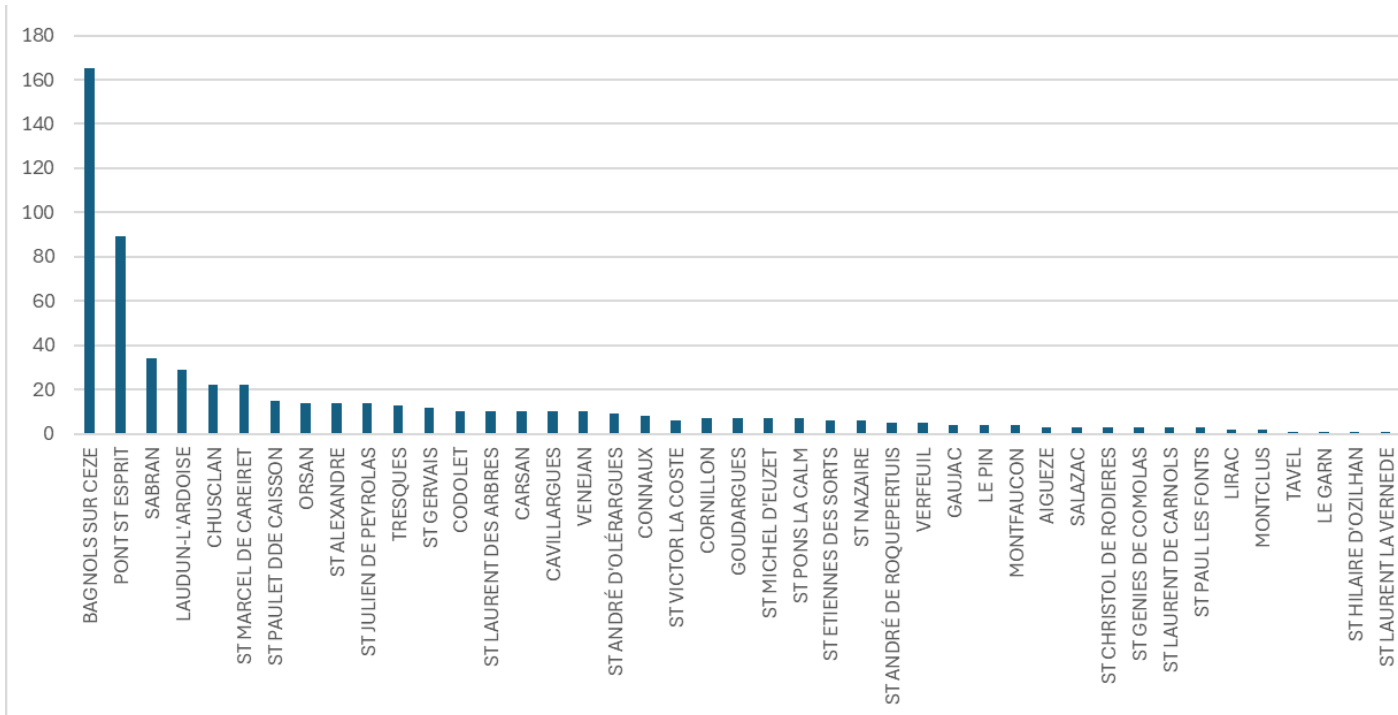
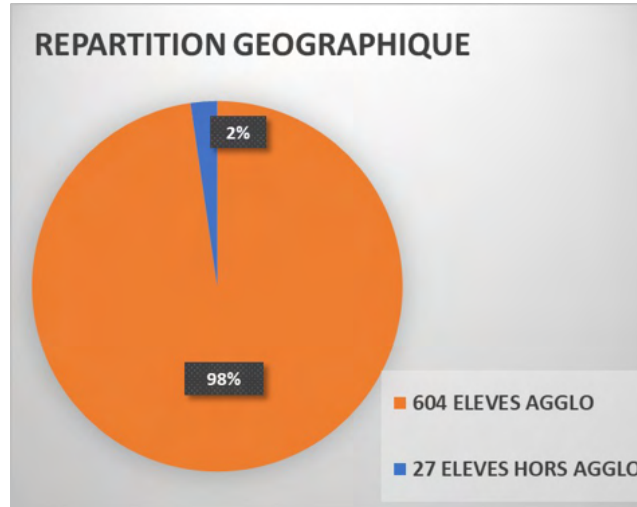
REPARTITION ENFANTS-ADULTES
631 ELEVES



Répartition des effectifs hors CHAM et Option Lycée

| | ENFANTS | ADULTES | TOTAL |
|-----------------------|------------|------------|------------|
| Bagnols-sur-Cèze | 211 | 97 | 308 |
| Pont-St-Espirit | 98 | 63 | 161 |
| St Marcel-de-Careiret | 59 | 23 | 82 |
| Codolet - Chusclan | 50 | 30 | 80 |
| TOTAL | 418 | 213 | 631 |

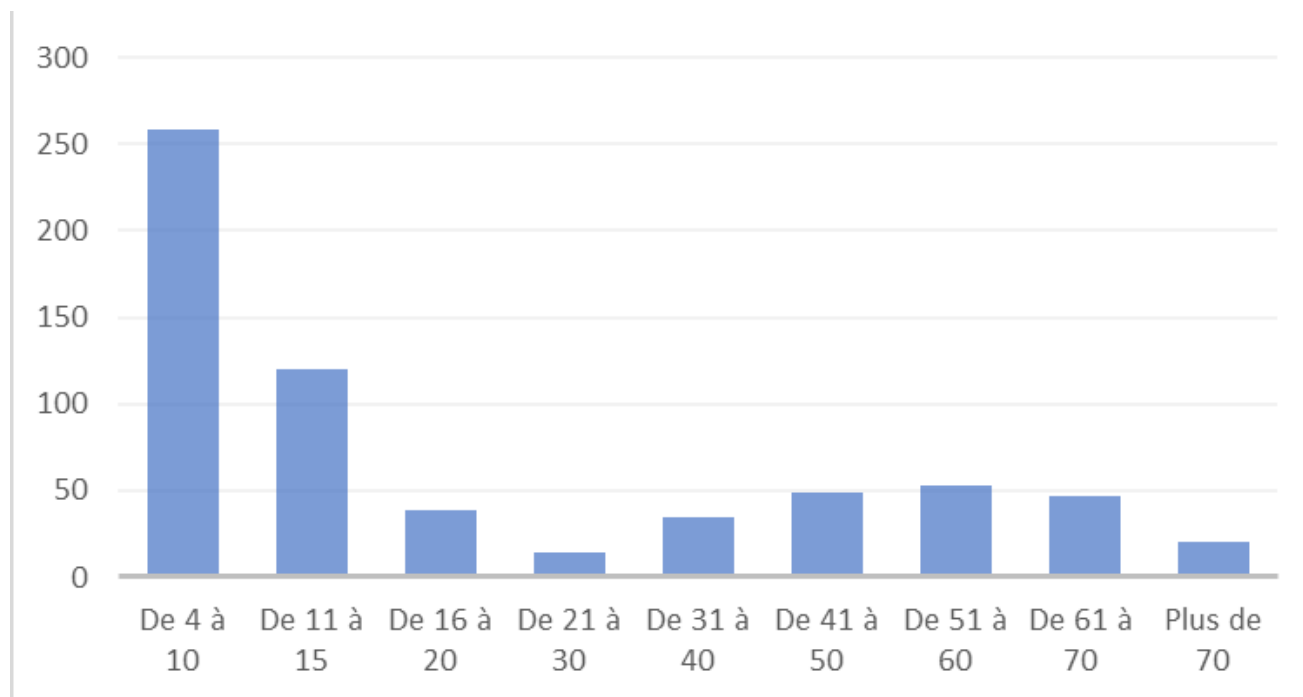
Répartition géographique et par commune (hors CHAM et option Lycée)



| | |
|--------------------------|-----|
| BAGNOLS SUR CEZE | 165 |
| PONT ST ESPRIT | 90 |
| SABRAN | 35 |
| LAUDUN-L'ARDOISE | 30 |
| CHUSCLAN | 22 |
| ST MARCEL DE CAREIRET | 22 |
| ST PAULET DDE CAISSON | 15 |
| ORSAN | 14 |
| ST ALEXANDRE | 14 |
| ST JULIEN DE PEYROLAS | 14 |
| TRESQUES | 13 |
| ST GERVAIS | 12 |
| CODOLET | 10 |
| ST LAURENT DES ARBRES | 10 |
| CARSAN | 10 |
| CAVILLARGUES | 10 |
| VEJEAN | 10 |
| ST ANDRÉ D'OLÉRARGUES | 9 |
| CONNAUX | 8 |
| ST VICTOR LA COSTE | 6 |
| CORNILLON | 7 |
| GOUDARGUES | 7 |
| ST MICHEL D'EUZET | 7 |
| ST PONS LA CALM | 7 |
| ST ETIENNES DES SORTS | 6 |
| ST NAZAIRE | 6 |
| ST ANDRÉ DE ROQUEPERTUIS | 5 |
| VERFEUIL | 5 |
| GAUJAC | 4 |
| LE PIN | 4 |
| MONTFAUCON | 4 |
| AIGUEZE | 3 |
| SALAZAC | 3 |
| ST CHRISTOL DE RODIERES | 3 |
| ST GENIES DE COMOLAS | 3 |
| ST LAURENT DE CARNOLS | 3 |
| ST PAUL LES FONTS | 3 |
| LIRAC | 2 |
| MONTCLUS | 2 |
| TAVEL | 1 |
| LE GARN | 1 |
| ST HILAIRE D'OZILHAN | 1 |
| ST LAURENT LA VERNEDE | 1 |

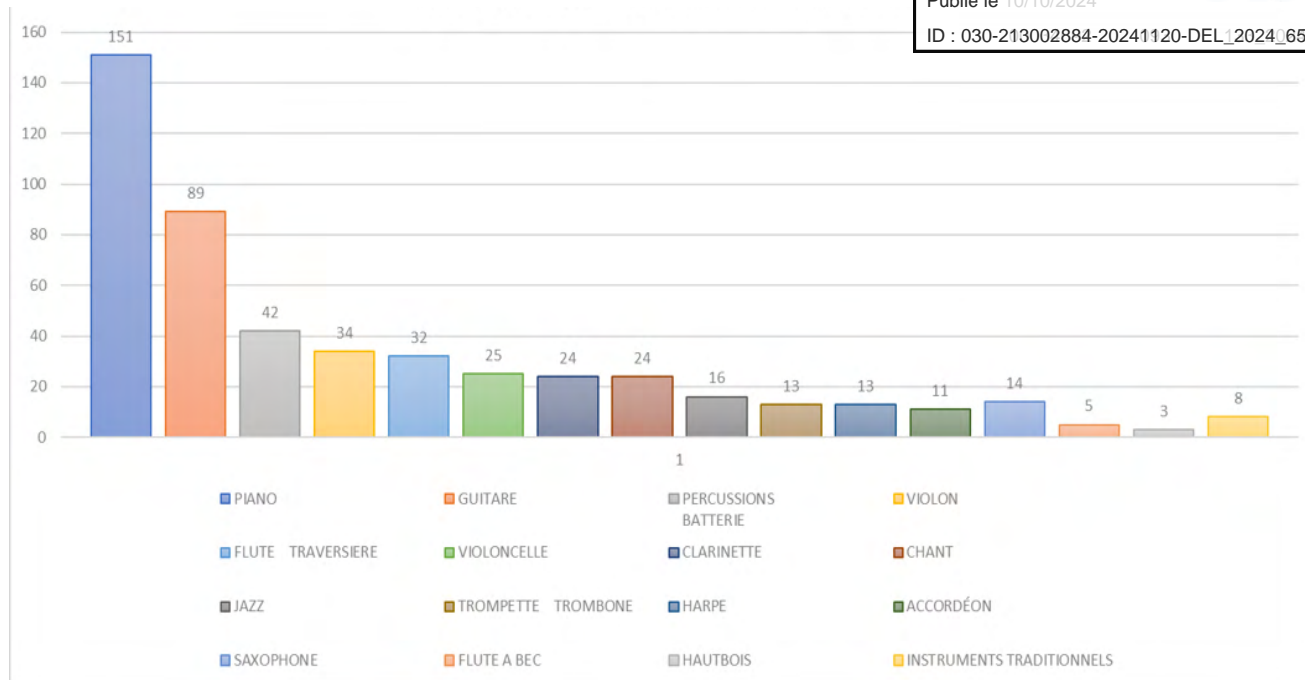


■ Répartition par Tranches d'Âges - 631 Elèves hors CHAM

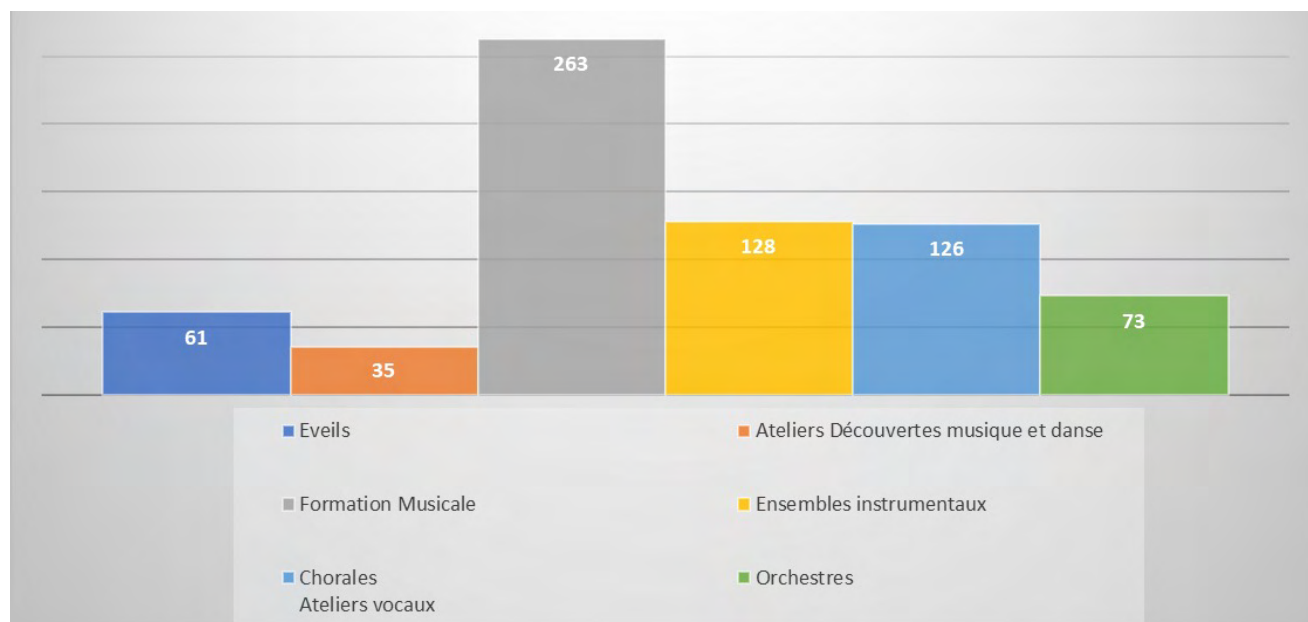


| | De 4 à 10 | De 11 à 15 | De 16 à 20 | De 21 à 30 | De 31 à 40 | De 41 à 50 | De 51 à 60 | De 61 à 70 | Plus de 70 ans | TOTAUX |
|-----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|----------------|------------|
| Bagnols-sur-Cèze | 129 | 65 | 17 | 6 | 13 | 23 | 23 | 20 | 12 | 308 |
| Pont-St-Esprit | 58 | 29 | 11 | 4 | 13 | 11 | 15 | 15 | 5 | 161 |
| St Marcel-de-Careiret | 36 | 17 | 6 | 0 | 4 | 8 | 5 | 4 | 2 | 82 |
| Codolet - Chusclan | 35 | 9 | 5 | 4 | 5 | 7 | 10 | 4 | 1 | 80 |
| TOTAL | 258 | 120 | 39 | 14 | 35 | 49 | 53 | 43 | 20 | 631 |

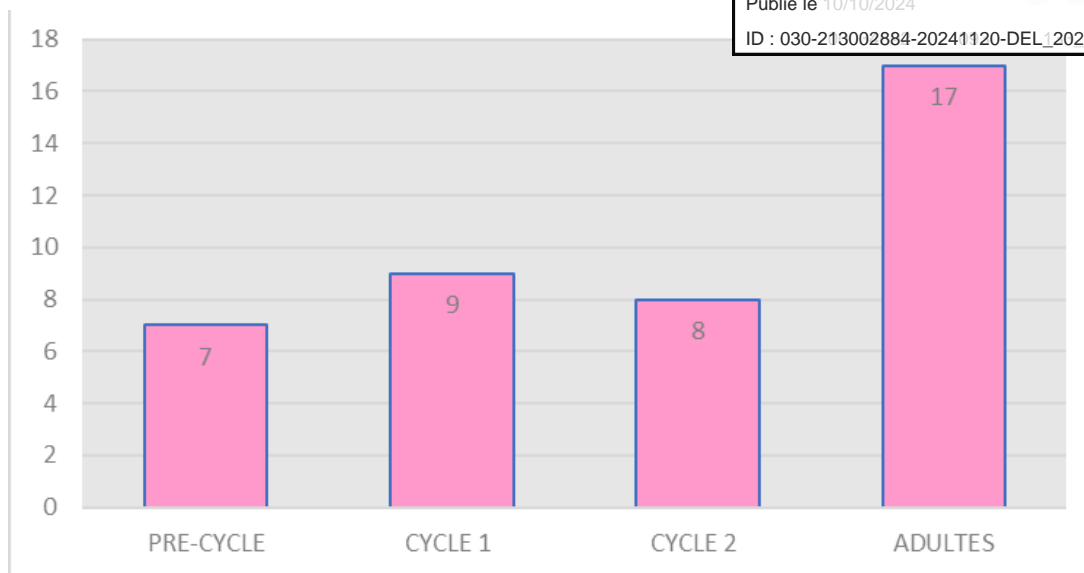
Répartition par instruments individuels



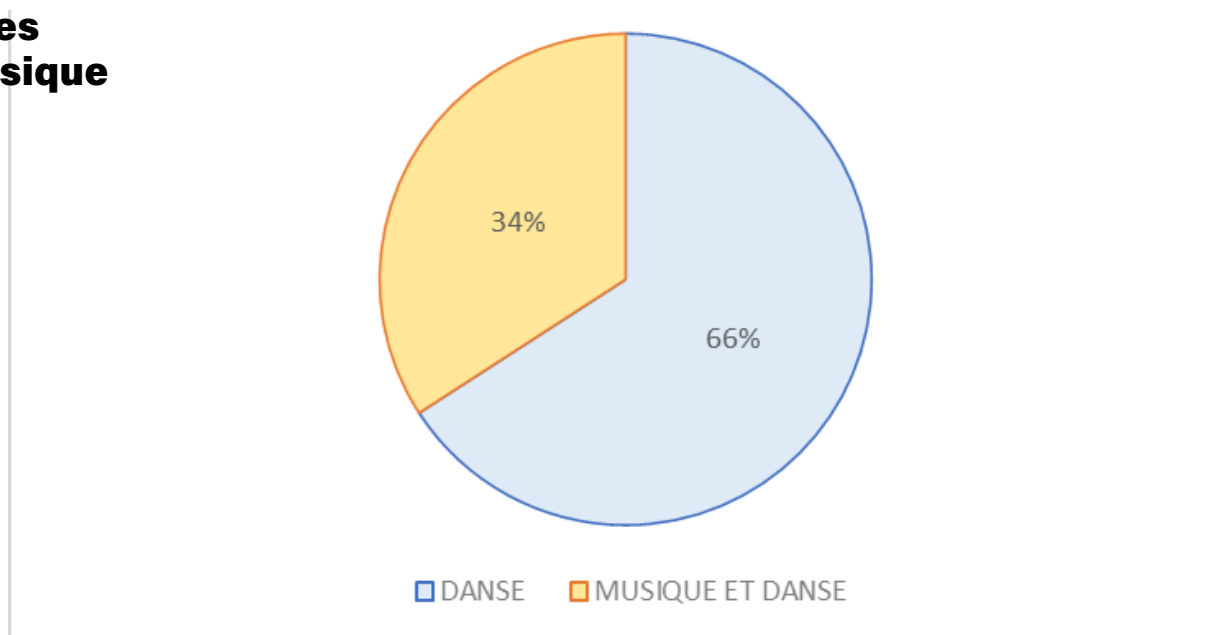
Répartition des élèves par cours collectifs



■ Répartition Danse Contemporaine par niveaux - 41 élèves



■ Répartition des élèves qui font Danse et Musique





■ Effectifs des classes CHAM

PRIMAIRE :

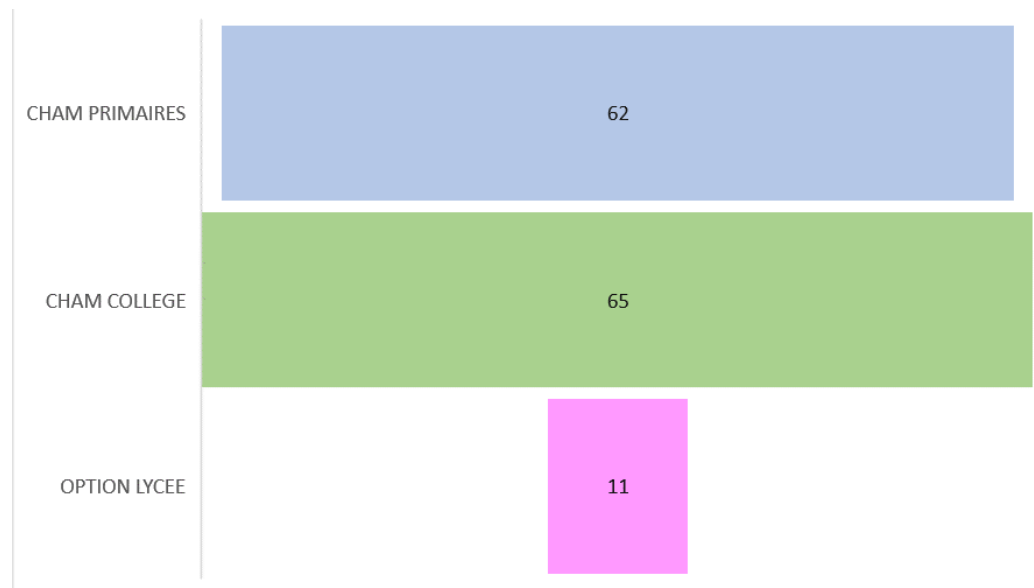
à l'école Célestin-Freinet
 à l'Ancyse du CE1 au CM2

COLLEGE :

au Bosquet de la 6ème à la 3ème
 Ces classes à horaires aménagés
 sont à dominante "VOCALE"

LYCEE :

au Lycée Albert-Einstein
 OPTION MUSIQUE FACULTATIVE



■ Répartition des effectifs depuis 2018

| PRIMAIRE | |
|--------------|-----------|
| CE1 | 16 |
| CE2 | 16 |
| CM1 | 18 |
| CM2 | 12 |
| TOTAL | 62 |

| COLLEGE | |
|--------------|-----------|
| 6° | 19 |
| 5° | 20 |
| 4° | 13 |
| 3° | 13 |
| TOTAL | 65 |

| OPTION LYCEE | |
|--------------|-----------|
| 2° | 5 |
| 1° | 6 |
| TOTAL | 11 |

3 Fonctionnement du Conservatoire du Gard rhodanien

● LIEUX D'ENSEIGNEMENT

- Le conservatoire de musique et de Danse de Bagnols-sur-Cèze
- L'école de musique de Pont-St-Espirit
- L'école de musique de St Marcel-de-Careiret
- L'école de musique de Codolet et Chusclan

31 salles d'enseignement

● EQUIPES ADMINISTRATIVES ET ENSEIGNANTES

- 1 Directrice -cheffe de service,
- 2 Directrices adjointes,
- 3 Agents administratifs,
- 2 Agents d'entretien
- 37 Professeurs de Musique
- 1 Professeur de Danse Contemporaine.

● DISCIPLINES ENSEIGNÉES

COURS INDIVIDUELS : Accordéon chromatique et diatonique, Alto, Basson, Violon, Cornemuse, Galoubet, Piano, Violoncelle, Batterie, Percussions, Clarinette,

Flûte à bec et traversière, Guitare, Basse, Harpe, Hautbois, Saxophone, Saxhorn, Trompette, Cornet, Chant, Trombone.

COURS COLLECTIFS : Eveil Musical et Danse, Formation Musicale, Danse contemporaine, Orchestres, Chorales, Ensembles instrumentaux, Ateliers Jazz Musiques Actuelles, Musiques du monde,

Partenariats

Interventions en milieu scolaire

soit + de 60 classes

soit + de 1500 élèves rencontrés

● PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE

- En dehors des classes CHAM, trois enseignantes en Musique et Danse interviennent tout au long de l'année dans les écoles primaires.
- En concertation avec le Service scolaire de la Ville de Bagnols-sur-Cèze.
- Convention avec l'école Primaire de la commune de TAVEL pour des interventions régulières.
- Présentation des instruments sur le

territoire : différentes classes concernées se déplacent dans les écoles de musique.

- Présentations ponctuelles sur les communes : à St Alexandre, St Paulet de Caisson, Vénéjan, Le Garn, Laval St Roman, St Nazaire et Pont-St-Espirit.

● PARTENARIAT AVEC LE POLE FAMILLE

- Interventions régulières dans 2 crèches : Laudun et Goudargues
- Participation à la Fête de la Petite Enfance

Investissement

● TRAVAUX

Portes-fenêtres à St-Marcel de-Careiret, sonorisation du bâtiment modulaire à Bagnols-sur-Cèze.

● INSTRUMENTS

Matériels Jazz et sono, 1 épinette, percussions, guitares et ampli, 1 clavier numérique, flûte basse, violon, violoncelle

● FONCTIONNEMENT

Costumes de danse, petits instruments pour les éveils – Formation musicale et matériels divers, partitions ...

4 **Faits marquants en 2023**

- Master-Classe avec le Pianiste Jean Marc LUISADA en partenariat avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.
- Convention avec la commune de Tavel qui finance des interventions scolaires régulières en chant.
- Examens Communs avec les écoles de Bagnols-sur-Cèze et Pont-St-Esprit : réussite de 36 élèves.
- Participation commune à l'élaboration d'un nouveau Schéma Départemental : « Osons les Enseignements artistiques »



Réunions - Formations

- Réunions pédagogiques des professeurs et réunions inter-écoles
- Réunions parents-professeurs
- En septembre : réunion de rentrée (information et mise en place des emplois du temps) + Cours d'essai pour les nouveaux élèves.
- Journée de cohésion de l'Agglomération au moulin des fontaines à Saint-Paul-les-Fonts.
- Organisation de 3 journées de formation à Pont-St-Esprit :
Technique Alexander avec Florence Mathias en septembre.
- Colloque du service Enseignement artistiques sur les enfants porteurs de troubles « DYS » : En septembre à Chusclan

5 **OK pour 2024**

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 030-213002884-20241120-DEL12024_65-DE

Mise en place du Conservatoire du Gard rhodanien

- Intégration du Conservatoire à la Régie Centrale et du portail famille en septembre 2024.
- Nouveau logiciel métier LA SI DO « ABELIUM – DOMINO »
- Calendrier – échéancier du projet du conservatoire intercommunal.
- Projet d'augmenter la capacité et qualité d'accueil au Conservatoire de Bagnols-sur-Cèze, mise aux normes de WC PMR et création d'un auditorium.

6 Représentations publiques & Presse

Plus de **40**

manifestations

Concerts, échanges inter-écoles, participation à la vie locale, concerts solidarité (Hôpital, EHPAD), manifestations diverses sur le territoire :

Mise en place d'un nouveau calendrier pour l'ensemble des manifestations de toutes les écoles.

QUELQUES PROJETS IMPORTANTS :

- Concert inter-écoles : 4 février à Pont-Saint- Esprit
- Concert de Thierry Guelfucci et Cosima Favier – hautbois- piano le 11 février
- Concert à la MOBA le 26 mars
- Ateliers de poterie : fabrication d'oiseaux-ocarinas en terre, atelier animé par Anne

Lauron le 22 avril

- Projet « Les oiseaux » : concert 11 juin à l'église de Saint-Marcel de Careiret et 18 juin à l'église Saint-Jean-Baptiste à Bagnols-sur-Cèze
- Participation au Balèti 18 mars à Pont-Saint- Esprit
- Participation à la fête de la Petite Enfance le 02 Juin
- Fête de la musique et remise de diplômes
- Participation au festival Art-Récup 13/14 mai
- Nombreux spectacles de fin d'année à partir de mai jusqu'à fin juin.
- Concerts de Noël à Bagnols-sur-Cèze et Pont-St-Esprit

Auditions classe instrumentale

- A Bagnols-sur-Cèze, tous les 15 jours
- A Pont-St-Esprit + de 20 auditions d'élèves et évaluation en fin d'année.
- Auditions par classe d'instruments tout au long de l'année.

Partenariats

- Participation pour Les Journées du Patrimoine
- Participation aux forums
- Participation pour « Les nuits des musées » à Bagnols-sur-Cèze et Pont-St-Esprit
- Rencontres intergénérationnelles : Ehpap, Hôpital, écoles ...
- Projets dans des lieux insolites ; Caves coopératives à Cavillargues, Chapelle Sévannes à St Paul les Fonts avec exposition photo ...
- Participation pour Octobre Rose
- Master classe avec Jean-Marc Luisada, en lien avec le Service Culturel de la Ville de Bagnols-sur-Cèze.
- Partenariat avec la MOBA
- Partenariat avec les Conservatoires et écoles de musiques voisines : Projet Orchestre à Uzès à l'Ombrières, Projet Harpes et master-classes à Villeneuve, projet avec l'école de Bollène, projet avec le Conservatoire d'Avignon...
- Partenariat avec le Département

| CONSERVATOIRE BC | | EDM PSE | | EDM SM/CC | | Autres ... | | | | | | | | |
|------------------|---|---------------------------------------------|---------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|---|------------------------------------------------------|----------|---|--------------------------------|---------|---|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | | Inter EDM | | Plusieurs manifestations sur plusieurs | | | | | | | | |
| Septembre | | | Octobre | | | Novembre | | | Décembre | | | Janvier | | |
| 1 | V | | 1 | D | | 1 | M | | 1 | V | | 1 | L | Meilleurs vœux |
| 2 | S | | 2 | L | | 2 | J | | 2 | S | | 2 | M | |
| 3 | D | | 3 | M | | 3 | V | | 3 | D | | 3 | M | |
| 4 | L | | 4 | M | | 4 | S | | 4 | L | | 4 | J | |
| 5 | M | | 5 | J | | 5 | D | | 5 | M | | 5 | V | |
| 6 | M | | 6 | V | | 6 | L | | 6 | M | PSE 18h SdF CONCERT DE NOEL | 6 | S | |
| 7 | J | | 7 | S | PSE 11h Mus. Trad EPHAD Val de Cèze Cornillon | 7 | M | | 7 | J | | 7 | D | |
| 8 | V | | 8 | D | PSE Uchaud Mus. Trad | 8 | M | | 8 | V | | 8 | L | |
| 9 | S | Forum des associations | 9 | L | | 9 | J | | 9 | S | | 9 | M | |
| 10 | D | | 10 | M | BC Auditions interclasses | 10 | V | | 10 | D | | 10 | M | |
| 11 | L | | 11 | M | | 11 | S | | 11 | L | | 11 | J | |
| 12 | M | | 12 | J | | 12 | D | | 12 | M | BC Auditions interclasses | 12 | V | |
| 13 | M | | 13 | V | | 13 | L | | 13 | M | | 13 | S | |
| 14 | J | | 14 | S | BC 10h Master Classe LUISADA BC Octobre Rose Ateliers Danse PSE 18h Scèn-Chap Duo guitares Thémis | 14 | M | BC Auditions interclasses | 14 | J | | 14 | D | |
| 15 | V | | 15 | D | | 15 | M | PSE 18h45 Audition percussions | 15 | V | PSE 18h45 Audition violoncelle | 15 | L | |
| 16 | S | BC "Journées du Patrimoine" Archives Mairie | 16 | L | | 16 | J | | 16 | S | BC 18h SPECTACLE NOEL multi | 16 | M | BC Auditions interclasses |
| 17 | D | | 17 | M | BC Auditions interclasses | 17 | V | | 17 | D | | 17 | M | 16h30 Galette offerte par APE PSE |
| 18 | L | | 18 | M | BC Journée HALLOWEEN PSE 18h45 Audition élèves | 18 | S | | 18 | L | PSE 18h45 Audition piano | 18 | J | |
| 19 | M | | 19 | J | | 19 | D | | 19 | M | | 19 | V | |
| 20 | M | | 20 | V | BC 16h "Octobre Rose" Lycéens Médiathèque | 20 | L | | 20 | M | PSE 14h30 Noël Hôpital | 20 | S | |
| 21 | J | | 21 | S | BC Octobre Rose Ateliers Danse | 21 | M | BC Audition Interclasses PSE Salon du livre 18h30 | 21 | J | | 21 | D | |
| 22 | V | | 22 | D | | 22 | M | | 22 | V | | 22 | L | |
| 23 | S | | 23 | L | | 23 | J | | 23 | S | | 23 | M | BC Auditions interclasses |
| 24 | D | | 24 | M | | 24 | V | | 24 | D | | 24 | M | |
| 25 | L | | 25 | M | | 25 | S | | 25 | L | Joyeux Noël | 25 | J | |
| 26 | M | | 26 | J | | 26 | D | | 26 | M | | 26 | V | 20h30 à la multi Bagnols Concert Inter-Agglomération "La Nuit des Conservatoires" |
| 27 | M | | 27 | V | | 27 | L | | 27 | M | | 27 | S | 15h Scèn-Chap Pastorale |
| 28 | J | | 28 | S | | 28 | M | BC Auditions interclasses | 28 | J | | 28 | D | |
| 29 | V | | 29 | D | | 29 | M | | 29 | V | | 29 | L | |
| 30 | S | | 30 | L | | 30 | J | | 30 | S | | 30 | M | BC Auditions interclasses |
| | | | 31 | M | | | | | 31 | D | | 31 | M | |

Retour en quelques images :



1



2



3



4



5



6

*PHOTOS : 1-Forum des associations Pont-Saint-Esprit, 2-Concert des compositrices, 3-Ephad de Cornillon, 4-Concert à Saint-Alexandre, 5-Piano à la Cave de Cavillargues, 6-Au musée de Bagnols-sur-Cèze



7



8



9



10



11



12

*PHOTOS : 7-Fête de la musique, 8-Ephad de Bonnefond, 10-Master Classe Jean-Marc Luisada à Bagnols-sur-Cèze, 11-Spectacle de Noël à Bagnols-sur-Cèze, Concert inter-écoles à Pont-Saint-Esprit

Presse :



Le conservatoire s'est produit au square Thome

MUSIQUE Une centaine de membres du conservatoire de musique et de danse de Bagnols-sur-Cèze se sont produits hier en fin d'après-midi au square Joseph-Thome pour lancer la fête de la musique. Orchestre, danseurs et chanteurs ont travaillé tout au long de cette journée pour proposer au public, qui a répondu présent, un concert d'une petite heure. En amont de la prestation, l'Agglomération du Gard rhodanien a remis un diplôme à 17 personnes (enfants et adultes confondus) du conservatoire validant ainsi leur cursus de quatre ans au sein du conservatoire. Le diplôme équivalait à un brevet de musicien amateur.

**PONT-ST-ESPRIT
 Concert inter-écoles**

Les écoles de musique de Pont, de Codolet-Chusclan, de Saint-Marcel-de-Careiret et le conservatoire de Bagnols donnent un concert ce samedi 4 février à 18 h. Rendez-vous la salle des fêtes La Cazerne. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**SPECTACLE
 Papiers froissés**

Les élèves du conservatoire de musique et de danse de Bagnols donnent un spectacle de danse et piano, "Papiers froissés", autour de la musique de Philip Glass. Vendredi 10 février à 20 h 30, salle La Coquillone de Saint-Gervais. Entrée libre.

**PONT-SAINT-ESPRIT
 Concert de Noël**

Rendez-vous le mercredi 6 décembre à 18 h à la salle des fêtes de Pont-Saint-Esprit pour le concert de Noël. Au programme : 120 musiciens, instrumentistes et chanteurs, encadrés par leurs professeurs seront sur scène. Entrée libre.



**PONT-SAINT-ESPRIT
 Concert de guitare**

Concert de guitare par le duo Thémis (Florence Creugny et Alexandre Bernoud) le samedi 14 octobre à 18 h à la Scène-Chapelle des Pénitents. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Programme œuvre d'Isaac Albeniz et Bernard Paris.

CULTURE

Le 13 mai, le musée bagnolais invite à une visite inédite, "Musaire", pour découvrir ses œuvres autrement.

Pour la nouvelle édition de la Nuit européenne des musées, samedi 13 mai, le musée Albert-André va battre au rythme de la musique et de la littérature lors d'une animation inédite baptisée "Musaire". Un monsieur Loyal accompagné de percussions barocres à 20 h 30 un appel à la population, sous les arcades de la place Mallet, afin d'inviter le public à franchir les portes de cet espace culturel, situé au premier étage de l'hôtel de ville. La comue dans quatre salles du musée, où se côtoient les œuvres de Mafese, Van Dongen, Renoir ou Sigzac... les amateurs d'arts vont pouvoir se laisser porter par les mots d'écrivains français contemporains et les airs de différents compositeurs - Vivaldì, Francisco Tarrega, Stefan Diehl - interprétés par des élèves du conservatoire de musique, au violoncelle, clarinette ou guitare. Extraits des livres de la collection "Ma nuit au musée" (Stock), qui propose à de grands auteurs de passer une nuit dans un musée pour s'en inspirer - les textes ont été choisis par les Amis des musées de Bagnols, ("Musée haut, musée bas" de Jean-Michel Ribes, "Le parfum des fleurs la nuit" de Leïla Slimani, "L'orchestre D'Isaac" d'Éric Chevillard, "Maucher jusqu'au soir" de Lydie Salvayre, "La leçon des ténoristes" de Léonor de Récondo). Afin d'accorder musique et textes, « il a fallu quatre mois de répétitions » souligne l'adjoint à la culture, Michel Cegiobski, qui souligne l'engagement des partenaires de cet événement. « On lie les amis musiciens qui sont la peinture, la musique et le théâtre. Cette passerelle est possible grâce à la richesse de notre tissu



Les Amis des musées, la conservation du patrimoine, la médiathèque, le conservatoire et les élus ont œuvré de concert.

associatif » se réjouit le maire Jean-Yves Clapet. La soirée se clôturera par un moment convivial dans la salle des mariages à quelques pas de l'entrée du musée. Les visiteurs qui n'auront pas assisté à "Musaire" pourront eux aussi profiter de la belle collection du musée, en présence d'une médiatrice culturelle de la conservation des musées du Gard. Afin de (re) découvrir ce musée, le premier d'art moderne créé en province. **Cécile Bodarue** > Ouvert à 20 h, fermeture du musée à 22 h. Musée de 20 h 30 à 21 h 30, gratuit dans la limite des 80 places disponibles. Visite libre jusqu'à 22 h.

Pont-Saint-Esprit Dix ans d'entente entre écoles de musique, ça valait bien un concert

Ce fut un bon moment de bonheur et un bel événement, ce samedi 4 février, à la salle des fêtes de la Cazeme où l'école de musique de Pont recevait plus de 240 personnes pour un concert inter-écoles de musique des trois autres établissements d'enseignement artistiques de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien : le conservatoire de musique et de danse de Bagnols-sur-Cèze, les écoles de musique de Codolet/Chusclan et Saint-Marcel-de-Careiret.

Soixante musiciens pour un programme éclectique

Comme le précisait, en accueillant le public, Claire Lapeyronie, maire et vice-présidente de la Communauté d'agglomération, « ce concert fête les 10 ans d'existence de la



Des prestations de qualité pour chaque classe, chaque école.

collaboration des structures musicales, car le premier concert inter-écoles a eu lieu en février 2013 ». Plus de soixante musiciens des quatre écoles ont uni leur talent pour un concert

très éclectique : musique classique avec Tchaïkovski et Mendelssohn, Piazzolla, des musiques de films comme *Titine* de Charlie Chaplin, des musiques traditionnelles klezmer, du jazz,

du reggae avec UB 40 et des chansons de variétés actuelles.

L'aide des parents d'élèves

Michelle Karibian la directrice de l'établissement spiripontain, s'est félicitée « de ce concert intergénérationnel très varié, car il y en eut pour tous les goûts ». Elle a remercié l'association des parents d'élèves de l'école de musique pour leur aide dans l'organisation de cette manifestation et félicité tous les musiciens, les enseignants pour ce moment de partage musical. Les spectateurs, les familles et amis ont ovationné les interprètes et leurs professeurs, un auditoire qui a apprécié la qualité du travail de chaque classe, de chaque école au cours de ce concert.

► Correspondant Midi Libre : 07 87 69 43 02

Pour Jacques Bonnaud, un hommage « à son image, en toute simplicité »

CULTURE

« Tous ses amis étaient là. Ce fut une soirée en toute simplicité comme il aurait aimé », a témoigné Sara Bonnaud, à l'issue de l'hommage à son grand-père, Jacques Bonnaud, vendredi à la salle multiculturelle. Les bénévoles des associations qu'il a créées ont rappelé l'œuvre humaniste de ce visionnaire et figure incontournable du Gard rhodanien. Une soirée portée par la musique enjouée des musiciens de l'orchestre du conservatoire de Bagnols. « Il faisait partie des dix personnes les plus actives à Bagnols », se rappelle Luc Parayre. L'adjoint à la culture, Michel Cegielski, a introduit : « Michel Aberlen a eu la volonté de créer cet hommage, avec les cinq associations qu'il a présidées pour évoquer son activité bénévole sans oublier qu'il fut aussi à la tête de l'agence Midi Libre de Bagnols de 1958 à 1993. » À travers un diaporama, chaque association a commenté des bribes de son histoire. « Il a marqué

*l'histoire sportive de Bagnols. Il savait que sport et culture étaient indissociables et complémentaires », a indiqué Éric Dumotier à propos de la création de l'association Sports Olympiques Bagnolais (SOB). Le docteur Jacques Pouradier-Duteil a ensuite évoqué *Opmuda* (pour opéra-musique-danse), revue de critique musicale que le Bagnolais avait créée. Gery Delbecque, qui a succédé à Jacques Bonnaud en tant que président de la Côte du Rhône gardoise en 2004, a rappelé la genèse de la création de la compagnie bacchique, une idée de Jacques. « Nous sommes tous des enfants de Jacques Bonnaud. La Côte du Rhône gardoise lui doit tout. » Il est revenu à Alexandre Pissas de retracer l'histoire de l'Académie de Lascours. Il a d'abord évoqué « son enthousiasme, sa disponibilité, son humanisme ». « Il a fait de Bagnols un centre de référence pour la culture rabelaisienne » a poursuivi Michel Aberlen pour les Amis de Rabelais. L'assistance a ensuite écouté des textes de Rabelais interpré-*



Michel Aberlen, des Amis de Rabelais, a orchestré cet hommage à un homme passionné qui a été particulièrement actif pour le territoire. c. c.

tés par le directeur de la médiathèque Bruno Michel et Marie Saurat, du groupe Ça ira. Il était aussi un homme de foi, comme l'a rappelé Thierry Pellecuer, président du conseil presbytéral de la paroisse protestante de Pont et Bagnols. L'homme de lettres a rédigé une centaine de « billets d'humeur et d'espérance, des chefs-d'œuvre rhétoriques et des trésors de sagesse. Une production unique dans son œuvre car

il exprime ses convictions profondes. Il appelle à l'action, à la solidarité. Article après article, Jacques a guidé son lecteur dans la réflexion ». L'artiste Pierre-Henri Xuereb a offert un interlude avec un instrument méconnu : la viole d'amour. Enfin, Mireille Justamond a commenté « les 30 Glorieuses sous l'œil du journaliste » qui avait légué en 2004 à la Ville 15 000 clichés réalisés pour *Midi Libre*.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Santé

1 // Présentation // **page 24**

2 // Coordination // **page 25**

3 // Activités // **page 26**



1 Présentation

La loi HPST du 21 juillet 2009 introduit le concept de Contrat Local de Santé (CLS) dans son article L1434-17. Cet outil est réaffirmé par la Loi de Modernisation du Système de Santé pour mettre en œuvre une politique régionale de santé au plus près des besoins des territoires.

Le CLS est un outil de territorialisation de la politique de santé qui décline les priorités du Projet Régional de Santé au niveau local en tenant compte des besoins identifiés sur le périmètre d'intervention.

Il est l'aboutissement d'une démarche territoriale partagée entre élus, institutions et acteurs du territoire afin d'aboutir à une programmation d'actions co financées et co portées par les diverses parties prenantes.

Il participe à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.

Il permet de mieux coordonner les actions sur les territoires vulnérables, volontaires pour un engagement contractuel.

Il porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social, les déterminants de santé, la santé environnementale.

Les Ateliers Santé Ville (ASV) ont été créés par le Comité interministériel des villes du 14 décembre 1999 qui souhaitait inscrire la santé comme une priorité forte.

Les ASV ont pour objet de fournir le cadre opérationnel d'une démarche territoriale pour le développement de projets locaux de santé publique. C'est une démarche d'ingénierie de projet, de coordination d'acteurs et de programmation d'action de santé au service de la réduction des inégalités sociales et territoriales.

La démarche de l'ASV vise le développement du partenariat et la promotion du travail en réseau au profit de la santé des habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV)

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024_65-DE

2 Coordination

Le Contrat Local de Santé de 3^{ème} génération et le nouveau Contrat de Ville (incluant les Ateliers Santé Ville) sont en cours d'élaboration.

En juin 2023, une nouvelle coordinatrice santé a été recrutée.

Le temps de coordination est :

- à 0.5 ETP sur le CLS avec un financement de l'Agence Régionale Santé dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens à hauteur de 15 000 € par an

- à 0.5 ETP sur les ASV avec un financement dans le cadre du Contrat de Ville par l'Etat ANCT (10 000 €) et le département (3 500 €).

3 Activités

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
 Reçu en préfecture le 03/12/2024
 Publié le 10/10/2024
 ID : 030-213002884-20241120-DEL_2024_65-DE

Réunions

groupes de travail avec :

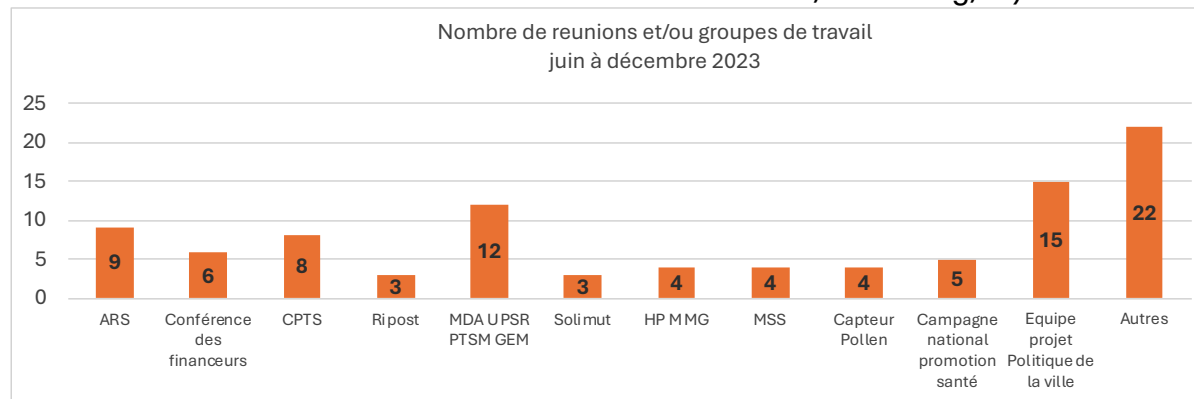
- l'Agence Régionale Santé (ARS), la Conférence des Financeurs pour la Prévention et la Perte d'Autonomie (CFPPA), le Département, la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS), les collectivités du territoire de l'Agglomération du Gard rhodanien, ...
- l'Unité Psychiatrique de Soins Réadaptation (UPSR), le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), l'hôpital de Bagnols sur Ceze, la Maison Médicale de Garde, l'hôpital de Pont St Esprit, les Maisons de Santé Pluriprofessionnels, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), l'Union National des Familles (UNAFAM), la Maison Des Adolescents (MDA) ...
- la Maison Sport Santé (MSS), Mosaïque en Cèze, Riposte, la Maison des Alternatives Solidaires (Mas), Groupe Entraide Mutuelle (GEM), ...
- services de l'agglomération du Gard rhodanien (politique de la ville, communication, marketing, ...)

AXES DU CLS



Second semestre 2023

- 4 Axes stratégiques
- 13 actions et/ou porteurs de projets accompagnés (soutien méthodologique, recherche de financement, lien avec les partenaires, les institutions, ...)



Accès aux droits & Politique de la Ville

- 1 // Politique de la ville // **page 28**
- 2 // Agglomobile France services // **page 35**
- 3 // Aires d'accueil des gens du voyage // **page 40**
- 4 // Resavi // **page 41**
- 5 // Maison de Justice et du Droit du Gard rhodanien // **page 42**
- 6 // Subventions aux associations // **page 43**



1 Politique de la ville

A. La politique de la ville est chargée dans les quartiers marqués par des **inégalités urbaines et sociales** importantes de diagnostiquer ces difficultés et de tenter de les corriger.

B. Politique partenariale impliquant l'Etat, les collectivités locales, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les bailleurs sociaux, les associations..., la politique de la ville propose et met en place des solutions concertées sur les territoires prioritaires.

C. L'orientation et les priorités varient dans le temps et l'espace. Le contrat de ville du Gard rhodanien est signé pour la période 2015 – 2020, prolongé jusqu'en 2023.

Pour la mise en place de cette politique publique, l'**Agglomération cofinance un poste de chargé de projet du contrat de ville** avec l'Etat (subvention de 11 000 €) et le Conseil Départemental (subvention de 1 500 €), ainsi qu'un poste sur la santé, l'**Atelier Santé Ville**, participation Etat 5 000 € et Conseil Départemental 2 000 €.

A / Quartiers prioritaires

A1 - Quartier prioritaire des Escanaux-Coronelle-Citadelle-Vigan Braquet de la ville de Bagnols-sur-Cèze

3 463 habitants :

soit **20%**
de la population communale

Revenu médian :
7 440€ en 2021 (source Insee 2022)



A2 - Quartier prioritaire du centre ancien de la ville de Pont-Saint-Esprit

1277 habitants :

soit **13%**
de la population communale

Revenu médian :
12 000€ en 2021 (source Insee 2022)



B / Programmation 2023

B1 - Analyse par financeurs

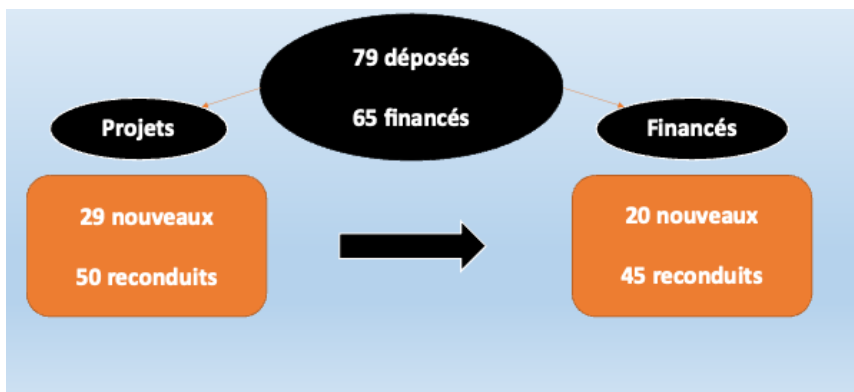
| INSTITUTIONS | | FINANCEMENT |
|---------------------------------|--------------------|-------------|
| Agglomération du Gard Rhodanien | 14 sur 28 dossiers | 74 500 € |
| Ville de Bagnols-Sur-Cèze | 34 sur 43 dossiers | 227 089 € |
| Ville de Pont-Saint-Esprit | 17 sur 25 dossiers | 102 161 € |
| DEETS | 49 sur 77 dossiers | 258 500 € |
| Conseil Départemental du Gard | 53 sur 71 dossiers | 98 300 € |
| Région Occitanie | 6 sur 34 dossiers | 12 500 € |

PRE
pour Pont
et Bagnols



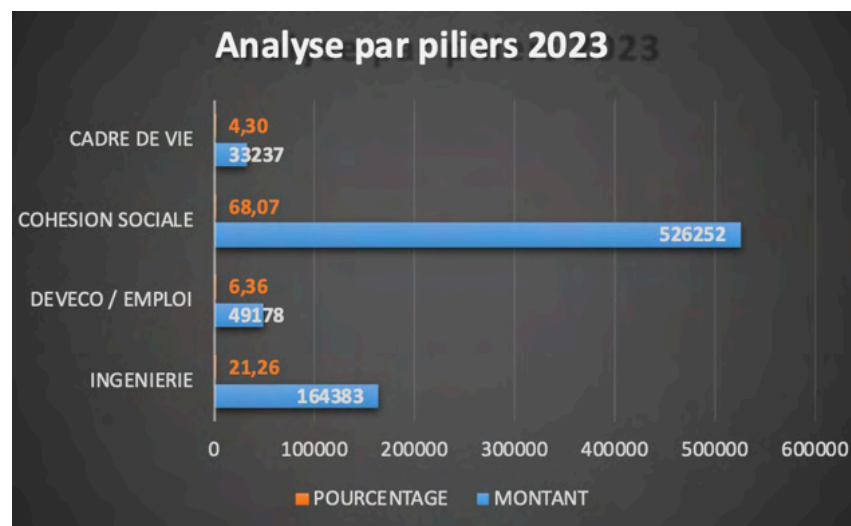
Ingénierie non comptabilisée
Etat / Région / Conseil Départemental

B2 - Analyse par projets



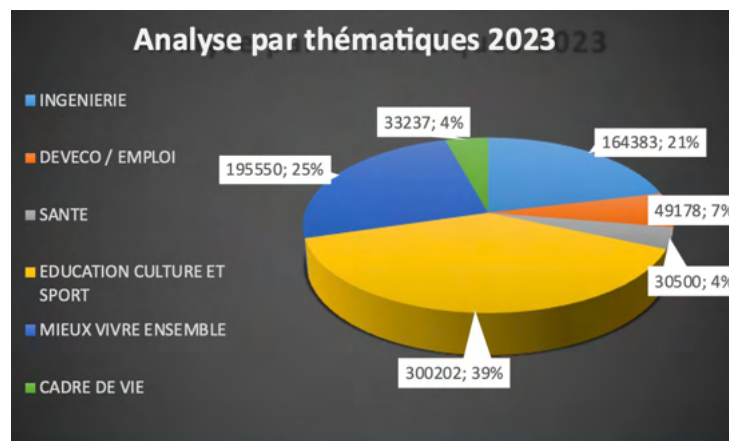
B3 - Analyse par piliers

| LIBELLE | MONTANT (€) |
|-------------------------------------------------------|----------------|
| Ingénierie | 164 383 |
| Développement de l'activité économique et de l'emploi | 49 178 |
| Cohésion sociale | 526 252 |
| Cadre de vie et renouvellement urbain | 33 237 |
| TOTAL | 773 050 |



B4 - Analyse par thématiques

| LIBELLE | MONTANT (€) |
|-------------------------------------------------------|----------------|
| Ingénierie | 164 383 |
| Développement de l'activité économique et de l'emploi | 49 178 |
| Santé | 30 500 |
| Education, Culture et sport | 300 202 |
| Mieux vivre ensemble et citoyenneté | 195 550 |
| Cadre de vie et participation des habitants | 33 237 |
| TOTAL | 773 050 |



B5 - Analyse par porteurs de projets

| LIBELLE | PORTEURS | PROJETS |
|---------------------------------|----------|---------|
| Agglomération du Gard Rhodanien | 1 | 3 |
| Ville de Bagnols-Sur-Cèze | 1 | 10 |
| Ville de Pont-Saint-Espirit | 1 | 2 |
| Associations | 31 | 64 |



■ **L' Agglomération finance à hauteur de 35 000 € des associations** dans le cadre de l'Appel à Projet 2023 du contrat de ville du Gard rhodanien les projets suivants :

- **10 000 € à l'association la Maison des Alternatives Solidaires** répartis de la façon suivante : 5 000 € pour le projet « épicerie solidaire » et 5 000 € pour « la table solidaire », valorisés au titre des actions en faveur des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville.
- **12 000 € à l'association Riposte** répartis de la façon suivante : 10 000 € au titre de l'action « Point Ecoute Santé » et 2 000 € au titre de l'action « et si on parlait santé en faveur des habitants des QPV.
- **1 000 € à l'association PEPS** pour l'action Jump vers l'emploi,
- **1 000 € à l'association Face Gard** pour le projet « Mobilisation des entreprises en faveur de l'inclusion et de l'information/orientation métiers ».
- **1 000 € à l'association Coup de pouce avenir** pour l'action décode ton code,,
- **1 000 € à l'association Bonjours groupe présence 30 pour des chantiers éducatifs à Pont-Saint-Esprit QPV,**
- **5 000 € au Centre de Jeunes du Tricastin** organisme de formation pour ses ateliers sociaux linguistiques pour adultes du Gard rhodanien
- **2 000 € à l'Office des Sports Bagnols** pour son action Cap sport santé,,
- **1 000 au centre social Mosaïque** pour son action atelier santé, mieux être pour les femmes,
- **1 000 € au CEREGARD** pour son action « assurer une meilleure maîtrise de la langue pour favoriser l'autonomie et l'insertion des habitants des QPV.

2 Agglo mobile France Services

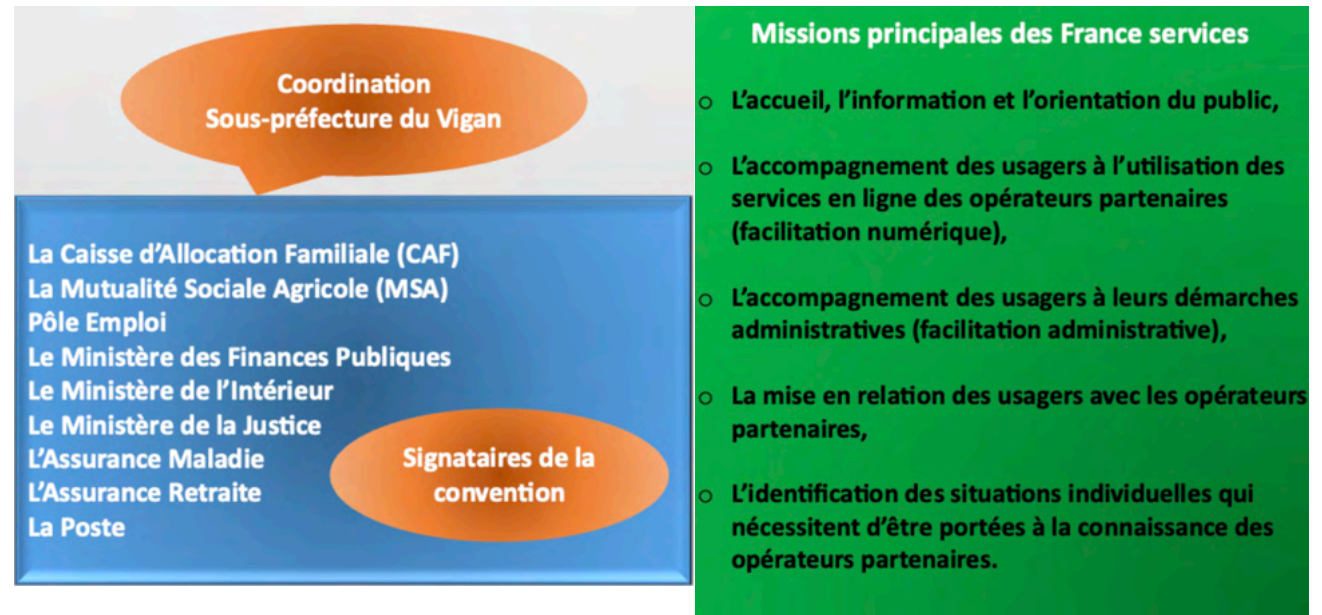
Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 030-213002884-20241120-DEL12024_65-DE



- L'Agglomération a obtenu la labellisation **France services** en septembre 2020,
- Un **financement de fonctionnement** est versé par l'Etat pour un montant de 35 000€.
- Les **permanences de l'Agglo mobile** ont concerné 40 communes.

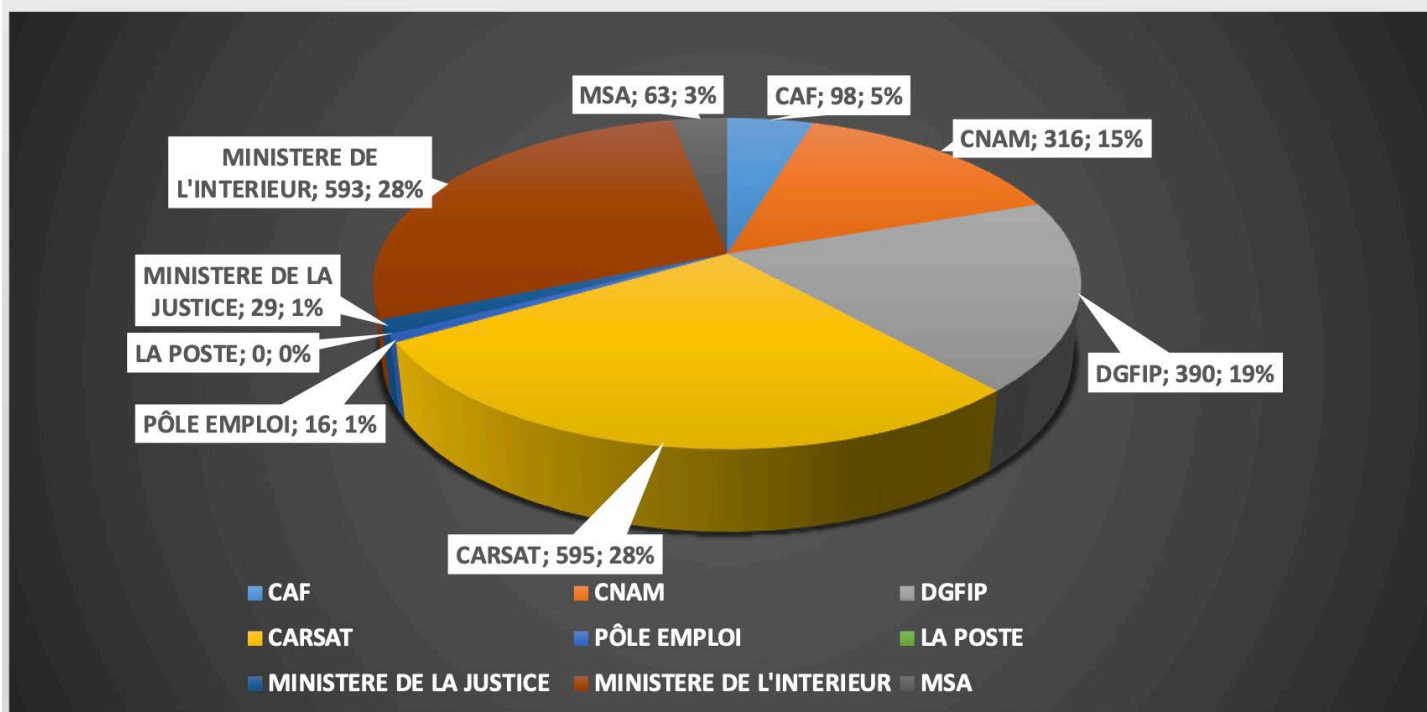
2 conseillères France Services
1770 personnes accompagnées
2645 dossiers traités
460 permanences

A / Présentation du dispositif



B / Présentation quantitative de l'activité

Les 9 partenaires signataires de la convention

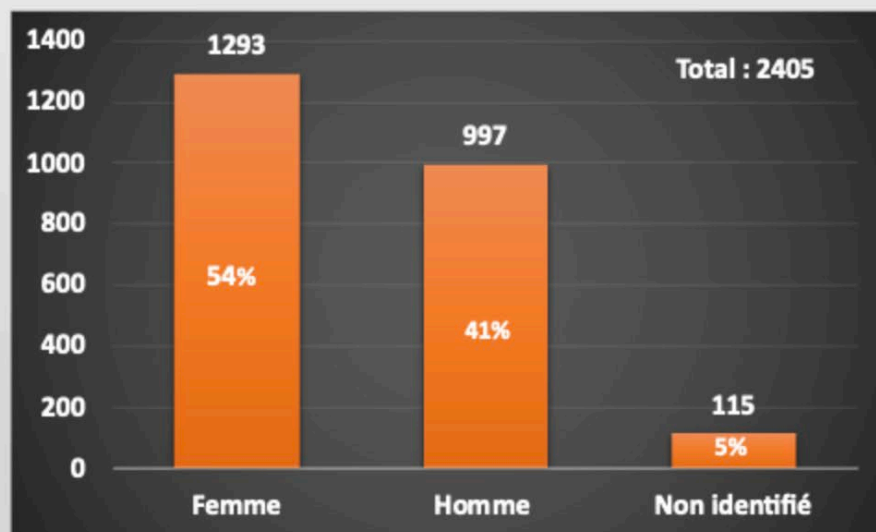


L'activité totale est constituée de 2405 accompagnements

Autres : 305
(Agglomération, MDPH, APA, Logements sociaux, etc.)

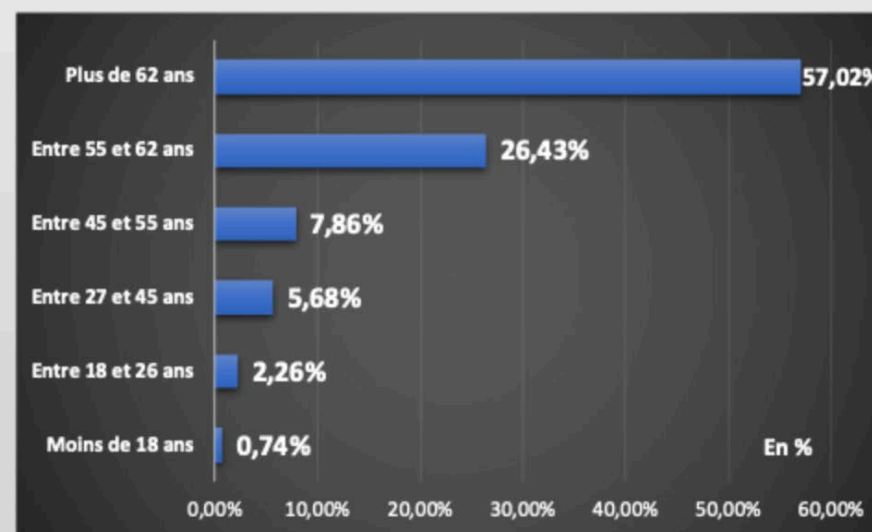
4 partenaires constituent 90 % des accompagnements :
ANTS (ministère de l'intérieur)
CARSAT
DGFIP
CNAM

Nombre et pourcentage de personnes



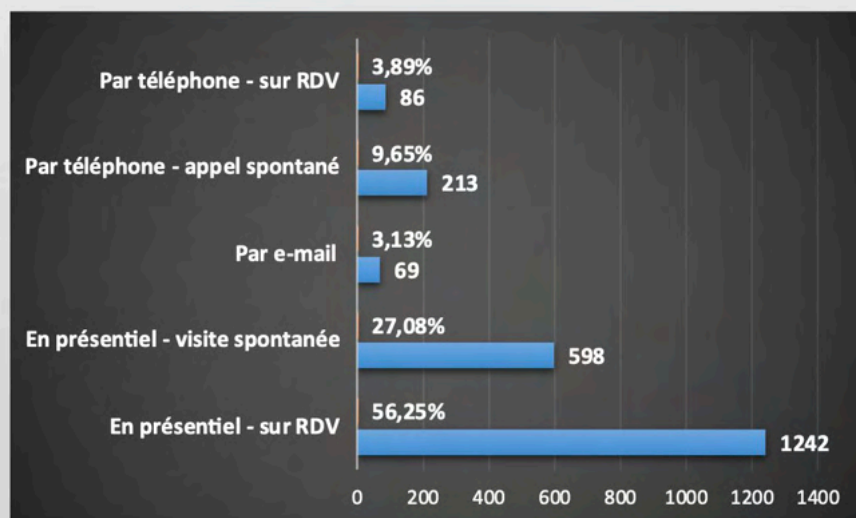
La majorité des dossiers traités nécessite un accompagnement individuel

Tranche d'âge des personnes

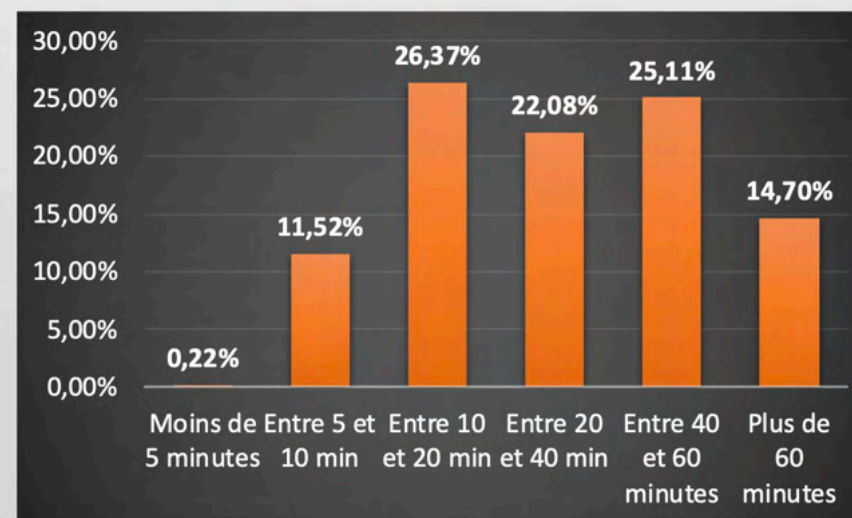


83 % des personnes reçues ont plus de 55 ans

Canal d'accompagnement

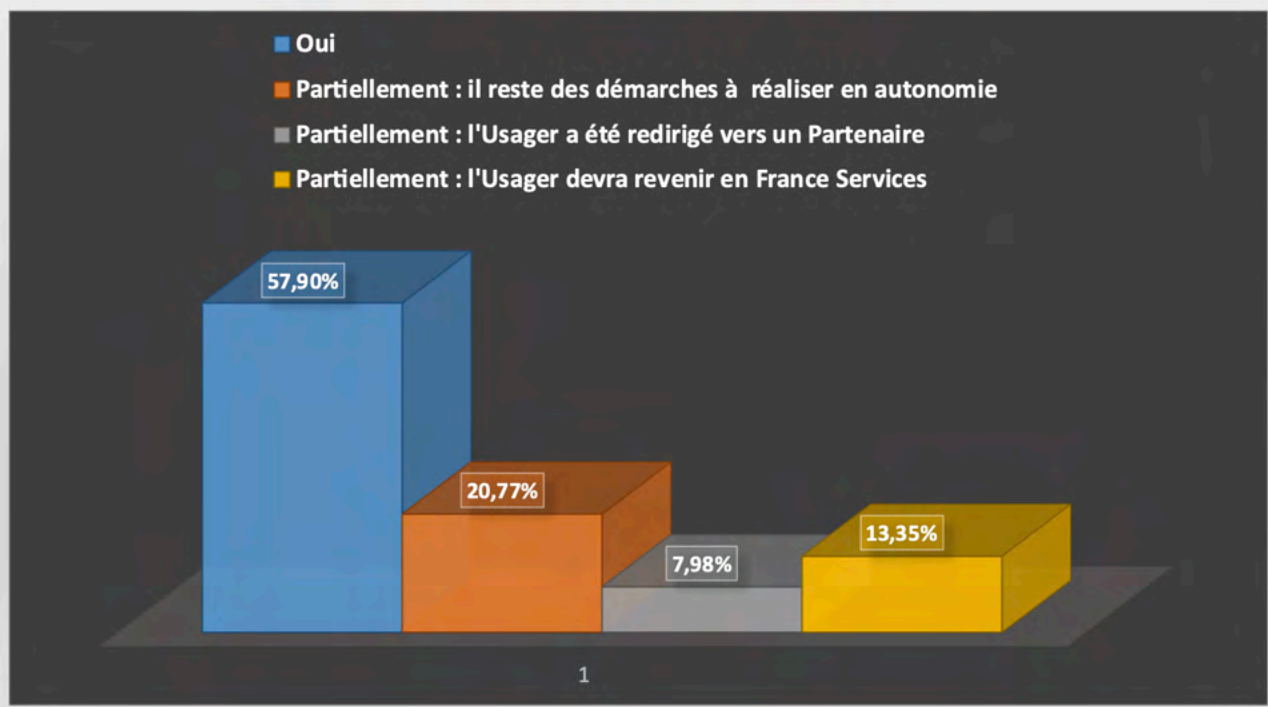


Durée d'accompagnement



472 permanences ont été réalisées sur l'année 2023

Demandes finalisées



3 Aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien dispose de deux aires d'accueil de gens du voyage afin d'accueillir les résidents dans les meilleures conditions.

Le pôle départemental des gens du voyage assure une permanence sociale tous les 15 jours.

Le contrat de gestion a été renouvelé et attribué à la société Hacienda, le 1er février 2022 et se termine le 31 décembre 2024.

Caution : 90 €
Séjour : 3 € par jour
Eau : 3 € du m3 prépaiement
Electricité : 0,15 € du KWH prépaiement

Aires d'accueil de Bagnols-sur-Cèze depuis 2012.

- 13 emplacements dont 1 PMR
- Coût annuel du marché : 50 100 € HT
- Taux d'occupation 2022 : 75 %
- Recette ALT 2 année 2023 : pas encore perçue à ce jour

Aires d'accueil de Laudun-l'Ardoise depuis 2018.

- 10 emplacements dont 1 PMR
- Coût annuel du marché : 40 081 € HT
- Taux d'occupation 2022 : 60 %
- Recette ALT 2 année 2023 : pas encore perçue à ce jour

Aire de grand passage de Pont-Saint-Esprit est en projet 50 à 200 caravanes.

4 Resavi

L'agglomération coordonne le réseau d'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales depuis janvier 2016 (délibération décembre 2015).

En 2023, 4 comités techniques ont eu lieu, regroupant une vingtaine de personnes et une dizaine de partenaires.

Une convention de mise à disposition gratuite de **2 appartements à Laudun-L'Ardoise et Bagnols-sur-Cèze** a été signée avec l'association **Riposte**. Elle porte la gestion de 5 places d'hébergement d'urgence avec un accompagnement social et psychologique. Les hébergements d'urgence sont **financés par l'Etat** à hauteur de 7 500€ par an et par place.

En 2023, Riposte gère **10** places d'hébergement d'urgence dédiées aux personnes victimes de violences conjugales avec un taux d'occupation de **93 %**.
27 personnes ont été suivies dont **19** femmes, **7** enfants, **1** homme, avec **21** entrées et **20** sorties

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 030-213002884-20241120-DEL12024_65-DE



VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*
*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.
stop-violences-femmes.gouv.fr

5 Maison de la justice et du droit (MJD)

L'agglomération met à disposition de la MJD un agent d'accueil cofinancé par le Département, des locaux, du matériel informatique, des bureaux, une imprimante/scanner, des fournitures administratives.

3 bureaux ont été mis à disposition de l'association Riposte sur le point écoute santé. Une convention a été rédigée et signée par les deux parties.

Le propriétaire des locaux de la Maison de Justice et du Droit du Gard rhodanien, Habitat du Gard, a installé une pompe à chaleur en fin d'année.

Le Service d'Ecriture Publique : assistance administrative et rédactionnelle, permanences le lundi matin à la MJD et le mercredi matin au CCAS de Pont-Saint-Esprit. Subvention 2023 : 10 500 €.

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD) : permanences d'accès au droit par des avocats les vendredis

après-midi à la MJD et le deuxième mercredi du mois à la Cazerne à Pont-Saint-Esprit. Subvention 2023 : 2 800 €.

Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et Médiation (AGAVIP) : permanences une journée par mois à la MJD. Subvention 2023 : 2 500 €.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gard (CIDFF 30) : permanence le 1er jeudi au matin de chaque mois. Subvention 2023 : 1 000 €.

6 Subventions de droit commun versées aux associations

La communauté d'agglomération du Gard rhodanien contribue par ses financements, à la lutte contre l'isolement des personnes en difficultés.

La Maison des Alternatives Solidaires : table solidaire, épicerie solidaire.

Subvention 2023 : 20 000 €

Riposte : hébergement des personnes victimes de violence et RESAVI.

Subvention 2023 : 17 500 €

Far Saint Vincent : Centre d'Hébergement d'Urgence à Pont-Saint-Esprit.

Subvention 2023 : 2 500 €.

Lions Club Bagnols Val De Cèze : soutien de l'action Casse Cailloux dans le domaine du Handicap pour les enfants.

Subvention 2023 : 2 000 €.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Pôle Famille & Solidarités

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE

Jeunesse

- 1 // Données de contexte // **page 46**
- 2 // Les grandes évolutions 2023 // **page 47**
- 3 // Les ambitions pour 2024 // **page 48**

1 Données de contexte

Un service au plus près des besoins des familles avec 19 lieux d'implantation repartis sur le territoire. (Bagnols-sur-Cèze, Carsan, Codolet, Laudun-l'Ardoise, Montfaucon, Pont-Saint-Esprit, Saint-Alexandre, Saint-Nazaire, Saint-Geniès de Comolas, Saint-Julien de Peyrolas, Saint-Laurent des Arbres, Saint-Marcel de Careiret, Gaujac, Saint-Michel d'Euzet, Saint-Paulet de Caisson, Saint-Victor la Coste, Tavel)

Les objectifs : Proposer une offre d'accueil adaptée aux différentes tranches d'âge et une offre de service en faveur de la jeunesse.

Développer une politique tarifaire équitable permettant l'accès au plus grand nombre. Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil.

Contribuer à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité pour les plus grands.

Répondre aux besoins grandissants des familles qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle.

Quelques chiffres clés :

35 agents permanents à temps complet.

350 agents recrutés pour former les différentes équipes, soit 55 équivalent temps plein.

Une fréquentation en hausse de 14 % en 4 ans. (601 798 heures d'accueil réalisées en 2023).

3154 familles usagères du service

3564 enfants différents accueillis en 2023.

12 séjours de vacances organisés.

2 Les grandes évolutions 2023

1- Changement de prestataire pour la livraison des repas :

Depuis le 1er janvier 2023, les centres de loisirs travaillent avec la cuisine centrale pour la livraison des repas, plusieurs avantages : une plus grande proximité, des échanges simplifiés, un retour positif des enfants et équipes sur la qualité et la variété des repas proposés.

2- Déploiement du portail familles :

Depuis le 1er janvier 2023 l'ensemble des inscriptions se réalisent via un portail familles, cet espace sécurisé permet aux familles de déposer des documents, de régler les factures en ligne et d'accéder aux informations des différents centres.

3- Mise en place d'un service de régie centrale :

Depuis le 1er janvier 2023, en parallèle de l'arrivée du portail, les familles règlent leurs factures directement auprès d'un service dédié « Régie Centrale », après 1 an d'utilisation, le service rendu aux familles est fluide.

4- Travaux impactant le service :

Durant l'année 2023 les bâtiments du centre de Saint Geniès de Comolas sont entrés en phase de réfection, depuis le retour des vacances d'Automne et jusqu'en septembre 2024.

Les marchés concernant la rénovation du bâtiment du centre Ados de Tavel ont été attribués et les travaux ont débuté début 2024.

L'école de Saint-Laurent des Arbres est actuellement en travaux, depuis le 1er janvier 2024, l'accueil a été transféré dans les locaux de l'école de Lirac.

5- Séjours et mode d'organisation :

Il y a eu 13 séjours proposés en 2023, pour un total de 308 places.

Le mode d'inscription a évolué, il est établi une liste en fonction de critères (participation à un autre séjour / ordre d'inscription / fréquentation du centre pour les adolescents) pour proposer au plus grand nombre d'enfants de bénéficier du service.

5- Recrutements :

En 2023, le service a recruté 2 nouveaux directeurs (Codolet et Gaujac / Saint-Marcel de Careiret).

Nous avons également pérennisé 2 postes d'agents d'entretien (Bagnols-sur-Cèze et Laudun).

3 Les ambitions 2024

1- La participation :

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), un travail autour de la participation des jeunes a été engagé par les équipes des 3 centres ados du territoire. Une formation a été proposée aux 3 directeurs en janvier 2023 et différentes actions ont été mises en œuvre par la suite :

- Petit dej philo
- Ateliers participation
- Débats
- Organisation d'évènements (20 de Planet'Ados, sorties, etc...)

Les postures professionnelles évoluent ainsi que les outils et projets proposés aux publics. L'objectif étant de donner la parole aux jeunes, des les rendre acteurs de leurs vacances et projets et de développer leur pouvoir d'agir.

La formation des équipes, le développement de partenariats, la création de temps d'échanges et de débat ainsi que la mise en œuvre d'outils pédagogiques innovants font partie des objectifs pour l'année 2024.

2- Référent inclusion et accueil

spécifiques :

En lien avec les constats du diagnostic de la Convention Territoriale Globale (CTG) et des fiches actions qui en découlent. Une réflexion globale sur la manière d'organiser l'accueil d'enfants à besoin spécifique nous a amené à créer un poste dédié à cela.

Depuis le 1er juillet 2023, une personne est en charge de réaliser un travail :

- De diagnostic des accueils réalisés et de préparation des nouvelles arrivées.
- D'être l'interlocuteur unique pour les familles du territoire.
- De représenter le service auprès des partenaires en lien avec la thématique.
- D'établir les bilans pour la CAF.
- De proposer un accompagnement des équipes sur le terrain pour faciliter les accueils.
- De proposer des ressources pour former les équipes d'animations.
- De mettre à disposition et de faire vivre du matériel adapté pour garantir un accueil de qualité.

- De sensibiliser les publics à la question de la différence et du handicap.

Quelques chiffres :

- En **2021** nous avons accueilli 40 enfants à besoin spécifique pour un volume de 3989 heures de présence.

- En **2023** ce sont 57 enfants accueillis pour un volume de 12 000 heures de présence. Soit une **augmentation de 400 % du temps d'accueil.**

Petite Enfance

- 1 // Zoom sur les services Petite Enfance // **page 50**
- 2 // La réponse aux besoins des familles // **page 52**
- 3 // Les professionnel(le)s des services Petite Enfance // **page 55**
- 4 // Quelques spécificités du service // **page 56**
- 5 // Le partenariat et les financements // **page 57**
- 6 // Les projets des services Petite Enfance // **page 59**

1 Zoom sur les services Petite Enfance

13 multi-accueils et 2 RPE (Relais Petite Enfance)

■ Pour l'accueil collectif :

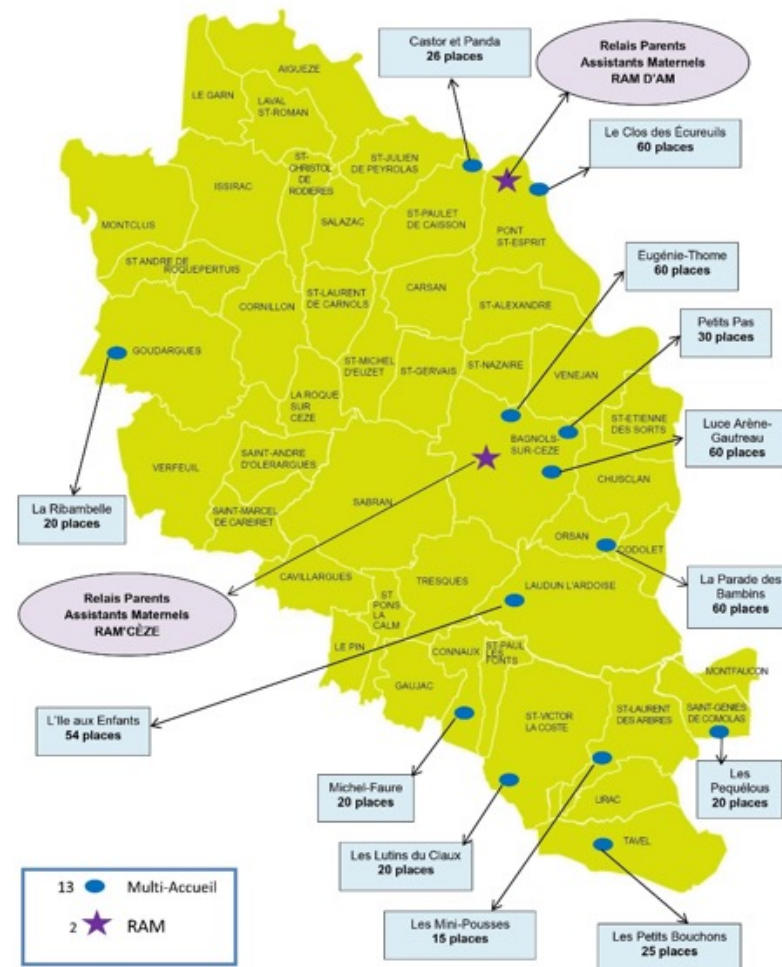
Les **13 multi-accueils** du territoire accueillent 921 enfants sur les 470 places offertes en accueil régulier, occasionnel, ou en horaire atypique, issus de 44 communes du territoire et 11 communes extérieures.

En 2023, 2 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les multi-accueils et 37 enfants avec un plan d'accueil individualisé (PAI) ont été accueillis dans les multi-accueils.

Le nombre de places d'accueil :

| MODE D'ACCUEIL | NOMBRE | CAPACITÉ D'ACCUEIL |
|--------------------------------------------------|--------|--------------------|
| Accueil Collectif : multi-accueil | 13 | 470 |
| Accueil individuel : assistant(e)s maternel(le)s | 261 | 785 |

L'offre d'accueil Petite Enfance de la CAGR



■ **Pour l'accueil individuel :**

Deux Relais Petite Enfance (RPE),

- un à Pont-Saint-Esprit
- un à Bagnols-sur-Cèze.

Ils renseignent :

- les familles en recherche d'un accueil individuel ou employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le): **962 échanges.**
- les assistant(e)s maternel(le)s sur leurs droits et devoirs : **1104 échanges.**
- les partenaires (services de l'Etat, du Département...).

Ils organisent des matinées d'éveil, temps collectifs qui permettent à la fois aux enfants de rencontrer leur pair, et d'être en contact avec d'autres adultes, de se socialiser, et aussi aux assistant(e)s maternels(les) de se rencontrer, d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

Les RPE ont aussi pour objectif de **valoriser l'accueil individuel.**

Depuis le 1er septembre 2021, date de départ de la responsable du RPE RAM D'AM de Pont-Saint-Esprit, les 2 RPE ont été réunis en un seul.

Les matinées d'éveil et les permanences continuent d'être programmées sur les 3 lieux différents :
 RPE Ram'Cèze (Bagnols-sur-Cèze),
 RPE Ram d'Am (Pont-Saint-Esprit)
 et le Centre de Loisirs Françoise Dolto (Laudun-L'Ardoise).

En 2023, 174 matinées d'éveil ont été organisées, auxquelles ont participé **77 assistant(es) maternel(les) et 276 enfants.**

| RPE | RAM CEZE | RAM D'AM |
|---------------------------------------------|------------|------------|
| ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S agré(e)s | 174 | 87 |
| Inscriptions au RPE | 6 | 2 |
| En activité | 152 | 80 |
| En arrêt | 18 | 7 |
| Capacité d'accueil | 506 | 279 |

Le territoire du RAM CÈZE concerne 20 communes (secteurs Centre et Sud) et le RAM D'AM concerne 24 communes (secteur Nord)

2 La Réponse aux besoins des familles

■ La réponse aux besoins d'accueil des familles :

■ Pour les demandes d'accueil collectif:

Une commission d'attribution des places a lieu annuellement. Les chiffres 2023 : 357 demandes issues de 37 communes différentes dont 4 hors agglo/ 182 places vacantes et 244 réponses positives.

■ Pour les demandes d'accueil individuel:

Les 2 RPE accompagnent les familles en recherche d'un mode d'accueil individuel ou qui emploient déjà un(e) assistant(e) maternel(le).

En 2023,
74,6 % de réponses positives
aux familles.



■ La réponse aux besoins de soutien et d'accompagnement des familles :

Le service Petite Enfance a développé des actions spécifiques :

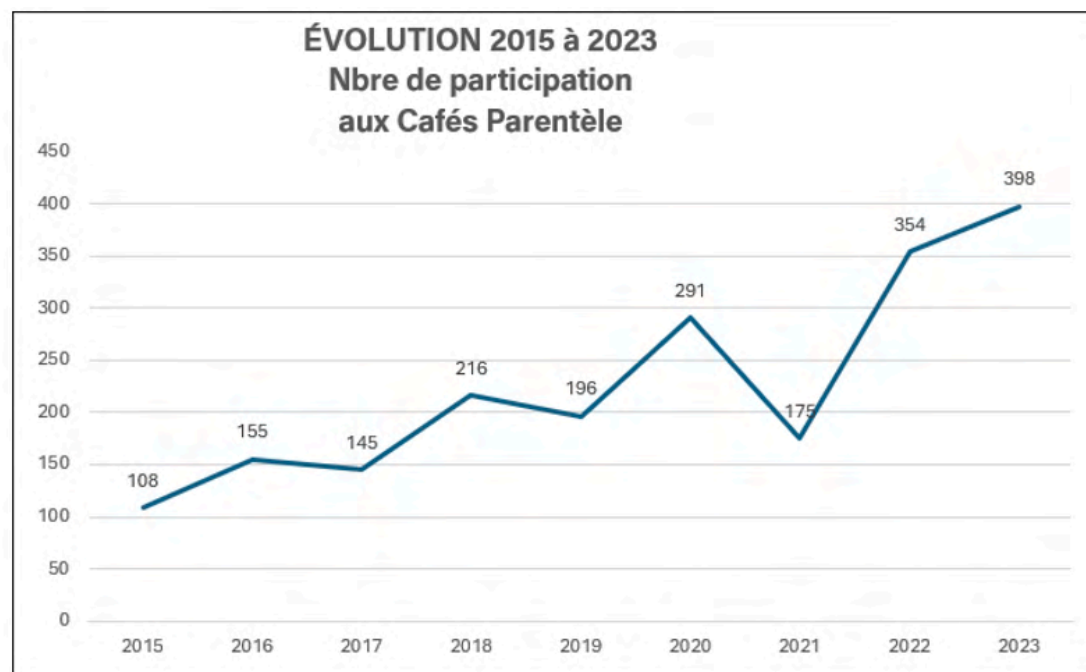
- **des conseils de crèche** ont été mis en place pour informer et créer de l'échange « équipe/ familles/gestionnaire » 2 conseils de crèche/an.

- pour accompagner les familles : toutes les crèches proposent des actions ponctuelles sous forme d'ateliers Parents/ Enfants.

- le service Petite Enfance porte aussi l'action **Cafés Parentèle**, destinée à accompagner l'ensemble des familles du territoire, quel que soit l'âge de leurs enfants. En 2023, 6 Cafés Parentèle se sont déroulés en Visio et /ou en présentiel dans 3 communes différentes de la CAGR (Bagnols-sur-Cèze, Laudun-L'Ardoise, Pont-Saint-Esprit), sur des thèmes suggérés par les familles.

En 2023, 398 personnes ont participé aux Cafés Parentèle, soit une augmentation de 12% par rapport à 2022.

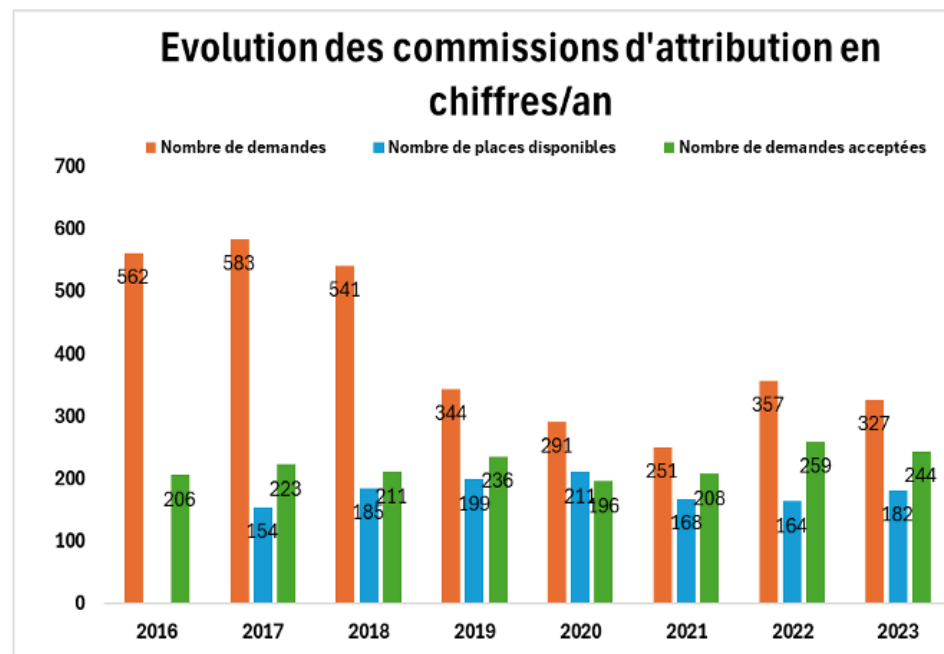
Action co-financée par le REAAP (Réseau Écoute et d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien



■ Enfants accueillis en multi-accueil par origine géographique :

Nombre d'enfants et familles par commune année 2023

| Répartition des familles et des enfants par ville | Famille | Enfant |
|---------------------------------------------------|------------|------------|
| BAGNOLS-SUR-CEZE | 201 | 216 |
| CARSAN | 10 | 13 |
| CAVILLARGUES | 8 | 9 |
| CHUSCLAN | 11 | 11 |
| CODOLET | 7 | 7 |
| CONNAUX | 23 | 26 |
| CORNILLON | 9 | 9 |
| GAUJAC | 15 | 16 |
| GOUDARGUES | 12 | 15 |
| ISSIRAC | 2 | 2 |
| LAUDUN-L'ARDOISE | 103 | 109 |
| LAVAL ST ROMAN | 1 | 1 |
| LE GARN | 3 | 3 |
| LE PIN | 3 | 3 |
| LIRAC | 9 | 9 |
| MONTCLUS | 1 | 1 |
| MONTFAUCON | 12 | 15 |
| ORSAN | 17 | 17 |
| PONT-SAINT-ESPRIT | 74 | 77 |
| SABRAN | 14 | 18 |
| SAINT-ALEXANDRE | 5 | 5 |
| SAINT-ANDRE D'OLERARGUES | 3 | 3 |
| SAINT-ANDRE DE ROQUEPERTUIS | 5 | 8 |
| SAINT-GENIES DE COMOLAS | 22 | 25 |
| SAINT-GERVAIS | 5 | 5 |
| SAINT-JULIEN DE PEYROLAS | 14 | 15 |
| SAINT-LAURENT DE CARNOLS | 8 | 8 |
| SAINT-LAURENT DES ARBRES | 33 | 36 |
| SAINT-MARCEL DE CAREIRET | 4 | 4 |
| SAINT-MICHEL D'EUZET | 6 | 7 |
| SAINT-NAZAIRE | 14 | 16 |
| SAINT-PAUL LES FONTS | 17 | 16 |
| SAINT-PAULET DE CAISSON | 24 | 25 |
| SAINT-PONS LA CALM | 11 | 11 |
| SAINT-VICTOR LA COSTE | 21 | 24 |
| SALAZAC | 1 | 1 |
| TAVEL | 35 | 38 |
| TRESQUES | 15 | 17 |
| VEJAN | 8 | 9 |
| VERFEUIL | 4 | 4 |
| TOTAL | 790 | 854 |



En 2023, il n'y a pas eu pas de demandes pour les familles habitant les communes suivantes : Aiguèze, La Roque-sur-Cèze, Saint-Christol de Rodières, Saint-Etienne-des-Sorts.

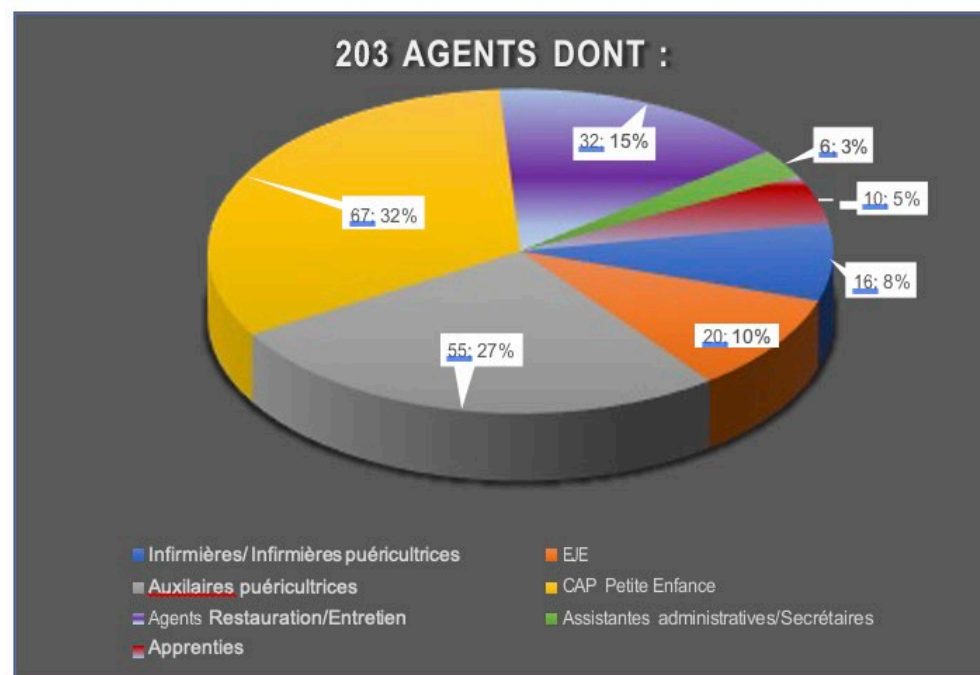
3 Les professionnel(le)s des services Petite Enfance

203 agents qualifiés (infirmière-puéricultrice, infirmière, EJE, AP, CAP AEPE, agent de restauration, agent d'entretien) accueillent quotidiennement les enfants et leurs parents.

Une quarantaine d'agents assurent également le remplacement des professionnel(le)s absent(e)s.

Un pôle administratif (5 assistantes administratives) centralise les inscriptions et accompagne les directrices pour le travail administratif (3 assistantes) et assure la gestion des dossiers achats, marchés, demandes de subvention, organisation d'évènements, des conseils de crèche, et relations avec la CAF (2 assistantes administratives).

Parmi ces 203 agents, le service Petite Enfance forme en alternance, 11 apprenti(e)s en formations d'EJE, AP, CAP AEPE, et accueille tout au long de l'année de nombreux stagiaires (116 pour l'année scolaire 2021-2022).



4 Quelques spécificités du service

■ Les actions transversales :

▪ Des actions conjointes :

- Entre le RPE et les crèches, organisation de chasses aux œufs.
- L'action « éveil musical » avec l'école de musique de Codolet/Chusclan continue sa tournée dans les multi-accueils. En septembre 2023, ce sont les enfants du multi-accueil L'île aux enfants de Laudun-L'Ardoise qui en ont bénéficié.

▪ Des actions partenariales :

- Entre la médiathèque et les multi-accueils Eugénie-Thome, Petits-Pas, Luce-Arène-Gautreau et RPE Ram'Cèze.
- Ce dernier a également un partenariat avec la ludothèque pour faciliter l'accès aux assistantes maternelles du territoire.

▪ Les actions annuelles en 2022 :

- La fête de la Petite Enfance s'est déroulée le 2 juin 2023 dans le parc du centre de loisirs Vigan-Braquet et a rassemblé **208 enfants et 171 parents**.

- Le colloque annuel a eu lieu le 16 octobre 2023 sur le thème « **Le bien-être de l'enfant de crèche... des approches complémentaires (familles, professionnels, élus...)** » avec la participation de **148 professionnel(les)**.

▪ Les intervenants :

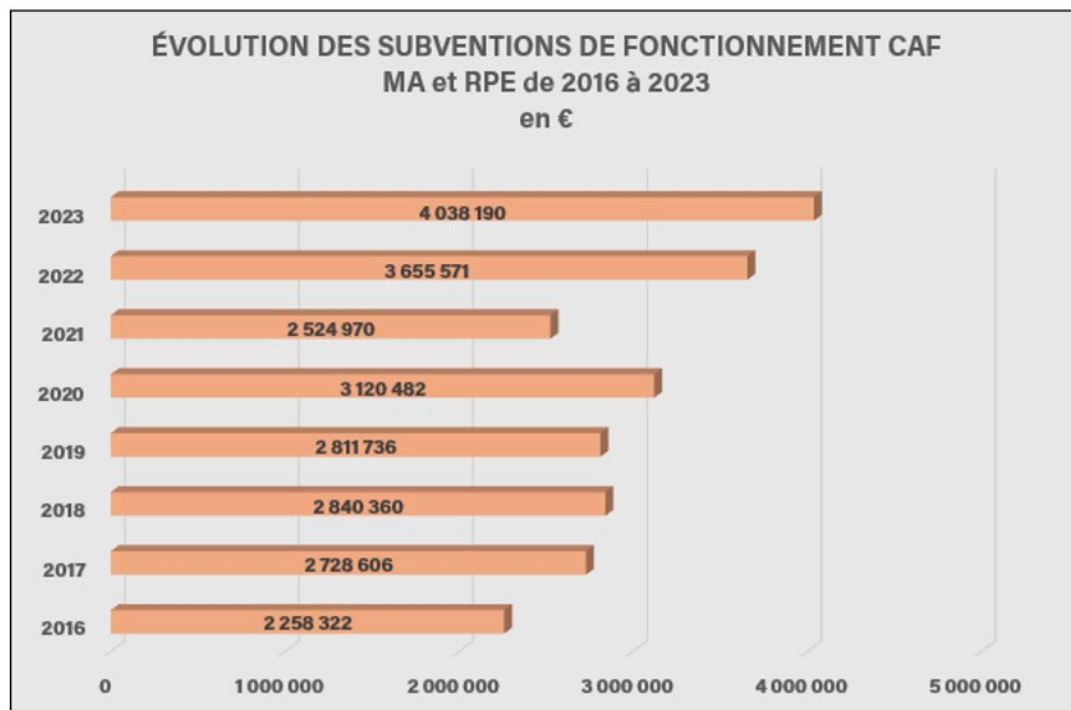
Le service Petite Enfance s'adjoint la collaboration d'un médecin pédiatre vacataire pour le suivi de la santé des enfants (5/6 vacations / an / crèche) et d'un psychologue vacataire qui assure les analyses de la pratique des équipes (5 séances / an / crèche et 5 séances également pour les 2 Relais Petite Enfance en direction des assistant(e)s maternel(le)s, et pour l'équipe de direction, les 13 directrices).

5 Le partenariat et les financements

Depuis le 7 décembre 2021 et la Signature de la Convention Territoriale Globale, les financements Caf ont évolué.

2.3 ETP sont concernés par cette convention et financés en partie sur le service.

Partenaires financiers complémentaires : MSA (mutuelle solidaire agricole), Département, Région.



- **Lancement du chantier de construction/ réhabilitation de Petits pas :**

sur Bagnols sur Cèze (durée environ 20 mois).

- **Aide à investissement pour travaux et électroménagers :**

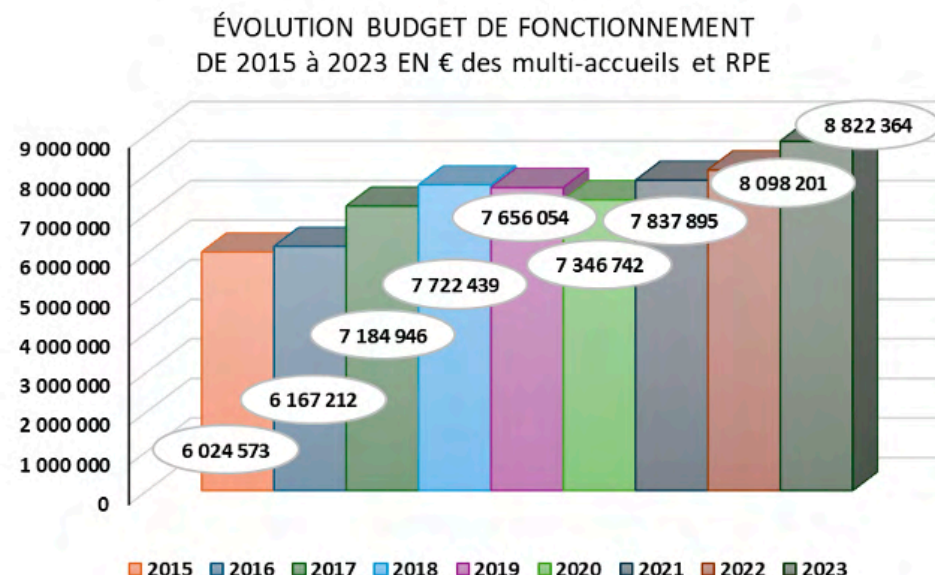
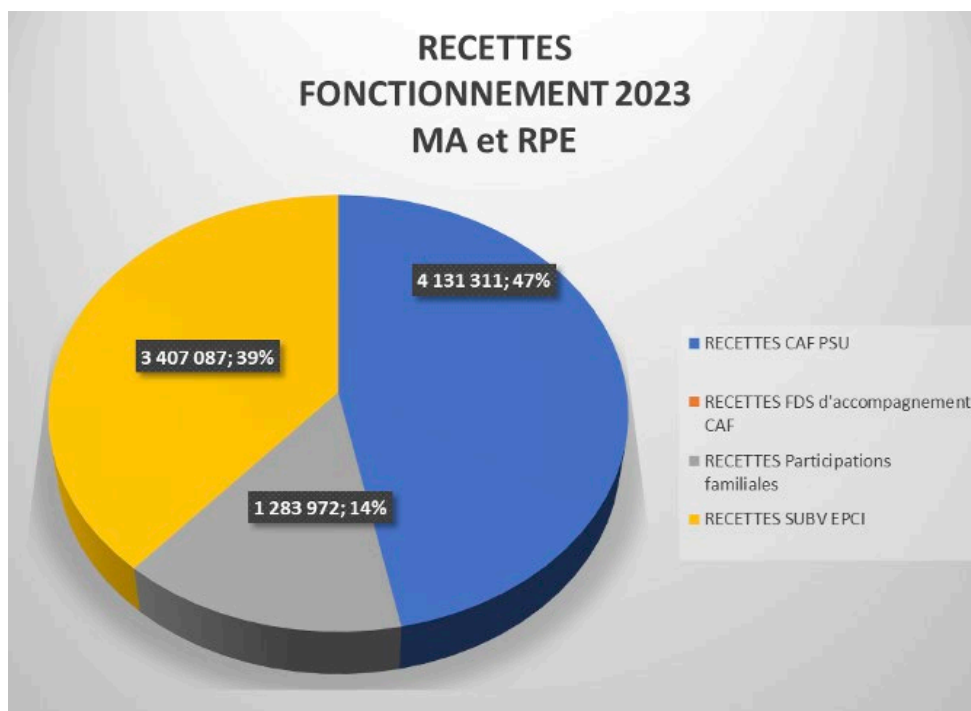
d'un montant de 28460.15 € pour l'année 2023 au titre du FME (Fonds pour travaux de Modernisation des EAJE).

■ **Dépenses et recettes de fonctionnement :**

Un budget de fonctionnement 2023 d'un montant de 8 822 370 €

Augmentation par rapport à 2022 de 8.9% sur cette période, les aides de la Caf ont progressé de 4.8% et les participations familiales de 1.3%. le reste de l'effort a été apporté par les subventions EPCI.

En 2023, le taux de facturation est de **111 % en moyenne (un taux qui doit tendre vers 107%)**.



6 Les projets des services Petite Enfance

■ Projets des services Petite Enfance pour les années à venir :

▪ À court terme :

Maintien des actions phares du service : Cafés parentèle, fête de la Petite Enfance, colloque annuel.

Développement des partenariats accueil individuel / accueil collectif et accueil et inclusion.

Mise en place du poste de Référent Santé (décret n°2021-1131) visant à renforcer l'accompagnement des équipes dans le domaine de la santé et du développement des enfants, et mieux accompagner l'accueil et l'inclusion des enfants fragiles et/ou différents.

Mise en œuvre de la CTG.

Soutien et développement des actions de professionnalisation et de développement

des compétences des agents du service.

▪ À court et moyen terme :

Construction / rénovation de Petits Pas.
Construction d'une nouvelle crèche à Tavel.
Création de Places :
+10 à 20 à Petits Pas,
+14 à 24 à Tavel.

Développement du soutien à la Parentalité : création d'un espace familles de 53 m² au sein de la nouvelle crèche Petits Pas.

Intégration de pratiques portant sur la santé environnementale.

▪ À long terme :

Engager une réflexion pour l'agrandissement et la reconstruction de la crèche de Laudun.

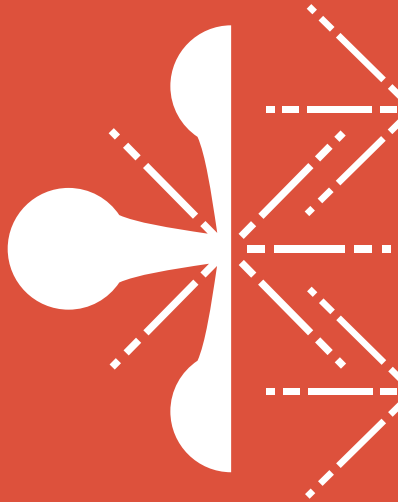
Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Pôle des affaires financières et de la modernisation

Finances // **page 63**

Commande publique // **page 71**

Régie centrale // **page 71**

Informatique et réseaux // **page 75**

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Finances

- 1 // Le service Finances // **page 64**
- 2 // Les éléments marquants de l'année 2023 // **page 65**
- 3 // Les grandes masses financières 2023 // **page 66**



1 Le service finances

Le Service Finances de l'Agglomération du Gard Rhodanien se compose de 6 agents. Tout en veillant aux analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives nécessaires à la préparation budgétaire, il assure la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires et comptables notamment dans la vérification avant la transmission à la Trésorerie Municipale et à la mise en paiement.

■ Les activités principales

- Assure la bonne gestion financière de la collectivité
- Elabore, exécute et suit le budget
- Règle les fournisseurs et sollicite le recouvrement des créances
- Facture à l'utilisateur
- Travaille en collaboration avec la trésorerie de Bagnols-Sur-Cèze
- Gère des investissements et opérations liées (Patrimoine et inventaire)
- Gère la dette, des garanties d'emprunts
- Gère la trésorerie

■ Les Budgets

- L'Agglomération dispose de 10 budgets :
- 1 Budget Principal
- 3 Budgets Zones d'Activités
- 1 Budget Aire d'Accueil des Gens du voyage
- 1 Budget Transports
- 1 Budget Gémapi
- 1 Budget DSP Eau
- 1 Budget DSP Assainissement
- 1 Budget Gestion des Baux

2 Les éléments marquants de l'année 2023

■ Les chiffres clés

En dépenses, 14 506 lignes de mandats ont été émises en 2023 avec un délai global de paiement, qui se situe en dessous des 30 jours.

En recettes, 3 100 lignes de titres ont été émises sur l'exercice 2023 avec un taux de recouvrement de plus de 94 %, en amélioration par rapport à 2022.

■ La préparation du passage à la M57

L'année 2023 a été marquée par la préparation des phases nécessaires au passage à l'instruction budgétaire et financière M57 au 1er janvier 2024. Ces phases préalables se sont faites pour les budgets en M14 (six budgets) en plusieurs étapes :

- La rédaction du règlement budgétaire et financier
- La délibération des nouvelles modalités d'amortissement des biens
- La délibération de fongibilité des crédits entre chapitre
- La transposition de tous les comptes par rapport à la nouvelle nomenclature M57
- La transposition des immobilisations.

La conduite de ce projet s'est faite en partenariat avec le Service de gestion comptable de Bagnols-sur-Cèze.

3 Les grandes masses financières 2023

■ Le Budget principal

D'une manière générale et au regard de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2016, la situation financière de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien est saine. En 2023, les recettes atteignent 69,5 M€ et les dépenses 62,3 M€ (recettes et dépenses réelles de fonctionnement).

● **Les recettes de fonctionnement** sont composées à environ 62% de la fiscalité levée sur les contribuables et les entreprises (en diminution par rapport à 2022 en raison notamment de la revalorisation des valeurs locatives en 2023 (7,1% contre 3,4% en 2022)).

Le deuxième poste de recettes concerne les dotations et participations de l'Etat, Département, Région, etc, en lien avec les activités menées par l'agglomération.

Pour 2023, les recettes réelles de fonctionnement augmentent (de plus de 3% par

rapport à 2022) et sont majoritairement représentées par :

- 43,6 M€ pour les impôts et taxes,
- 17,5 M€ pour les dotations et subventions
- 6,9 M€ pour les produits des services.

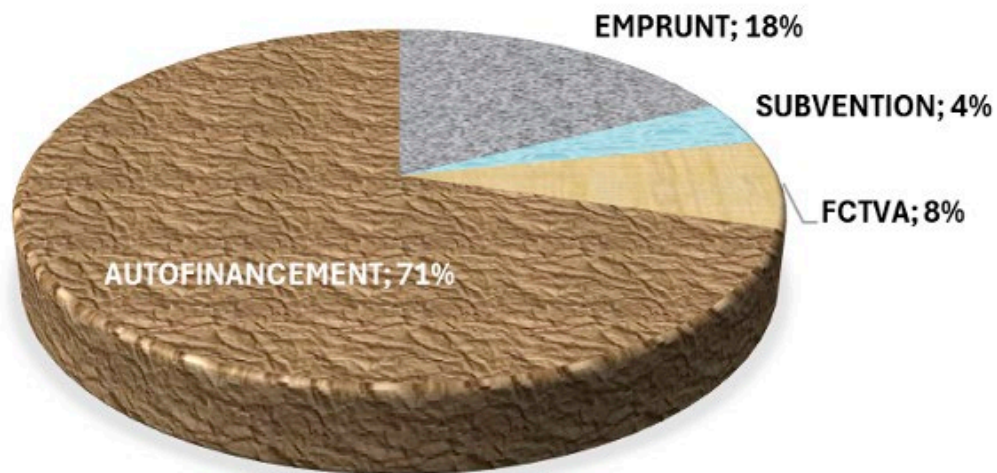
● Les principaux postes de dépenses de fonctionnement de la collectivité sont :

- Les atténuations de produits (dont Attributions de Compensations, Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) et FNGIR) pour 35%,
- Les charges de personnel pour 32 %,
- Les charges à caractère général (fluides...) pour 28 %.

● De leur côté, les recettes d'investissement financent prioritairement les dépenses d'équipement de l'Agglomération.

On comptabilise en 2023, 5,6 M€ de recettes réelles d'investissement dont 449 K€ de FC-TVA, 221 K€ de subventions perçues et 1 M€ d'emprunt.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



● **Les dépenses d'équipement** représentent 4,6 M€ en 2022 contre 3,8 M€ en 2022.

A ces dépenses, sont intégrés le versement de fonds de concours aux communes, les projets de construction, de réhabilitations ou de rénovation de bâtiments, les achats de mobilier et matériel divers.

■ Les budgets annexes

| | TRANSPORT | AIRE D'ACCUEIL | GEMAPI | ZA BERNON | ZA L'ESPERANT | ZA SARCIN | DSP EAU | DSP ASSAINISSEMENT | GESTION DES BAUX |
|------------------------|---------------|----------------|--------------|--------------|---------------|-----------|--------------|--------------------|------------------|
| INVESTISSEMENTS | | | | | | | | | |
| RECETTES | 736 484,87 | 139 471,83 | 464,97 | 997 261,70 | 1 217 704,52 | 0,00 | 1 835 666,36 | 2 984 582,21 | 0,00 |
| DEPENSES | 1 889 252,30 | 167 089,34 | 6 018,45 | 1 032 000,31 | 1 248 059,61 | 2 732,81 | 5 185 871,21 | 4 591 229,90 | 7 878 704,63 |
| FONCTIONNEMENT | | | | | | | | | |
| RECETTES | 10 107 896,42 | 283 991,03 | 1 005 818,61 | 1 498 358,20 | 1 510 633,18 | 0,00 | 3 011 956,76 | 4 168 500,44 | 965 165,76 |
| DEPENSES | 9 773 984,11 | 271 940,24 | 972 158,08 | 1 106 688,75 | 1 243 356,78 | 6 616,52 | 2 802 351,76 | 2 591 557,45 | 1 034 490,22 |

Commande publique

- 1 // Le service commande publique // **page 70**
- 2 // Les éléments marquants de l'année 2023 // **page 73**



1 Le service commande publique

■ Le service commande publique

Le service commande publique de l'Agglomération du Gard rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 10 agents : trois assistants acheteurs, deux gestionnaires de la commande publique, deux assistantes administratives, une assistante comptable, deux apprentis et une responsable de service.

Il conclut les contrats de commande publique en garantissant leur régularité juridique et en contribuant à une bonne gestion de l'argent public : procédures de passation, suivi de l'exécution des marchés et délégations de services publics, contrôle et assistance auprès des services.

Il organise les différentes commissions de la collectivité.

Enfin, il rationalise, centralise et optimise certain type d'achats (fournitures administratives, produits entretien, téléphonie...)

■ Les activités principales

- Gestion de l'achat (fournitures administratives, produits entretien, téléphonie, papier, enveloppe, EPI)
- Conseiller les services pour les achats de faibles montants
- Accompagner les services opérationnels dans la définition de leur besoin et proposer les procédures de marchés publics les plus adaptées aux objectifs et selon le budget
- Elaborer les pièces des dossiers de consultation des entreprises (DCE),
- Créer et publier les avis de publicité sur le profil acheteur et sites légaux (BOAMP-JOUE etc)
- Ouverture des plis dématérialisée
- Analyser les candidatures et appuyer le service opérationnel concerné dans l'analyse des offres
- Préparer, participer et suivre les commissions
- Notification et contrôle des marchés (notification, rejet, contrôle de légalité)
- Assurer le suivi de l'exécution en lien avec le service opérationnel concerné (avenant,

- acte de sous-traitance, application de pénalités de retard, résiliation...) et garantir la sécurité juridique des procédures mises en œuvre.

2 Les éléments marquants de l'année 2023

■ Nombre de marchés et Délégations de Service Public (DSP) en 2023

- 37 marchés ont été notifiés par le service. Sur les 37 procédures, 30 % intégraient des clauses sociales et 73 % disposaient d'un critère de jugement lié au développement durable.

■ Commissions convoquées

- Chaque procédure génère au minimum l'organisation d'une commission d'attribution ;
- 1 procédure a fait l'objet de relance ;
- 1 procédure a été abandonnée ;

■ Les chiffres clés des Achats

- Nombre de bons de commande émis en 2023: **405**
- Factures traitées : **1 017**, (téléphonie, copieurs, fontaines à eau, contrats..) dont :
 - ◇ Téléphonie : 451 factures
 - ◇ Autres : 501actures

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Pôle des affaires financières et de la modernisation

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE

Régie centrale

- 1 // Le service de la régie centrale // **page 74**
- 2 // Les éléments marquants de l'année 2023 // **page 75**

1 Le service régie centrale

Le Service de la Régie centrale de l'Agglomération du Gard Rhodanien a été créé au 1er janvier 2023 en remplacement de 29 anciennes régies existantes (Crèches et ALSH). Cela a permis au personnel des crèches et des ALSH de se recentrer sur leurs missions principales.

Il est composé de 4 agents et d'un responsable de service. La Régie centrale accueille le public toute la semaine aux horaires suivants :

- Les lundi et mardi de 13h à 17h30.
 - Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.
 - Les jeudi et vendredi de 8h30 à 13h.
- Une permanence délocalisée à lieu deux mercredi par mois à Pont-St-Esprit (Clos Bon Aure).

L'année 2023 a été une année marquée par la mise à disposition des familles utilisatrices des crèches et des Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) d'un Portail familles.

Celui-ci permet de :

- Regrouper toutes les informations de la famille,
- S'inscrire en ligne,
- Payer en ligne leurs factures

A l'exception du paiement des séjours qui demeure en pré-paiement, le service a également mis en œuvre la post-facturation pour les ALSH, uniformisant ainsi le même mode de facturation que celui pratiqué pour les crèches.

Le service de la Régie centrale procède également à l'encaissement de la Taxe de séjour payée dans le cadre des nuitées passées par les touristes sur le territoire de l'agglomération. Un portail dédié existe également pour les hébergeurs.

L'Agglomération va poursuivre la modernisation de ses services offerts à ses usagers. Ainsi, à la rentrée de septembre 2024, les Ecoles de musique vont intégrer le Portail Famille, et la facturation sera gérée par la Régie centrale. Cela permettra ainsi aux redevables de pouvoir payer leurs factures en ligne. Cette nouveauté permettra également la suppression des régies qui subsistent dans toutes les écoles de musique de l'agglomération.

2 Les éléments marquants de l'année 2023

■ Les activités principales

- Encaisser les paiements des familles dans le cadre des prestations petite enfance, enfance et jeunesse
- Relancer les familles à la suite des impayés
- Encaisser le produit de la taxe de séjour
- Contrôler les reversements

■ Les chiffres clés

● Régie familles

- 2 156 605,21 € facturés
- 2 022 299,36 € encaissés
- +93 % de paiement en ligne
- Environ 3,5 % de paiement en CESU et ANCV
- environ 2% des règlements en chèque et 1,5 % en espèces

● Taxe de séjour

- 234 000 € encaissés directement
- 320 000 € de recettes perçues directement par les opérateurs numériques
- Total de 534 000 € de recettes de taxe de séjour encaissé

Informatique et réseaux



Le service informatique

Le Service Informatique de l'Agglomération du Gard Rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 5 agents : deux techniciens, un apprenti, une assistante et un responsable de service.

L'année 2023 a été une année marquée par une poursuite de la modernisation des services. Un accompagnement a été opéré tout au long de l'année pour permettre d'aboutir en fin d'année au lancement de deux consultations d'envergure : la mise en place de la Gestion Electronique du Courrier (GEC) et la téléphonie par internet.

Des projets plus techniques ont été réalisés également, comme le déploiement du wifi au siège de l'agglomération ou encore la préparation et la création des outils pour le service Régie Centrale.

En parallèle, il était important de protéger ces données. Une campagne de sensibilisation des utilisateurs informatiques a été lancée en partenariat avec le prestataire Avant

de Cliquer, afin de contribuer aux bonnes pratiques lors de la réception de méls et utilisation de périphériques externes.

L'agglomération va poursuivre sa modernisation par la mise en place d'outils toujours plus collaboratifs et efficaces. Les perspectives 2024 et suivantes s'articuleront autour de projets d'envergure comme la mise en place d'un nouveau système de téléphonie par internet, la Gestion Électronique de Courrier (GEC), puis la Gestion Electronique des Données (GED) et enfin, à moyen terme, le Service d'Archivage Electronique (SAE).

■ Les activités principales

- Maintenir en productin l'informatique sur l'ensemble des services.
- Prendre en charge les tickets des agents (environ 105 tickets/mois).
- Assister les utilisateurs.
- Organiser la mise à niveau du parc informatique par l'installation de :
 - 40 ordianteurs portables
 - 1 station de travail

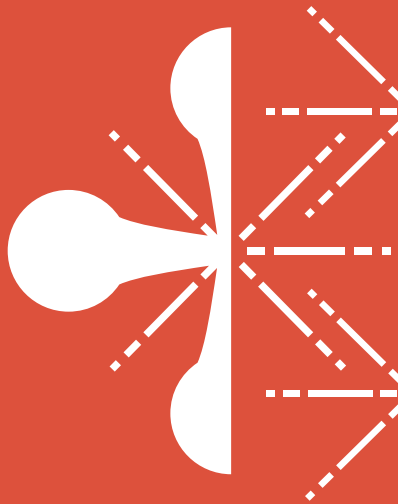
Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Pôle environnement

Prévention et gestion des déchets // **page 80**

Service Eau et Assainissement // **page 88**

Transition écologique et risques majeurs // **page 95**

Prévention et gestion des déchets

1 // Faits marquants de l'année // **page 81**

2 // Prévention / Éducation environnementale // **page 86**

3 // Conclusion // **page 87**



1 Faits marquants de l'année

- Année blanche pour la Redevance incitative :

- Poursuite des commandes des équipements : bacs pucés OMR, colonnes avec contrôle d'accès... ;
- Poursuite de la dotation ou échange de volume chez les habitants/entreprises, réalisés par l'Agglomération ;
- Établissement et validation de la Grille tarifaire pour 2024 ;

- L'année blanche sur la Redevance incitative a pour effet la baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles (- 30 %) et la hausse des emballages (+ 40 %) et du verre (+ 2 %) ;

- Les tonnages en déchetterie repartent à la hausse (végétaux et encombrants) ;

- Préparation, analyse et attribution des différents marchés de transports et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

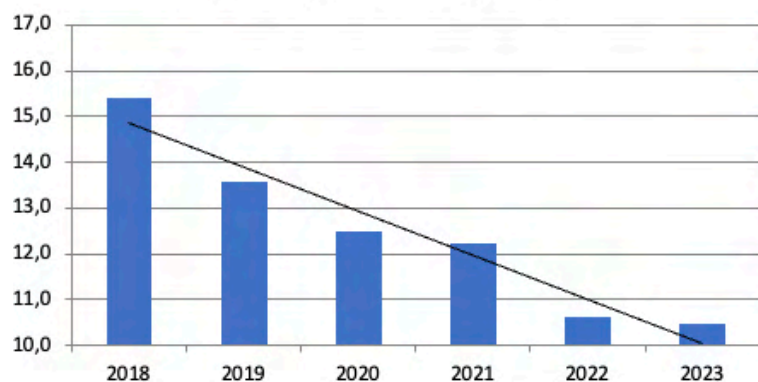
■ Indicateurs techniques pour les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) :

| Flux | Tonnages 2023 | Ratio 2022 Kg/hab.an | Ratio 2022 Kg/hab.an | Ecart 2022/2023 |
|------------|---------------|-------------------------|-------------------------|-----------------|
| OMR | 13 410 | 180 | 257 | - 30% |
| Emballages | 3412 | 45,7 | 32,7 | + 40% |
| Papiers | 781 | 10,5 | 10,6 | - 1% |
| Verre | 2 752 | 36,9 | 36,2 | + 2% |

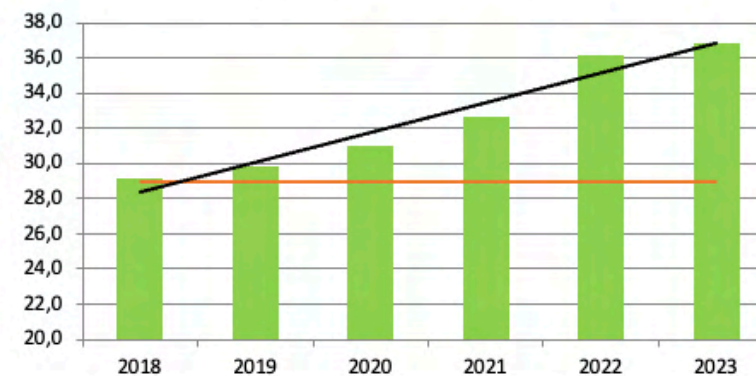
■ Indicateurs techniques pour les OMA :

| | Tonnages sortants | Taux de refus | Transporteur | Centre de tri | Ratio kg/hab.an |
|--------------------------------|-------------------|---------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
| Emballages (hors verre) | 2 229 | 34,7% | Mauffrey | Paprec Valréna | 29,9 |

Ratio Papiers en kg/hab.an



Ratio verre en kg/hab.an



■ Indicateurs techniques pour les déchetteries :

794 tonnes de plâtre recyclées

Ratio : 269 kg/hab.an
 (+ 4 % / 2022)

Valorisation matière : 31 %
 Valorisation organique : 48 %
 Enfouissement : 21 %

| Flux | Tonnages 2022 | Tonnages 2023 | Ecart 2022/2023 |
|-----------------------|---------------|---------------|-----------------|
| Déchets non dangereux | 30 920 | 31 344 | + 1 % |
| <i>dont gravats</i> | 11 336 | 10 785 | - 5 % |
| <i>dont végétaux</i> | 9 227 | 9 877 | + 7 % |
| <i>dont mobilier</i> | 1 462 | 1 517 | + 4 % |
| DDS (filiale REP) | 77,1 | 79,1 | + 3 % |
| DDS (hors périmètre) | 74,4 | 87 | + 17 % |
| D3E | 613 | 641 | + 4,6 % |
| Textiles | 209 | 213 | + 2 % |

■ Indicateurs économiques :

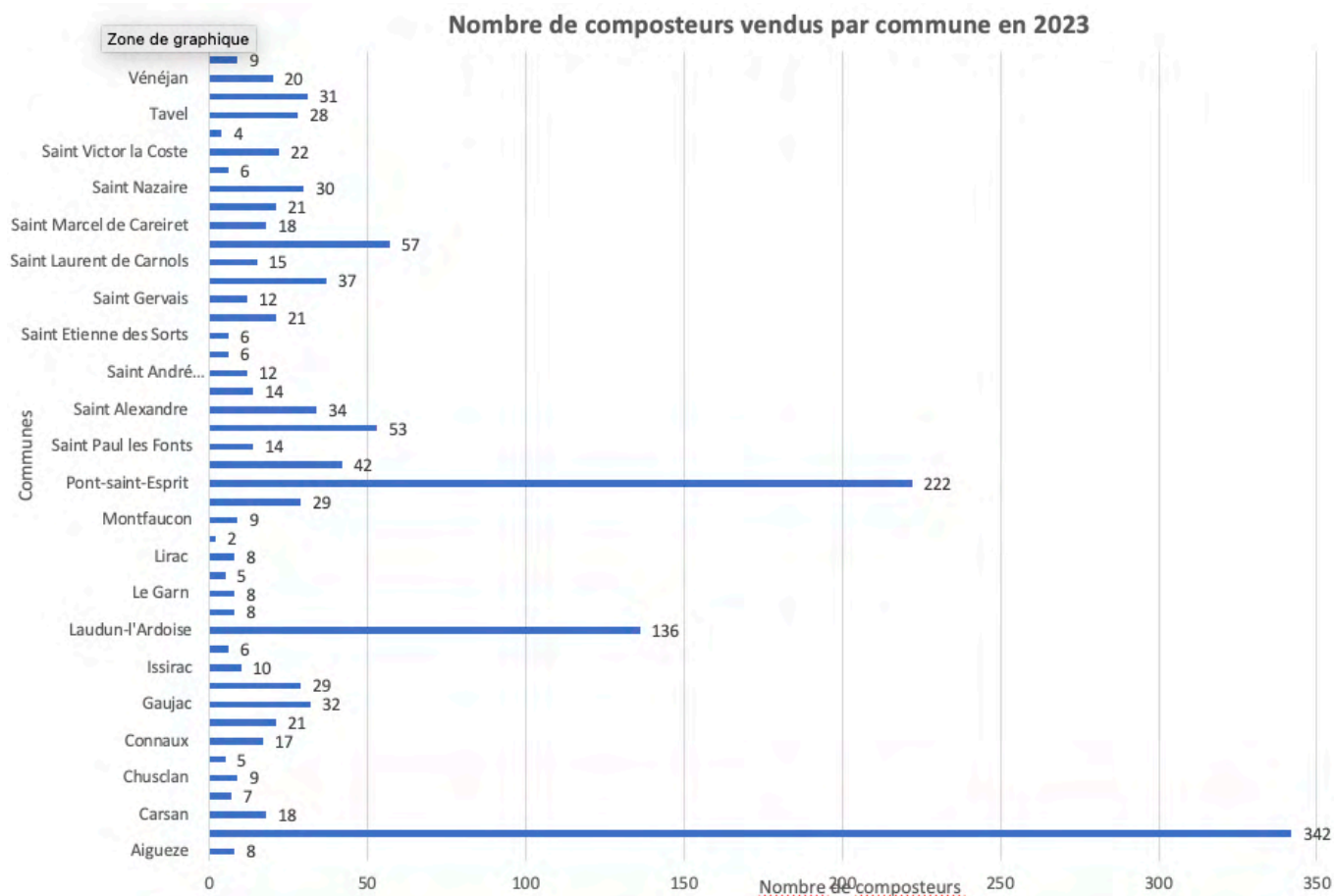
| Prestations | Montant TTC | Coût TTC / hab |
|-----------------------------|-------------------|-----------------|
| Collecte OMR et emballages | 3 946 044€ | 52,86 € |
| Collecte verre | 149 519€ | 2,00 € |
| Collecte papiers | 71 146€ | 0,95 € |
| Transfert OMR et emballages | 413 949€ | 5,55 € |
| Traitement OMR | 2 211 491€ | 29,63 € |
| Tri emballages | 606 870€ | 8,13 € |
| Tri papiers | 27 916€ | 0,37 € |
| Déchetteries | 1 506 895€ | 20,19 € |
| Total | 8 933 830€ | 119,68 € |

■ Indicateurs économiques :

| Recettes | Montant |
|--------------------------------------------------|---------------------------------|
| <u>Citéo Emballages</u> | 621 600€ (Acompte T2 + T4 2023) |
| <u>Citéo Papiers</u> | 74 919 € (2023) |
| Eco System | 46 117,69 € (2023) |
| Eco maison | 69 110,74 € (2023) |
| Eco DDS | 7 790,34 € (2022) |
| Reprise matériaux (emballages + déchetteries) | 471 168,35€ |

2 Prévention Éducation environnementale

- Animations scolaires (année scolaire 2022 / 2023) :
 ◇ 2288 enfants sensibilisés (25 écoles, 1 collège, 2 ALSH, 1 IME) ;
 ◇ Thématiques : tri, recyclage, compostage, gaspillage alimentaire et 7^e continent de plastique ;
- Manifestations : Marché forain de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit (sensibilisation compostage, consignes de tri et Redevance Incitative)
- 1477 composteurs distribués auprès des administrés (pour rappel : 840 en 2022) ;
- 20 aires de « compostage partagé » mise en place, avec l'organisation de la réunion des compostophiles le 3 octobre 2023;
- Poursuite de l'expérimentation du broyage sur des aires communales, réalisée par le service Transition écologique : 55 bennes de déchetteries évitées.



3 Conclusion

- La baisse de la production des ordures ménagères se confirme avec l'année blanche de la RI : **- 30 %** ;
- Nouvelle augmentation significative de la partie recyclable, avec un travail à mener sur la qualité du tri des emballages (embauche ambassadeurs du tri à prévoir) ;
- **Taux de valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés (OM + recyclables + déchetteries) atteignant 70,9 % (58,2 % en 2022).**
- **Projets / Perspectives pour 2024 :**
 - Facturation de la RI (juillet et automne) ;
 - Fermeture des déchetteries au 1er janvier 2024 pour les artisans et commerçants ;
 - Mise en place d'un contrôle qualité sur les emballages (T2 2024) ;
 - Mise en place du contrôle d'accès dans les déchetteries au 2nd semestre 2024 ;
 - Préparation du futur appel d'offres pour la collecte des OM et des emballages (marché à performance).
 - Animation et suivi du PLPDMA en lien avec le COT ;

Service Eau et Assainissement

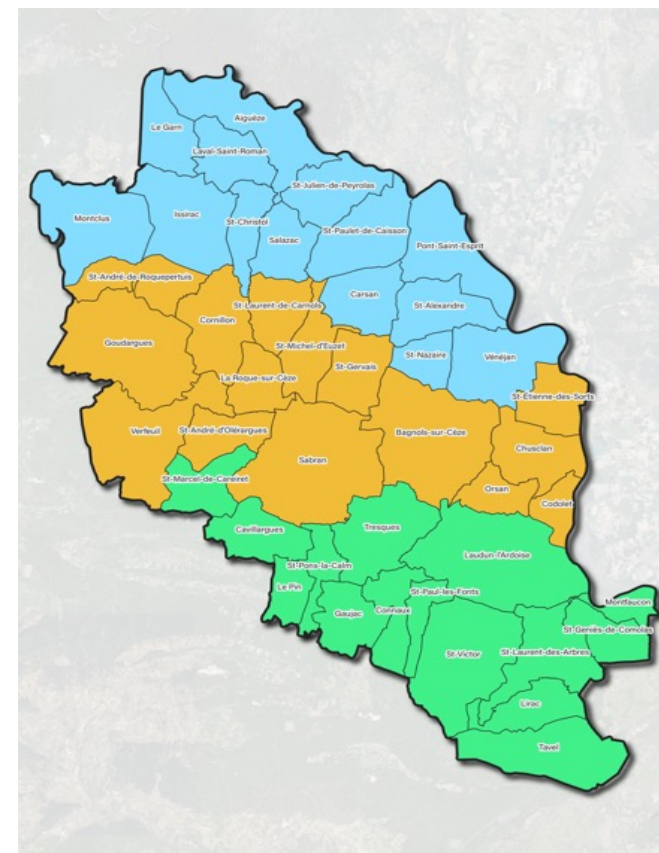
- 1 // Bilan de l'année 2023 // **page 89**
- 2 // Travaux en 2023 // **page 90**
- 3 // Études majeures 2023 // **page 91**
- 4 // Budget 2023 // **page 92**
- 5 // Eaux pluviales urbaines : bilan 2023 // **page 93**



1 Bilan de l'année 2023

■ La Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2023 la prise en main de l'eau potable et de l'assainissement avec notamment la mise en place de nouveaux modes de gestion, évolution de la tarification et mise en place de marchés pour travailler sur les projets.

- Mise en place au 1er janvier 2023 d'une DSP sur le périmètre "régies" de 23 communes.
- Poursuite de la réflexion sur l'évolution tarifaire (évolution tarifaire qui prend en compte la solidarité à l'échelle du territoire).
- Mise en place de contrats de maîtrise d'œuvre sur les 3 secteurs Nord, centre et Sud pour pouvoir engager les études sur nos projets.



2 Travaux en 2023

- Travaux de restauration de la continuité écologique de la Cèze au seuil de Chusclan.
- Travaux d'aménagements du forage du Bousquet sur la commune de Verfeuil et maillage avec la commune de Saint-Marcel de Careiret en vue de son alimentation en eau potable.
- Travaux de mise en conformité des forages sur la commune de Sabran.
- Travaux de création d'un maillage eau potable entre les communes de Saint-Michel d'Euzet et Saint-Laurent de Carnols.
- Mise en service du réseau d'adduction stricte du réservoir de Saint-Julien de Peyrolas depuis le forage des Baumasses.
- Renouvellement du réseau AEP sur le Chemin de la Conseillère sur Saint-Paulet de Caisson.
- Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées sur la Rue Villeneuve à Bagnols-sur-Cèze.
- Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées sur la Rue

Droite à Bagnols-sur-Cèze.

- Travaux de reprise du réseau AEP sur la Place Charron à Cornillon.
- Travaux de renouvellement des réseaux EU et AEP du Centre village sur la commune de Saint-Pons La Calm.
- Lancement des procédures réglementaire pour le forage du Bousquet à Saint-Marcel-de-Careiret.
- Extension du réseau d'assainissement des eaux usées - Quartier Bazine à Bagnols-sur-Cèze.
- Poursuite des travaux pour le forage de Saint-Pons-La-Calm.
- Poursuite des travaux pour le forage de Cavil-largues.
- Fin des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Laudun-L'Ardoise.
- Démarrage des travaux de renouvellement de la station d'épuration de Pont-Saint-Esprit.

- Travaux de renouvellement des réseaux en traversée du village RD26 à Lirac.,
- Extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le chemin des vignettes à Le Pin.
- Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et du réseau d'eau potable de la rue de l'ancien Couvent et de la rue du 14 juillet sur la commune de Saint-Nazaire (suite).
- Réhabilitation des réseaux AEP et EU – Estou-zilles Tranche 2 commune Bagnols-sur-Cèze.
- Renouvellement du réseau d'eau potable dans le cadre des travaux de requalification de la RD101 à Saint-Victor La Coste.
- Maillage AEP de sécurisation commune de Gaujac.
- Réhabilitation des réseaux AEP et EU dans le cadre des travaux du PEM à Bagnols-sur-Cèze.
- Réhabilitation du réseau AEP et EU – RD 4 Tavel – (Fin des travaux).

3 Études majeures 2023

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE

■ Schémas directeurs d'eau (SDAEP) :

Suivi du Schéma Directeur Stratégique Eau Potable de l'Agglomération (44 communes).

■ Schémas directeurs d'assainissement (SDA) :

Suivi du Schéma Directeur Stratégique Assainissement de l'Agglomération (44 communes)

Lancement du Schéma directeur sur le système d'assainissement de la STEP de CONNAUX.

4 Budget 2023

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE

■ DSP Assainissement :

Dépenses de fonctionnement : 2 591 557,45€
Recettes de fonctionnement : 4 168 500,44€
Dépenses d'investissement : 4 591 229,90€
Recettes d'investissement : 2 984 582,21€

■ DSP Eau :

Dépenses de fonctionnement : 2 802 351,76€
Recettes de fonctionnement : 3 011 956,76€
Dépenses d'investissement : 5 185 871,21€
Recettes d'investissement : 1 835 666,36€

5 Eaux pluviales urbaines : Bilan 2023

■ Les Eaux Pluviales Urbaines (EPU) :

Le marché d'entretien du pluvial de l'agglomération est en cours d'exécution à l'échelle du territoire. Dans le cadre de ce marché sont assurées des prestations d'entretien préventif et curatif du réseau, des ouvrages et des bassins de rétention.

Certaines communes qui entrent dans le cadre des conventions de mutualisation continuent à assurer l'entretien de leur réseau.

■ Travaux :

La communauté d'Agglomération intervient selon les termes définis dans son règlement d'intervention pour accompagner les projets de requalification de voirie engagés par les communes.



Transition écologique et risques majeurs

- 1 // Politiques de transition écologique // **page 95**
- 2 // Le service broyage des déchets verts // **page 96**
- 3 // Guichet unique de la rénovation énergétique Renov'Occitanie // **page 97**
- 4 // Risques majeurs // **page 99**
- 5 // AMI photovoltaïques // **page 99**
- 6 // Subventions // **page 99**



1 Politiques de transition écologique

■ Des ateliers de sensibilisation

26 janvier : formation Ademe Mobelus à destination des élus membres du COPIL transition écologique- Thème : Animer ma politique de transition écologique sur mon territoire- Session animée par le bureau d'étude Agatte

23 mars : atelier fresque de l'économie circulaire, organisé par le Shift Project et la Clean Tech Vallée. Les élus et techniciens de l'Agglomération, de la CC Pont du Gard et de la CC Terres d'Argence concernés par la thématique ont été invités à y participer.

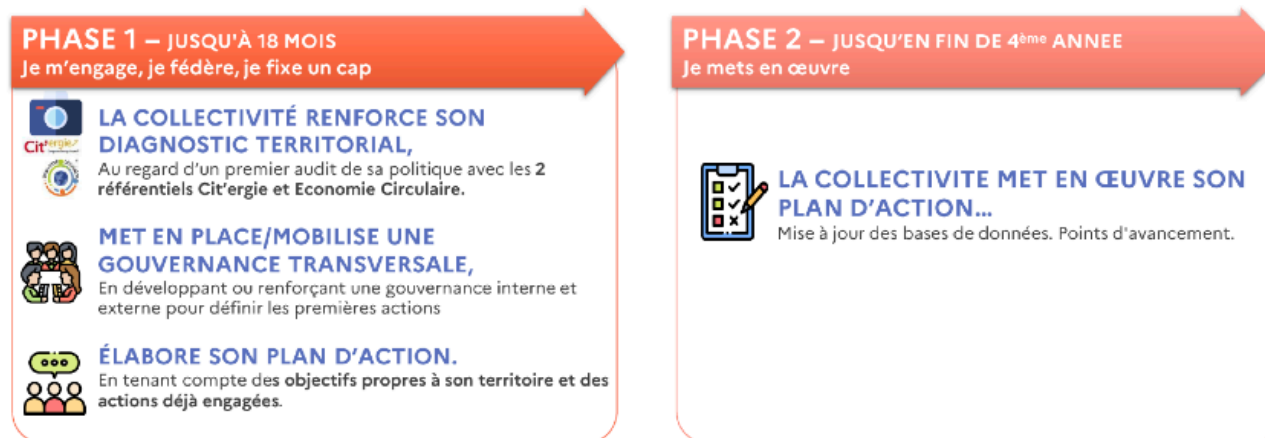
17 avril : organisation d'une fresque de la sobriété, animée par la Clean Tech Vallée, à destination des élus et du Conseil de Développement (CODEV).

■ Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT)

Le premier COPIL Transition écologique s'est déroulé le 2 février et a eu pour ordre de jour la présentation du COT et ses différentes étapes.

Cette année 2023 a été consacrée à la réalisation de la première phase du COT : renseignement des référentiels Ademe concernant nos politiques et actions sur les thématiques climat-air-énergie et économie circulaire et élaboration du plan d'action en concertation avec les services de l'Agglomération. Ce plan d'action, propre aux services de l'Agglomération, comprend des actions d'ores et déjà en cours ou programmées dans d'autres programmes, ainsi que de nouvelles actions ayant pris corps lors des échanges avec les agents des services. Ce plan doit permettre à l'Agglomération d'atteindre ses objectifs COT de progression dans ses politiques de transition écologique.

Un COPIL de fin de la phase 1 a eu lieu le 15 décembre afin de présenter les résultats des audits « climat-air-énergie » et « économie circulaire », et de présenter le plan d'action du COT.



2 Le service de broyage des déchets verts sur le territoire de la Communauté d'agglomération

(prestataire : Terramax)

2 campagnes de broyage itinérant des déchets verts ont été organisés en 2023 :



- **Une campagne de printemps**, (avril) où 13 communes ont bénéficié de ce service pour ses habitants et services municipaux, pour un volume broyé estimé à 650 m3.

- **Une campagne d'automne**, (novembre) où également 13 communes ont bénéficié de ce service pour ses habitants et services municipaux, pour un volume broyé estimé à 1300 m3.

Cette année les communes sollicitant ce service collectent de plus en plus de déchets verts à broyer, nécessitant un équilibre à trouver entre ces apports et la proposition de service de broyage.

La totalité du broyat obtenu est récupérée par les communes et/ou par les habitants.

3 Guichet unique de la rénovation énergétique Renov'Occitanie

En 2023, le guichet unique a délivré 308 actes sur le territoire de l'Agglomération :

| ACTE | Nombre |
|-------------------------------------------------|--------|
| Informations | 57 |
| Conseils personnalisés | 219 |
| Audits énergétiques | 30 |
| Accompagnement au lancement et suivi de travaux | 2 |
| Nombre total d'actes | 308 |

Les 2 conseillers en énergie proposent également des permanences afin de conseiller les propriétaires (occupants, bailleurs et syndicats de copropriétés) sur les aspects techniques, financiers et d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement :

- 10 permanences mensuelles sont organisées sur les communes de Bagnols-sur-Cèze, Pont Saint-Esprit, Laudun l'ardoise et Goudargues.
- 156 rendez-vous ont été réalisés sur l'ensemble des permanences territoriales.

Au 1er semestre 2023, le guichet unique a organisé un cycle d'ateliers « Les Jeudis de la Réno » : 5 ateliers thématiques, gratuits et ouverts à tous.

- 9 février : amorcer son projet de rénovation énergétique
- 9 mars : stratégie de la rénovation énergétique
- 13 avril : améliorer l'isolation thermique du bâti
- 11 mai : améliorer la performance des bâtiments
- 15 juin : le solaire photovoltaïque résidentiel

Atelier #1

Amorcer son projet de rénovation énergétique



Ce premier atelier aborde la notion de rénovation énergétique des logements et vous détaille les outils existants permettant d'évaluer la performance de votre logement.

Quelles différences entre DPE, évaluation énergétique, audit énergétique...? Dans quels cas sont-ils obligatoires ?

9 février 2023 -18h00
Office des entreprises
salle de réunion
Bagnols-sur-cèze

Atelier #2

Stratégie de la rénovation énergétique



Chaque projet de rénovation de bâtiments est un cas unique, avec son contexte, ses spécificités et sa valeur patrimoniale.

Juxtaposer des gestes de travaux ne permet pas d'avoir une maison performante et peut conduire à la création de pathologies. Il est judicieux économiquement et techniquement de regarder sa maison dans son ensemble

9 Mars 2023 -18h00
Office des entreprises
salle de réunion
Bagnols-sur-cèze

Atelier #3

Améliorer l'isolation thermique du bâti

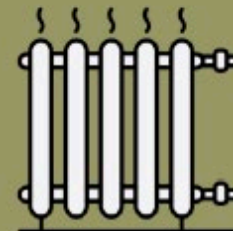


« L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ». Une bonne isolation, adaptée et performante, c'est la certitude d'une réduction des déperditions thermiques du bâti et donc d'un bâtiment plus économe. Ce troisième atelier aborde toutes les notions fondamentales pour comprendre et choisir les techniques et matériaux adaptés à son logement.

13 Avril 2023 -18h00
Siège de la communauté
d'agglomération
du Gard rhodanien
Bagnols-sur-cèze

Atelier #4

Améliorer la performance des équipements

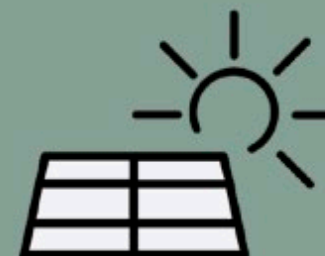


Comprendre et améliorer des équipements de son logement. (Systèmes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, ventilation, programmation, régulation...). Basés sur les énergies renouvelables ou avec un bon rendement, quels systèmes choisir au moment d'entamer des travaux de rénovation thermique quels sont les points de vigilance et les gestes simples à adopter ?

11 Mai 2023 -18h00
Office des entreprises
salle de réunion
Bagnols-sur-cèze

Atelier #5

Le solaire photovoltaïque résidentiel



Ces 2 dernières années le nombre de nouvelles installations photovoltaïques en résidentiel a été multiplié par 3 en France. Depuis quelques mois et face à l'augmentation des coûts de l'énergie, de nombreuses personnes s'interrogent sur l'intérêt de se lancer dans ce projet.

15 Juin 2023 -18h00
Office des entreprises
salle de réunion
Bagnols-sur-cèze

4 Risques majeurs

La Communauté d'agglomération poursuit sa politique en faveur de la protection des personnes et des biens en prenant à sa charge les Plans Communaux de Sauvegarde des communes, ainsi que le dispositif de diffusion d'appels en cas de risques hydrométéorologiques (Cédralis).

- Comme chaque année, les 44 communes de l'Agglomération ont été invitées à une session de formation à l'outil WikiPredict en septembre 2023.

- Renouvellement du marché concernant la mise en place d'un service d'aide à la décision pour la gestion du risque hydrométéorologique. La société Predict a obtenu le marché pour une durée de 4 ans.

5 AMI photovoltaïques

Mai : lancement de l'AMI portant sur des projets d'installation de photovoltaïque (toitures et ombrières) sur des bâtiments communaux et intercommunaux du territoire de l'Agglomération.

Une seule proposition a été reçue et ne retenant que 2 projets viables sur la 43 proposés.

De nombreux échanges ont eu lieu au second semestre sur la suite à tenir concernant l'AMI.

6 Subventions

Attribution d'une subvention de 1500€ à l'association Art Récup pour l'organisation de son festival Arts Musants qui s'est déroulé les 13 et 14 mai.



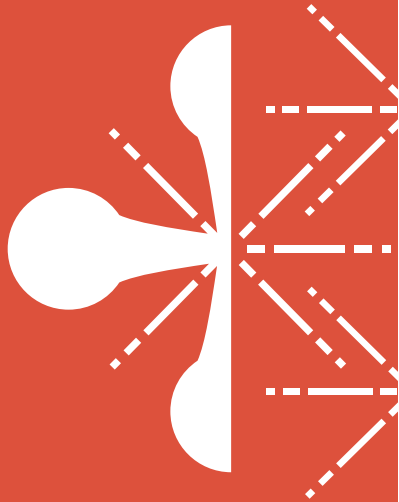
Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Pôle des Moyens généraux

Le service bâtiments // **page 102**

La cuisine centrale // **page 105**

Le secrétariat général // **page 106**

Le service des archives // **page 107**

Le service bâtiments

Le service Bâtiment entretient l'ensemble du patrimoine immobilier de la Communauté d'agglomération mis à disposition par les communes ou dont elle est propriétaire pour l'exercice des compétences transférées : multi-accueils, ALSH, Ecoles de musique, Maison de l'Environnement, Office des Entreprises, Espace Paul-Ulmann, Offices de tourisme, Cuisine centrale, Maison de l'Eau et divers bâtiments administratifs répartis sur le territoire, mais également les déchetteries, les zones d'activités...

En 2023, le service Bâtiments a reçu 962 demandes d'intervention :

- 945 ont été traitées et clôturées : 676 ont été réalisées par des entreprises, 10 l'ont été en régie et 259 dans le cadre de la mutualisation,
- 7 sont en cours.



La cuisine centrale

La cuisine centrale Léona-Tribes est un service à caractère social qui fabrique environ 270 000 repas tout au long de l'année pour plusieurs bénéficiaires. Composé de 13 agents (chef de service, adjoint, cuisiniers, livreurs...) la cuisine centrale a assuré en 2023 la livraison des repas en liaison froide aux bénéficiaires suivants :

- 95 846 repas pour les écoles maternelles et primaires de Bagnols-sur-Cèze, Chusclan, Saint-Gervais, Saint-Michel d'Euzet.
- 115 125 repas dans 11 multi-accueils.
- 59 074 repas dans les ALSH de l'Agglomération.

La cuisine centrale travaille avec des producteurs locaux, achète des produits BIO et de la viande française...

La cuisine centrale est soumise aux contrôles des services vétérinaires et du Laboratoire d'analyses départemental du Gard.



Le secrétariat général

En 2023, 8 réunions du Conseil communautaires ont eu lieu, préparées en amont par des commissions et des conférences des maires.

Toutes les réunions se sont tenues à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze:

- le 6 février 2023
- le 3 avril 2023
- le 22 mai 2023
- le 26 juin 2023
- le 25 septembre 2023
- le 16 octobre 2023
- Le 13 novembre 2023
- Le 18 décembre 2023

Le service a préparé 50 arrêtés et 89 décisions du Président.



Le service des archives

Au cours de l'année 2023, ce sont plus de 180 mètres linéaires d'archives qui ont été collectés auprès de services producteurs variés : secteur petite enfance (plusieurs crèches), droit des sols, syndicats intercommunaux, anciennes communautés de communes... Le chiffre peut paraître important mais il est à pondérer par l'élimination réglementaire de 17 mètres linéaires d'archives n'ayant plus d'utilité administrative. Les éliminations régulières permettent ainsi de mieux maîtriser l'espace disponible dans les locaux de conservation. De nouveaux contacts ont été pris avec d'autres services afin de prévoir des versements d'archives courant 2024.

L'augmentation du budget de fonctionnement a permis l'achat de conditionnements spécifiques pour une meilleure conservation des archives définitives.

Une trentaine de dossiers archivés ont été confiés à certains services par le biais de prêts provisoires.

Le service a été associé au projet de mise en place de la GEC (gestion électronique du courrier) et le sera également pour la GED (gestion électronique des documents) dont le déploiement devient indispensable avec le développement de l'administration digitale. GED qui sera complétée par un SAE (système d'archivage électronique). Le zéro papier n'est pas encore pour demain mais la part des documents électroniques dans la production des différents services de l'Agglomération deviendra rapidement prépondérante avec une nécessaire adaptation des services producteurs et du service des archives.



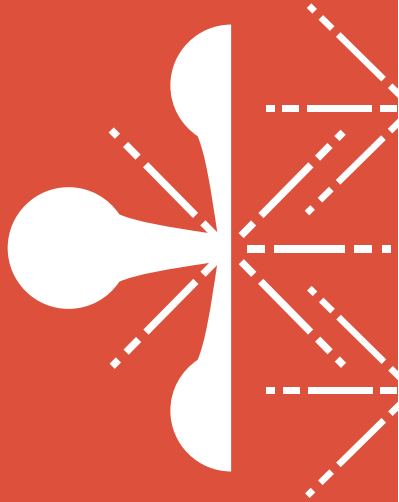
Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Politiques Territoriales et Contractuelles

- 1 // 10 ans de politiques de Fonds de Concours 2023 // **page 108**
- 2 // Contrat de Relance de Transition Écologique (CRTE) 2021-2026 // **page 109**
- 3 // Contrat territorial Occitanie du Gard rhodanien 2022-2028 (CTO) // **page 110**
- 4 // Groupe d'Actions Locales des cévennes au Rhône (2023-2027) // **page 111**
- 5 // Approches Territoriales Intégrées FEDER 2021-2027 (ATI) // **page 112**



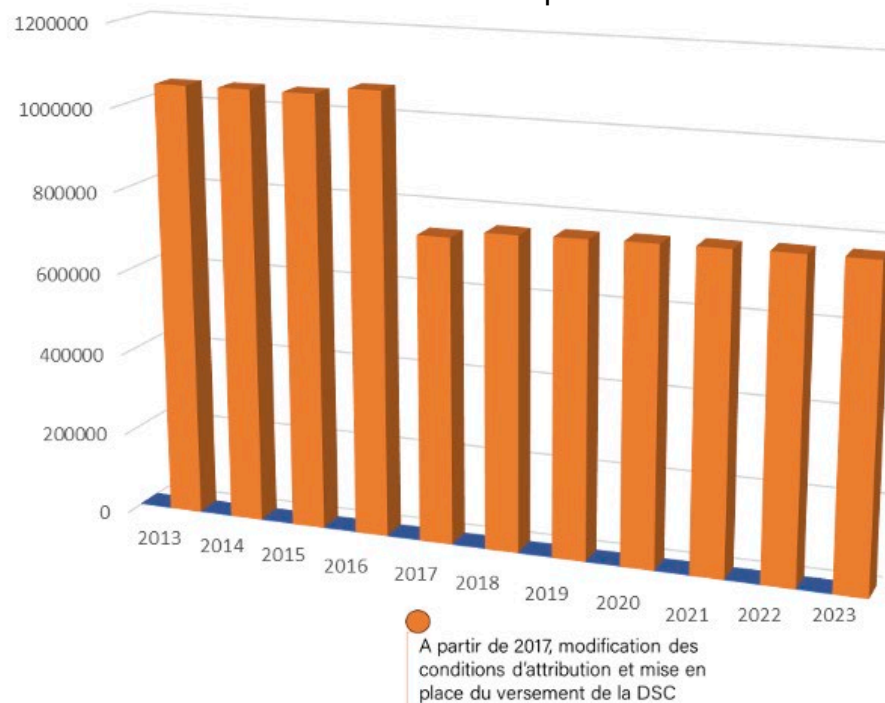
10 ans de politiques de Fonds de concours

■ Depuis sa création en 2013, la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien s'est engagée dans un soutien financier aux projets de ses communes membres, avec la mise en place d'une politique communautaire de fonds de concours.

■ Le conseil communautaire du 3 avril 2023 a renouvelé la politique d'attribution des fonds de concours pour l'année 2023 en budgétant une enveloppe de 773 020€.

■ Au cours de l'année 2023, 57 dossiers ont été déposés par 37 communes membres qui ont bénéficié d'un soutien financier de l'agglomération sur la base des critères en vigueur des conventions 2021, 2022 et 2023 représentant un engagement financier de plus de 930 000€.

| Année | Montant votés |
|--------------|-----------------------|
| 2013 | 1 052 480,00 € |
| 2014 | 1 053 145,00 € |
| 2015 | 1 052 480,00 € |
| 2016 | 1 069 780,00 € |
| 2017 | 742 050,00 € |
| 2018 | 760 380,00 € |
| 2019 | 764 430,00 € |
| 2020 | 767 640,00 € |
| 2021 | 769 670,00 € |
| 2022 | 772 140,00 € |
| 2023 | 773 020,00 € |
| TOTAL | 9 577 215,00 € |



2 Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Gard rhodanien (CRTE) 2021-2026

Le CRTE du Gard rhodanien a été approuvé lors du Conseil communautaire du 13 décembre 2021.

Ce document accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire à l'échelle du bassin de vie sur la période 2021-2026.

Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions à partir des orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

Le CRTE regroupe l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain ou les contrats de transition écologique.

Chaque année, une convention financière est établie, elle liste les actions à engager pour l'année en cours sur le territoire à travers une maquette financière qui est annexée. Elle précise les crédits d'Etat alloués, ainsi en 2023 :

■ Orientation 1 : Environnement et écologie

21 opérations identifiées sur le territoire en vue de :

- protéger l'eau, la faune et la flore en limitant les pollutions et les prélèvements abusifs
- réduire l'empreinte carbone et la facture énergétique du territoire
- limiter la production de déchets et les valoriser sur le territoire

Investissement prévisionnel total : 8 917 268€ avec 1 222 770€ de crédits d'Etat fléchés, soit 14%

■ Orientation 2 : Qualité de vie et de services

24 opérations identifiées sur le territoire en vue de :

- soutenir la vitalité des communes rurales
- développer la qualité de vie
- Offrir à tous les moyens de s'épanouir sur le territoire

Investissement prévisionnel total :

8 891 099€ avec 1 566 265€ de crédits d'Etat fléchés, soit 18%.

■ Orientation 3 : Economie et emploi

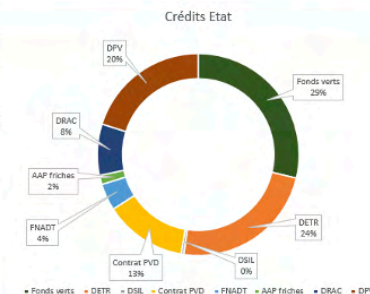
3 opérations identifiées sur le territoire en vue de :

- Soutenir l'expérimentation et l'innovation des entreprises du territoire

Investissement prévisionnel total : 452 060€ avec 157 500€ de crédits d'Etat fléchés, soit 35%.

Répartition des 3 769 904 € de crédits Etat sollicités pour 49 opérations représentant un investissement prévisionnel total de 18 260 426€ sur le territoire

- Fonds verts : 1 055 161 €
- DETR : 863 688 €
- DSIL : 16 000 €
- Contrat PVD : 484 406 €
- FNADT : 157 500 €
- AAP friches : 53 622 €
- DRAC : 300 876 €
- DPV : 738 057 €



3 Contrat Territorial Occitanie du Gard rhodanien 2022-2028 (CTO)

La Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est identifiée par la Région Occitanie comme Territoire de Projet en charge de coordonner et de mettre en œuvre la nouvelle génération de CTO pour la période 2022-2028, sur notre périmètre géographique soit pour les 44 communes de l'intercommunalité.

Le contrat-cadre fixe les trajectoires d'engagement à horizon 2028. Il se veut, le point de rencontre entre notre stratégie territoriale structurée autour de notre projet de territoire et le référentiel territorial du Pacte Vert.

Il est le cadre de référence pour le financement des projets par la Région Occitanie sur notre Territoire.

Le Programme Opérationnel prévisionnel 2022-2023 en chiffres :

Présenté en Comité de Pilotage du 27 septembre 2023, il concerne :

41 dossiers faisant l'objet de subventions régionales sur la période 2022 et 2023

3 237 942 € d'aides régionales ont été octroyées

4 Groupe d'Action Locale des Cévennes au Rhône 2023-2027 (GAL)

Le GAL est pour notre territoire l'opportunité de pouvoir disposer d'un nouveau levier financier afin de soutenir le développement local sur notre territoire rural pour la période 2023-2027.

Le périmètre s'étend sur Alès Agglomération, Cèze Cévennes et l'Agglomération du Gard rhodanien, qui compte 137 communes éligibles, seules les villes centres d'agglomération : Alès et Bagnols-sur-Cèze ne sont pas éligibles à ce programme.

Pour la durée du programme un plan d'actions ainsi qu'une répartition de l'enveloppe financière de 2 145 558€ ont été validés lors de l'Assemblée Générale par le comité de programmation qui s'est réuni le 14 avril 2023 ;

FA N°1 : Soutenir l'écotourisme, la valorisation et l'accès au patrimoine naturel et culturel => 440 000€

FA N°2 : Permettre un développement économique durable fondé sur la valorisation

qualitative et cohérente des ressources locales => 790 000€

FA N°3 : Améliorer les bien vivre sur le territoire et favoriser le faire ensemble => 475 000€

FA N°4 : Coopération => 40 558€

FA N°5 : Animation du GAL => 400 000€

Durant l'année 2023, différents porteurs de projets ont pris contact auprès des animatrices du GAL des Cévennes au Rhône afin d'engager la réflexion sur un financement potentiel au titre du LEADER.



5 Approches Territoriales Intégrées FEDER 2021-2027 (ATI)

La Région Occitanie, autorité de gestion du programme régional FEDER-FSE+ sur la période 2021-2027, nous a informé en février que la candidature du Gard rhodanien était retenue. Cela ouvre la possibilité aux projets situés sur notre territoire d'être éligibles au financement de la priorité 5 du programme 2021-2027.

● **Action 1** – Améliorer le cadre de vie des habitants : infrastructures de proximité pour QPV et zones rurales.

● **Action 2** – Lutter contre la désertification médicale : MSP, Centres de santé pour QPV et zones rurales.

● **Action 3** – Développer l'hébergement d'urgence à destination des populations fragiles et marginalisées : hébergement d'urgence, accueil de transition.

● **Action 4** – Développer les équipements culturels, touristiques et de loisirs pour tous : équipements structurants à destination

touristique, infrastructures cyclo-tourisme...

● **Action 5** – Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure : CFA, IFSI/IFSA, infrastructures Villes Universitaires d'Equilibre.

● **Action 6** – Volet Pyrénées : diversification tourisme, patrimoine, démarches collectives.

Une convention d'association est établie entre l'Autorité de gestion et le porteur du CTO/ATI, ainsi qu'un Règlement Intérieur du COPIL.

Les missions du Comité de Pilotage ATI-FEDER consistent à :

● Assurer la mise en œuvre de la stratégie du territoire définie à l'échelle de l'ATI / CTO et articuler les financements européens avec les autres cofinanceurs.

● Pré-sélectionner les opérations de l'ATI en conformité avec :

- La stratégie du territoire
- La Priorité 5 du Programme FEDER-FSE+ Occitanie 2021-2027
- Les grands principes horizontaux de la Commission Européenne (égalité femmes/hommes, égalité des chances et lutte contre les discriminations, développement durable)

● Veiller à la communication et l'information sur l'intervention des fonds européens sur le territoire

● Assurer un suivi de l'état d'avancement de la démarche et de son bilan

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



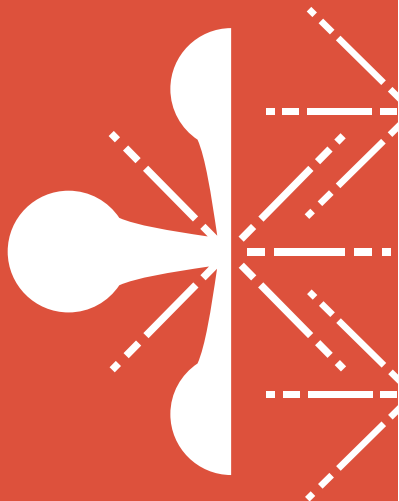
Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Pôle Attractivité et Aménagement

ZAE et Foncier économique // **page 123**

Mobilités // **page 131**

Partenariats et marketing territorial // **page 137**

Emploi et insertion // **page 145**

Planification et Urbanisme professionnel // **page 149**

Tourisme // **page 153**

Office des entreprises // **page 165**

Droits des sols // **page 175**

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Pôle Attractivité & Aménagement

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE

ZAE et Foncier économique

1 // Quelques chiffres // **page 118**

2 // Etude foncière // **page 118**

3 // Autre actu // **page 119**

1 Quelques chiffres

L'année 2023 a été dynamique, avec :

ZA Dumont – Saint Alexandre :
Vente des 3 derniers lots
Plus de terrains disponibles

ZA de Bernon – Tresques
Vente lots centraux
Reste 1 terrain actuellement optionné

ZA de Sarcin – Connaux
Signature d'un compromis de vente pour 2 terrains
Reste 1 terrain actuellement optionné

PRAE Marcel Boiteux – Codolet/Chusclan
2 compromis de vente signés

2 Etudes foncières

Afin de pallier le manque de foncier sur le territoire et ainsi pouvoir continuer d'accueillir des entreprises et contribuer au développement économique du territoire, les élus ont fait le choix de mener une étude foncière pour la création de nouvelles zones d'activités.

Les objectifs de cette étude sont multiples. Tout d'abord, réaliser un diagnostic des potentiels fonciers économiques à l'échelle des territoires de la CAGR, sur la base :

- Du foncier économique existant : les ZAE
- Du foncier économique en extension (au sens des PLU, zonages AU)
- Des « zones blanches » économiques : secteurs identifiés par le groupement, comprenant des contraintes environnementales

Ce travail a permis de d'identifier 23 secteurs d'intérêt.

Ensuite, sur la base d'une priorisation de 8 secteurs clés sur la CAGR, la réalisation d'études urbaines « flash » pour affiner des 1ères pistes de développement et conditions de faisabilité des aménagements.

Ces études flash permettent d'analyser le potentiel de développement foncier économique des 8 sites avec des critères :

- Surface développable
- Dynamique économique et immobilière
- Environnement du site
- Constats et enjeux réglementaires
- Accessibilité
- Constats et enjeux environnementaux
- Enjeux fonciers
- Temporalité théorique
- Consommation d'espace

L'année 2024 devra permettre d'engager lesdites études flash et ainsi d'avancer sur l'aménagement des sites pré-identifiés.

3 Autre actualité

Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite également « Loi Climat et Résilience » porte la lutte contre le dérèglement climatique et renforce la résilience face à ses effets. Elle vise à accélérer la transition écologique de la société et ambitionne d'inscrire chaque territoire dans une trajectoire de sobriété foncière (objectif ZAN – zéro artificialisation nette - à l'horizon 2050).

Parmi les dispositions de cette loi, on retrouve en matière d'urbanisme, l'obligation pour l'autorité compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activités économiques, d'établir un inventaire des zones situées sur le territoire sur lequel elle exerce cette compétence. La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien a donc établi un inventaire des zones d'activités économiques dont elle a la gestion, situées sur son territoire.

Il comprend un état parcellaire des unités foncières, ainsi que l'identification de son propriétaire ; l'identification des occupants / entreprises de ces unités foncières ; le taux de vacance observé sur la zone.

Comme le stipule la loi, une consultation des propriétaires / occupants a été réalisée du 22 septembre au 22 octobre 2023.

Cette consultation s'est traduite par une communication sur le site internet de l'Agglomération, sur ses réseaux sociaux et par un mailing à l'ensemble des entreprises concernées et accompagnée par avec la mise en œuvre d'une consultation possible sur rendez-vous à la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien.

L'arrêt de cet inventaire sera acté en 2024. Il doit être actualisé tous les 6 ans.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Office des entreprises



1//L'Office des entreprises : un accompagnement grâce à un réseau de partenaires // **page 122**

2//L'Office des entreprises :

un référent en matière économique au sein de l'agglomération // **page 123**

3//L'Office des entreprises : un acteur de l'animation économique // **page 124**



1 L'Office des Entreprises : Un accompagnement grâce à un réseau de partenaires

■ La porte d'entrée pour tout porteur de projet

L'Office des entreprises est le guichet unique permettant de répondre à toutes les questions des entreprises concernant les projets de création ou de développement.

Pour soutenir les créations et les projets professionnels, l'Office, service de l'Agglomération, s'appuie sur son réseau d'une trentaine de partenaires économiques.

Ce réseau est principalement constitué d'Ad'Occ (Région), des chambres consulaires (CCI, CMA et Chambre d'agriculture), d'associations proposant des prêts d'honneur (Initiative Gard, France Active, Adie), de France Travail, d'Experts comptables et Avocats, de la Cleantech Vallée (CTV), de Mines de Talents et d'autres partenaires impliqués.

Ce réseau s'appuie également sur les diverses associations (ou collectives) d'entreprises.

Ainsi, les agents communautaires de l'Office des entreprises ont pour mission d'accueillir ces porteurs, de les écouter et de les orienter vers les partenaires économiques les mieux à même de les appuyer dans leurs démarches.

■ L'évolution du nombre de porteurs de projet passés par l'Office en 2023

99 personnes ayant un projet de création ou de développement d'entreprise ont été reçues : elles ont été conseillées puis orientées pour un accompagnement. 70 projets concernaient une création d'entreprise.

■ Les subventions 2023 pour soutenir le développement

L'Agglomération ne peut donner d'aides directes aux entreprises. C'est par le biais d'associations que l'Agglo s'implique.

Le tableau ci-contre, indique les montants des subventions versées.

| Montant subvention | Organismes | Destination |
|--------------------|-----------------|------------------------------------|
| 37 205 € | Initiative Gard | <u>soutien</u> aux prêts d'honneur |
| 16 500 € | Le Collectif | POP et actions éco |
| 5 000 € | Grisbi | Actions éco |
| 1 600 € | CCI | Prix TPE |

2 L'Office des Entreprises : Un référent en matière économique

■ Un observatoire économique pour maîtriser l'environnement économiques du territoire

Pour connaître les différents acteurs économiques du territoire, l'Agglomération via le Pôle Attractivité Aménagement dispose d'une base de données des 11 000 établissements immatriculés (ayant un numéro SIRET) et installés sur les 44 communes de l'Agglomération.

Un travail permanent permet, de plus, d'exploiter ces données et d'en sortir des indicateurs chiffrés et pertinents en matière d'économie locale.

Un rapport reprend annuellement les mouvements de la vie économique sur le Gard rhodanien : le dernier, édité en 2023 retrace l'année 2022.

■ Un bâtiment proposant des espaces de travail pour les professionnels : salles de réunion, bureaux éphémères et espace partagé (coworking)

Des salles à disposition des collectivités, des entreprises et des partenaires :

En 2023, 1 040 prêts (ou location)

Total sur les différents espaces de travail (salles + bureaux + coworking).

Des chiffres bien supérieurs à ceux de 2020. (248), de 2021 (491), 2022 (900).

Utilisation de l'espace co working :

131 réservations en 2023 contre 63 en 2022.

Utilisation des bureaux éphémères :

286 réservations sur les 2 bureaux disponibles contre 59 en 2022.

3 l'Office des Entreprises : Un acteur de l'animation économique

■ Des permanences de partenaires économiques

Les chambres consulaires disposent de leurs bureaux au sein du bâtiment : elles reçoivent donc les entreprises de leur secteur d'activité tout au long de l'année.

En outre, les professionnels peuvent également bénéficier, au sein du bâtiment de l'Office des entreprises, de RV individuels avec des conseillers.

Pour exemple : les nombreuses permanences d'Initiative Gard, Adie et France Active en lien avec le financement d'entreprise. Pour exemple : la permanence mensuelle couplée avec un expert-comptable et un avocat permettant à un professionnel en création ou en développement d'avoir un avis sur une question juridique et financière.

■ Des réunions d'informations thématiques organisées par les partenaires

L'Office des entreprises reste le lieu destiné pour les réunions collectives organisées par les partenaires.

Les chambres consulaires et les collectives d'entreprises y proposent leurs réunions ou animations thématiques.

Pour certaines, ces RV d'informations sont co organisés entre différents partenaires.

Pour exemple, la matinale de création d'entreprise, organisée mensuellement par la CCI, CMA, France Travail et l'Office des entreprises, propose sur une demi-journée, des informations sur comment créer son entreprise en y détaillant les bases juridiques et financières de cette création.

■ Des Petits déjeuners thématiques organisés par l'Office des entreprises

Des P'tits Déj, prévus en tout début de journée, sont proposés par l'Office des entreprises grâce à un expert qui vient évoqué une thématique d'entreprise différente chaque mois. En 2023, les thèmes suivants abordés, ont été le financement, le recrutement, la gestion du temps, le savoir mieux communiquer, la maîtrise de l'outil CANVA ou encore savoir se présenter, ...

■ Des afterworks thématiques pour développer la culture de la convivialité entrepreneuriale

L'Office des entreprises a organisé 2 afterwork sur les thèmes des énergies renouvelables (avec la CTV) et sur l'économie (avec Provence Occitane).

■ Les événements majeurs en présence de l'Office des entreprises

● **Présence au GRISBI DAY, le 20 avril 2023**
: salon organisé par GRISBI, avec la tenue d'un stand sur l'évènement.

● **Soirée des investissements, le 1er juin 2023**
: co organisée par Le Collectif et l'Office des entreprises.
Présentation par l'Agglomération et les communes des marchés et travaux à venir sur les années 2023 et 2024.

● **2 Journées portes ouvertes à l'Office, les 13 juin et 07 novembre 2023** : co organisées par la CCI et l'Office des entreprises.
12 partenaires de l'Office ont tenu un stand et répondu aux nombreux entrepreneurs venus découvrir les missions de chacun.

● **Le POP et la Rentrée éco, 28 septembre 2023** :
Cette journée, préparée depuis des mois, était l'évènement économique de l'année sur

le territoire.

L'Office des entreprises a travaillé à l'organisation en tant que partenaire de l'évènement et toujours en lien avec Le Collectif organisateur.

Le stand de l'Office (et d'une manière générale de l'Agglomération) animé par les agents de l'Agglomération y était présent. Durant le POP, la Rentrée Eco de l'Office des entreprises s'est tenue sous le format d'une table ronde sur le thème de la transition écologique comme levier d'attractivité.

● **Le Prix TPE avec la remise départementale le 14 novembre 2023** : organisée par la CCI sur 4 départements, l'Agglomération a activement participé à son déroulé dès le mois de juin, en tant que partenaire.
L'Office des entreprises a géré les 10 inscriptions des entreprises du territoire et a assuré les audits en rencontrant les professionnels en question.
Au final, l'entreprise « Maison Rivier » remporte le Prix départemental « s'engager ».

● **Rencontre jeunes créateurs : 24 novembre 2023 (à l'Office des entreprises)** : co organisée par Grisbi, la CCI et l'Office des entreprises.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

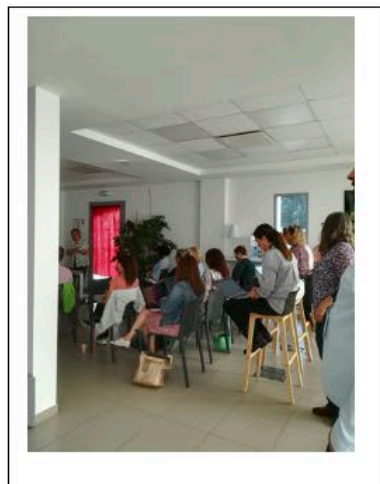
Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024_65-DE



4 l'Office des Entreprises : Retour en images



Partenariats & Marketing Territorial

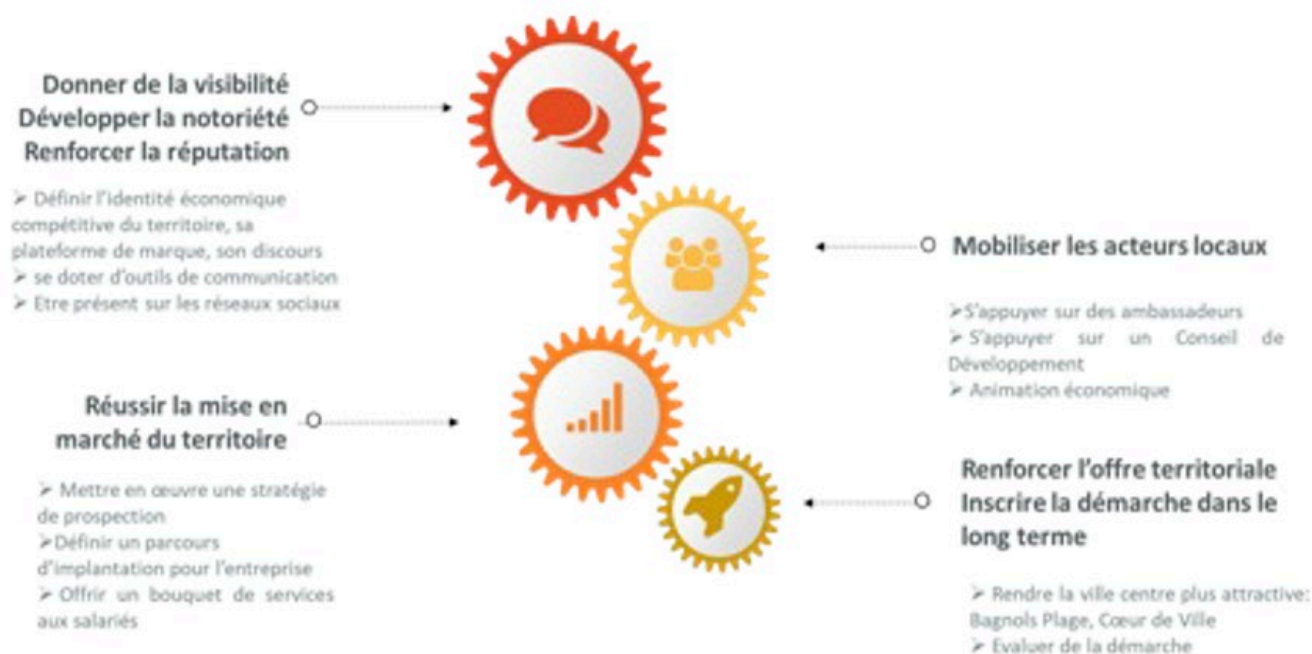
- 1// De quoi parle-t-on? // **page 128**
- 2// Attractivité du territoire // **page 129**
- 3// De nouvelles actions partenariales mise en place // **page 131**
- 4// Attirer de nouveaux talents // **page 132**
- 5// Renforcement de la notoriété // **page 133**
- 5// Perspectives 2024 // **page 134**



1 De quoi parle-t-on?

Ce service vise à accélérer la politique d'attractivité territoriale initiée et à mettre en place notamment des opérations de prospection, de promotion et d'accueil de nouvelles populations.

Il s'agit d'animer une démarche partenariale et de coordonner les actions mises en œuvre dans le cadre de la stratégie définie collectivement pour l'attractivité du territoire.



2 Attractivité du territoire

En 2023, afin de faire face à la pénurie de main d'œuvre, l'agglomération a poursuivi sa démarche participative de définition d'une stratégie de marketing territorial pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des futurs salariés. Les groupes de travail constitués de professionnels du territoire et partenaires économiques ont défini un plan d'actions autour de 3 axes forts :

● **Découvrir** : Attirer des salariés et plus largement une population à connaître notre territoire pour envisager de s'y installer.

● **S'installer** : Faciliter le recrutement des candidats. Les accompagner dans les démarches liées à leur arrivée et faciliter leur intégration

● **Vivre** : Une fois implantés, retenir les travailleurs, fidéliser les nouveaux habitants en leur proposant des services facilitant leur vie au quotidien.

Ambition

- Faire de la Provence Occitane une **destination de référence avec une offre compétitive** du point de vue de **l'offre de service aux futurs salariés**

Objectifs généraux

Avant l'installation : **attirer, prospecter le profil** (Axe 1) = Découvrir
Pendant l'installation : **recruter, intégrer le candidat** (Axe 2) = S'installer
Après l'installation : **retenir, fidéliser le salarié** (Axe 3) = Vivre

Cibles prioritaires

1. **Attirer les jeunes familles** composées d'un actif dans **l'industrie ou le BTP**
2. **Retenir les jeunes, les faire revenir** - cette cible sera traitée à la suite du Hackathon (13/04), porté par la CleanTech Vallée, en partenariat avec le Campus des métiers, qui permettra d'affiner leurs attentes et besoins.
3. **Les métiers de la santé** sont également des cibles à prendre en compte dans la stratégie. Notre territoire souffre de désert médical et l'offre de santé est un élément qui préoccupe et compte dans le choix d'un candidat.

Le Groupe Projet





Ces projets, issus de la réflexion collective, ont été affinés en 2023 pour mettre en œuvre les actions qui les composent au fur et à mesure, selon la priorisation établie par le Comité de Décision.

Un préalable à toute action, les éléments fondateurs sont coconstruits : définir le positionnement du territoire, sa promesse, pour ensuite décliner les outils (slogan, éléments de langage commun, récit de territoire, pitches, plaquette pour convaincre) Cette action fondatrice permet de doter les

entreprises d'une boîte à outil évolutive, accessible en open source, via le site de l'Office des Entreprises.

Ce kit servira à l'ensemble des voix de la Provence Occitane pour diffuser un message clair et cohérent, se démarquer et s'affirmer dans une communication coordonnée. Les objectifs principaux du kit de communication :

- Faciliter l'activation du levier des faire-valoir du territoire pour convaincre les talents.
- Disposer d'éléments de langage commun pour vendre le territoire : raconter les valeurs et les émotions de la Provence Occitane.
- Elaborer des messages diffusés par les entreprises, en les intégrant dans leurs offres d'emploi et leur argumentaire de recrutement lors de l'embauche

3 Des nouvelles actions partenariales mise en place



2023 est également marquée par la première édition du salon économique Provence Occitane Proactive (POP) qui permet de valoriser nos atouts, nos savoir-faire et les actions mises en œuvre pour l'attractivité du territoire auprès des acteurs locaux mais aussi auprès des acteurs limitrophes au territoire.

La rentrée économique du Gard rhodanien a eu lieu à cette occasion devant près de 600 chefs d'entreprises et partenaires économiques.

Cette première édition, portée par l'association le Collectif, a été soutenue par l'Agglomération, au travers d'une subvention octroyée à l'organisateur, d'un montant de 15 000€.

En 2023, la participation aux salons TAF de Nîmes et d'Alès a permis de mettre en lumière les métiers du nucléaire et les entreprises qui recrutent dans ce secteur auprès d'un large public.

4 Attirer les nouveaux talents



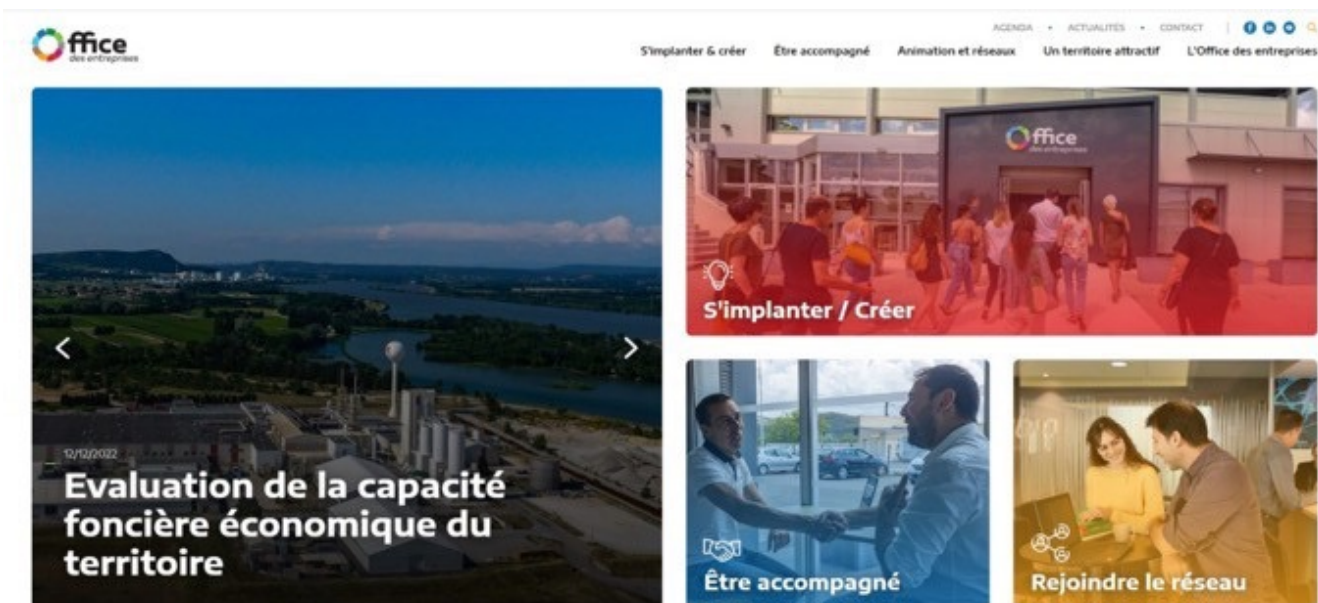
Opération été 2023 auprès des touristes
"Et si la prochaine étape des vacances, c'était de rester ?"

Une action de promotion du territoire qui cible les touristes. En 2023, en partenariat avec l'Office de Tourisme Provence Occitane et Le Collectif, des visuels ont été distribués aux professionnels du tourisme, les commerçants et une campagne d'affichage a été menée du 15 juillet au 15 août 2023 sur les panneaux lumineux de la ville de Bagnols sur Cèze.

3 publicités ont également été insérées : dans le Direct Agglo, le TV Sud Magazine et le Mag Vac.

Une page internet dédiée sur le site internet de l'Agglomération apporte un premier niveau d'information. La campagne a également été relayée sur le site de l'Office de Tourisme Provence Occitane (« coup de cœur

5 Renforcement de la notoriété



La communication économique du territoire sur les réseaux sociaux s'inscrit dans la stratégie de marketing territorial. Elle s'appuie sur le développement de ses communautés et de ses contenus, en coordination avec les réseaux sociaux de la collectivité et de l'Office de Tourisme. En 2023, l'Office des Entreprises a produit 214 contenus postés (+20% par rapport à 2022).

La communauté Facebook représente 1120 abonnés (+ 11% par rapport à l'année précédente) et bénéficie d'une couverture auprès de 15 000 personnes. Le Top 3 des publications en 2023 : Afterwork sur les NRJ du 28/3/2023, p'tit déj de l'Office du 20/02/2023, la rencontre des Jeunes entreprises du 10/11/2023.

Son réseau LinkedIn accroît sa communauté en 2023 et compte 446 abonnés (+ 42% par rapport à l'année précédente) et 21 350 impressions avec un taux d'engagement de 16,4%.

La refonte du site internet de l'Office des Entreprises permet une meilleure lisibilité de l'offre territoriale et de l'animation économique proposée sur le territoire pour les porteurs de projets et les entreprises. En 2023, le site de l'Office des Entreprises compte 712 nouveaux utilisateurs. Outre la page d'accueil, les 3 pages les plus visitées sont : Animation et réseaux, l'Annuaire des entreprises, Être accompagné.

6 Perspective 2024



L'année 2024 devra permettre d'affirmer le positionnement du territoire : un territoire dynamique, qui s'ouvre, à taille humaine où il fait bon vivre et travailler, en adéquation avec les attentes des salariés souhaitant changer de région.

L'accent sera mis sur le déploiement du kit de communication et son appropriation auprès des entreprises et recruteurs du territoire ainsi que sur la construction du "Pass bienvenue" pour le nouvel arrivant et la création d'un service d'accompagnement pour le nouveau salarié et son conjoint. L'expérimentation de la conciergerie inter-entreprises sera également mise en œuvre.



Pôle attractivité et aménagement

Emploi et insertion

L'IAE (Insertion par l'Activité Economique)

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE

S'LO

Volet 1 - Les Ateliers et Chantier d'insertion

Depuis 2013, par convention, Passe Muraille est l'opérateur des ACI sur le territoire. La communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est le coordinateur et participe au financement, aux côtés de l'Etat et du Département du Gard.

Les équipes de Passe Muraille se décomposent comme suit :

- 5 équipes de 8 à 9 personnes en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion)
- 5 encadrants techniques d'insertion
- 2 conseillères en insertion professionnelle
- 1 coordinateur

■ Le bilan 2023 de l'ACI

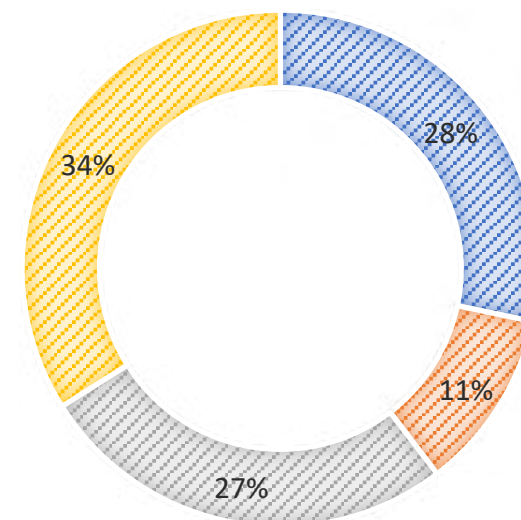
- 45 postes en CDDI (RSA et - de 26 ans)
- 47 postes en CDDI (hors RSA et + de 26 ans)
- Profil du public : 28 % de femmes, 23 % de jeunes de - de 26 ans, 15 % de séniors de + de 50 ans, 57 % de demandeurs d'emploi de plus de deux ans, 49 % sont bénéficiaires du RSA

- 1 salarié sur deux sorti du chantier en 2023 a accédé à un emploi ou à une formation.

En 2023, 27 communes de l'Agglomération du Gard Rhodanien ont bénéficié des interventions des équipes du Passe Muraille pour des travaux liés à la petite maçonnerie, à la restauration des équipements bâtis des communes, aux espaces naturels, au débroussaillage et à des outils de communication (journaux municipaux, flyers, invitations, posters, ...)

■ Ventilation des ACI

- Espaces verts
- Petit patri moi ne
- Atelier numérique
- Rénov. bâti



Volet 2 - Les clauses sociales d'insertion

Les clauses sociales constituent un dispositif des marchés publics visant à lutter contre le chômage et l'exclusion, tout en offrant aux entreprises un levier efficace pour le recrutement.

Le service emploi, formation et agriculture de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien accompagne les acheteurs et entreprises dans la mise en oeuvre de cette action d'insertion.

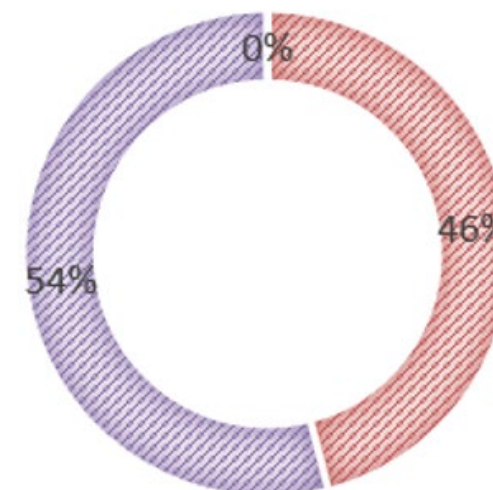
■ Le bilan 2023 de la clause sociale d'insertion

En 2023, un total de **43 990 heures** d'insertion ont été effectuées sur le territoire du Gard rhodanien dont :

- Mairie de Bagnols-sur-Cèze : Aménagement de la place Bertin Boissin : 1 345 heures
- SPL30: Pôle d'Échanges Multimodal de Pont-Saint-Esprit : 1 050 heures
- Pôle d'Échanges Mutimodal de Bagnols-sur-Cèze Secteur Est : 628 heures
- CEA Marcoule :
- Nettoyage des locaux – Bâtiment post 2020 : 2 205 heures
- Exploitation de l'Atelier de Traitement Optimisé de Lavage de linge de Marcoule : 16 295 heures

■ Types de marchés publics

- Travaux
- Fournitures
- Services



■ La Mission Locale Jeunes

La Mission Locale Jeunes, compte en 2022, 24 salariés. Des permanences sur l'ensemble du territoire sont proposées tout au long de l'année pour favoriser la proximité avec le public et réduire les freins liés à la mobilité.

1 374 jeunes en premier accueil ont bénéficié de l'appui de la Mission Locale Jeunes en 2022. C'est en nette progression par rapport à l'année précédente (+ 12%).

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien soutient l'action de la Mission Locale Jeunes par le versement d'une subvention annuelle s'établissant à 108 436,90 € en 2023.



Pôle attractivité et aménagement

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE

Agriculture et forêt



La Surface Agricole Utile (SAU) de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien occupe 18 879 ha (1ha sur trois de notre territoire est destiné à l'agriculture) et fait vivre 814 exploitants agricoles.

La vigne assure l'essentiel du moteur économique agricole du territoire puisque 7 ha sur 10 de la SAU sont des vignes. Des appellations prestigieuses de notre territoire contribuent à l'attractivité économique et touristique. D'autres filières illustrent aussi la diversité de nos terroirs : fruits à noyau, cultures maraîchères, élevages ovins et caprins, miel ... et permettent de maintenir un paysage attractif et de proposer des productions de qualité.

■ 2023

- La CAGR a poursuivi des actions en faveur du déploiement du vitipastoralisme. Action conduite avec la Chambre d'agriculture du Gard, cette opération a permis de mettre en relation des viticulteurs et des éleveurs ovins afin de pâturer les vignes en hiver pour limiter l'usage des herbicides et de proposer un potentiel herbager aux éleveurs.
- La prévention et la lutte contre la grêle en partenariat avec l'Association Prévigrêle permet de financer un dispositif anti-grêle sur l'ensemble du territoire afin de protéger les cultures de ce fléau durant les périodes végétatives sensibles.
- En partenariat avec la FD CIVAM du Gard, l'agglomération soutient la manifestation « De ferme en ferme » qui a lieu fin avril et qui permet de rencontrer les agriculteurs dans leurs exploitations et de découvrir la palette des productions issues de nos territoires.

Avec près de 35 000 ha, la forêt est omniprésente sur notre territoire (55 % du territoire). Typiquement méditerranéenne au sud et à

l'est de l'agglomération, elle présente une plus grande diversité écologique dans le massif de la Valbonne. Diversité qui lui a valu en 2006 un classement Site Natura 2000 par les instances nationales et européennes. La CAGR est structure porteuse et animatrice de ce dispositif. En 2023, nos services ont accompagné les missions de suivi faune et flore assurées par le Centre ornithologique du Gard, le Conservatoire des Espaces Naturels et l'Office National des Forêt.

2023, aura été aussi l'année de lancements des groupes de travail autour de plusieurs thématiques importantes pour l'agriculture et la forêt :

- **Lancement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma hydraulique en eau brute** pour l'irrigation et la substitution de l'eau potable à usage non domestique. Notre agglomération a subi comme toute la frange méditerranéenne des sécheresses récurrentes depuis de nombreuses années. Cette situation a entraîné des conséquences assez lourdes sur le tissu agricole, sur

la qualité des produits et pour la diversification des cultures. Cette étude permettra d'envisager les aménagements hydrauliques futurs compatibles avec le respect de l'environnement et les ressources en eau pour répondre à la demande agricole et celles des collectivités.

● **Révision du Document d'Objectif du Site Natura 2000.** Ce document de prescriptions et d'orientation pour la protection et la gestion de la forêt de Valbonne doit être révisé dans sa globalité, il doit faire l'objet d'un travail de suivi de la part de la CAGR en tant que structure porteuse.

● **Premiers groupes de travail sur la mise en place d'une charte forestière.** La forêt est très présente sur l'ensemble des communes de l'agglomération. Une charte forestière permettrait d'avoir les outils de gestion, de planification et de protection durable de nos massifs.

● **Réflexions sur la mise en place d'un programme alimentaire territorial.** Les productions locales peuvent potentiellement apporter une alimentation de qualité respectant la saisonnalité et la proximité.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Mobilités

1 // Quelques chiffres // **page 144**

2 // Aspects - Administratif/Exploitation // **page 145**

3 // Aspect financier // **page 146**



1 Quelques chiffres

Nombre d'élèves transportés
3 666

Coût d'un élève transporté :
1 320 € TTC

Nombre de véhicules : **70**

Participation des
familles/scolaire : **70 euros**

Nombre d'agence
commerciale : **1**

Nombre de dépositaires : **3**

Nombre de lignes :

- Scolaires : **28**

- Régulières : **1**

- Navettes urbaines : **3**

Nombre de communes : **44**

Dotation de la Région:
5 094 234 euros

Aire de covoiturage : **2**
(Bagnols-Sur-Cèze et Pont-
Saint-Esprit)

2 Aspects - Administratif/Exploitation

Contrat de concession de service public à compter du 1er septembre 2019, pour une durée de 8 ans

- 28 lignes exploitées sur 44 communes
- lignes scolaires desservent 16 établissements scolaires et regroupements pédagogiques dont celui de Bourg-Saint-Andéol
- 1 ligne régulière, L14 « Montclus<Bagnols-Sur-Cèze »
- 4 navettes urbaines qui ont transporté 184 000 personnes
- 1 505 360 km commerciaux dont 1 157 208 de scolaires (77%), 89 500 Ligne 14 et 258 652 pour les navettes urbaines
- 74 véhicules circulent sur le réseau pour une moyenne d'âge de 9,23 ans avec 73% de véhicules standards (55-63 places)
- 54% Euro6, 35% Euro5 et 12% autre
- 88 % de validations scolaires

3 Aspect financier

TOTAL ANNUEL de la contribution forfaitaire d'exploitation 2022 = 6 700 800 euros TTC

Avenant pour création d'un service à destination de la commune de Gaujac, suite aux problèmes internationaux, fluides et carburant en hausse, avec application dès le mois de septembre 2022.

A compter du 29 août 2022, doublement des navettes suite à la réouverture de la Rive droite du Rhône.

■ PROJET DES PEM RHODANIENS

Historique :

Un PEM c'est quoi ? C'est le regroupement en un seul lieu de plusieurs moyens de transport autour des gares : train, bus, voiture, covoiturage, vélo, ...

Les Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM) ont fait de l'axe "Rive droite du Rhône" une ligne prioritaire.

Les projets de PEM s'articulent autour de

cette ligne, gérée par la Région Occitanie, et concernent les communes de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, et Laudun l'Ardoise sur le territoire du Gard rhodanien.

Quelques chiffres de la ligne "Rive Droite du Rhône" :

- 82 kilomètres de voie
- 200 000 passagers par an
- 10 points de desserte entre Nîmes et Pont-Saint-Esprit dont Bagnols-Sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Laudun-l'Ardoise

Sous l'impulsion de la Région OCCITANIE :

- Lancement des études préliminaires jusqu'à l'avant-projet, prises en charge à 100% par la Région pour les deux PEM.
- Prise en charge de 50% des travaux induits, de l'assiette éligible, par la réouverture de la rive droite du Rhône
- Réouverture de la Rive droite du Rhône le 29 août 2022, après de longs mois d'échanges entre les acteurs du projet.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024_65-DE

■ PEM Bagnols-Sur-Cèze

Réception du parking zone Est, fin novembre 2022 suite à des retards de livraison de matériaux liés au contexte international.

■ PEM Pont-Saint-Esprit

Réception de l'ensemble du projet début 2023. Fin 2022, il ne manquait que les raccordements de l'eau potable et du gaz, ainsi qu'un bout d'espace vert à finaliser sur la place d'Ornano.

■ PEM Laudun-l'Ardoise

Les études de faisabilité seront lancées en 2023.

● Un plan d'action mené sur 4 axes

**Aménagement
et partage de
voirie**



**Structuration de
l'offre cyclable**



**Services de
mobilité
alternative**



**Communication et
accompagnement
au changement**



■ Fonds Mobilité

Décembre 2022 – Attribution du fonds Mobilité pour des projets communaux visant à réaliser des aménagements favorisant les modes de déplacement doux.

- Issirac : 74 012,16 € pour l'aménagement de cheminements doux sur la commune

- Saint-Paulet-de-Caisson : 6 302,75 € pour la sécurisation des cheminements doux dans le quartier Chapelle Goudon

- Bagnols-sur-Cèze : 221 059,20 € pour la création de cheminements doux avenue Vigan Braquet

Le **plan d'actions du plan de mobilité simplifié** est un **document guide** pour la communauté d'Agglo et les communes. Mis au vote de l'assemblée délibérante du mois de juin 2022.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Planification et urbanisme opérationnel

SCOT DU GARD RHODANIEN

1// Suivi des documents urbanisme // **page 150**

2// Réunion et/ou travail sur projet // **page 151**



1 Suivi des documents urbanisme

Au sein de la Direction Attractivité et Aménagement, le service planification et urbanisme opérationnel assure la mise en œuvre du suivi et l'évaluation (modification, révision, mise à jour, ...) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), veille à la compatibilité de l'ensemble des documents de planification de rang inférieur (PLH, PLU, Plan de Mobilité simplifié, Carte Communale, de territoire dans les documents de planification et en transversalité avec les services de l'Agglomération et des partenaires. ...) et accompagne la transcription du projet de Territoire.

Suivi des documents urbanisme :

Commune de Saint-Nazaire : élaboration PLU

> Réunion PPA en février
PADD et projet de zonage

Commune de Saint-Gervais : élaboration PLU

> Réunion PPA en mai :
projet avant arrêt

Commune de Montfaucon : révision PLU

> Réunion PPA en septembre :
diagnostic, EIE et premiers éléments

Commune de Tavel : élaboration PLU

> Réunion PPA en avril :
PADD et projet de zonage
> Réunion PPA en septembre :
projet avant arrêt

2 Réunion et/ou travail sur projet

- Participation aux réunions de concertation et de travail sur la modification du SRADDET Occitanie

- Projet Domaine de Brès : lancement procédure de DPMEC SCOT et PLU de Goudargues (réunions technique, réunions DDTM, échanges avec porteur de projet, lancement et suivi concertation préalable, ...)

- Poursuite de la DPMEC sur projet photovoltaïque « Campey » à Tavel

- Intervention auprès du CODEV sur les thématiques du SCoT du Gard rhodanien, les ZAENR et le ZAN

- Accompagnement des communes pour l'élaboration de ZAENR

- Plusieurs réunions avec la CLEANTECH vallée sur projet photovoltaïque

- Participation réunions sur un projet agrivoltaïque sur la commune de Saint-Paulet-de-Caisson

- Rencontres porteurs projets sur PV au sol : sur

Orsan, Saint-Alexandre, Issirac

- Participation COPIL étude paysage et photovoltaïque menée par DDTM de Nîmes

- Participation à un comité de projet action cœur de ville

- Participation réunions PPA révision SCoT BVA

- Participation réunions PPA élaboration SCoT Rhône Provence Baronnies

- Participation réunions PPA / SCoT Pays des Cévennes

- Participation réunion OPAH Bagnols-sur-Cèze

- Participation réunion projet « le Murel » à Bagnols-sur-Cèze

- Participation élaboration COT

- Participation projet de mise en place de panneaux identification territoire CAGR

- Participation sur étude potentiel foncier économique

- Réunion avec la commune de Bagnols-sur-

Cèze pour la mise en compatibilité du PLU

- Participation rencontres secrétaires de mairies Les Cascades » à la Roque-sur-Cèze

- Participation réunions et travail sur la Taxe d'Aménagement

- Participation projet de l'Euze II

- Participation sur étude potentiel foncier économique

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Droits des sols

1//Présentation du service du Droit des sols // **page 154**

2//Bilan 2023 // **page 155**

3//Perspectives 2024 // **page 157**



1 Présentation du service du Droit des sols

■ Mission principale :

Instruire les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, en conformité avec le cadre législatif et réglementaire applicable, qui relève de la compétence communale »

■ Autres missions :

- Accompagner les communes sur le précontentieux (élaboration d'argumentaire).
- Conseiller les communes (élus et agents)
- Réception de porteurs de projets en présence d'un élu sur avant-projets importants et/ou stratégiques
- Administration et paramétrage logiciel d'instruction OPENADS

■ depuis 1er janvier 2023 :

- Mise en place d'ateliers à destination des utilisateurs (communes) du logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (OpenAds)
- **mai/ juin 2023** : 6 ateliers OpenAds (participations d'environ 60 agents communaux)
- **novembre/décembre 2023** : 6 ateliers OpenAds (participations d'environ 60 agents communaux)

2 Bilan 2023

■ Maintien d'une instruction de qualité

- Respect des délais et anticipation
- Respect des évolutions législatives et réglementaires

■ Accompagnement des communes sur tous les projets structurants et / ou à enjeux :

- Conseil, rédaction de mémoire, etc...

● Statistiques :

- Environ 450 mails traités (analyses dossiers, sur règlements PLU ou RNU).
- 18 recours gracieux (mémoires ou réponses par mail).
- 3 recours contrôle de légalité (Préfecture)
- 4 procédures contradictoires
- 10 réunions sur avant-projets structurants (Maires et/ ou adjoints)
- 10 réunions en mairie pour documents en cours d'évolution (modification, élaboration...).
- 4 réunions avec services de l'État (DDTM, DRAC, ABF)

■ Nouvelles missions

- Paramétrage et administration du logiciel métier d'instruction (OpenAds)
- Instruction des AT dans le cadre des PC valant AT (ERP)

| | Coefficient | Coût acte | Nombre dossiers traités en 2023 | Nombre dossiers en EPC (*) | Actes facturés en 2023 |
|--------------------------------|---------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| PCMI | 1 | 50 € | 231 | 231 | 11 550 € |
| PC PA PAMOD | 1,5 | 75 € | 106 | 159 | 7 950 € |
| CUB PCMOD DPLOT | 0,8 | 40 € | 219 | 175 | 8 760 € |
| DP / DPMI | 0,7 | 35 € | 871 | 610 | 30 485 € |
| PCT PD | 0,5 | 25 € | 24 | 12 | 600 € |
| Autres DAU (**) | Pas de Coefficient et non facturés | | 50 (8 AT - 3 PROROGATION - 39 ANNULATION) | 0 | 59 345 € |
| TOTAL | | | 1 501 | 1 187 | |

(*) EQUIVALENT PC

(**) DAU (Dossiers d'Autorisations d'Urbanisme) : AT (autorisation de travaux sur ERP) – annulation - prorogation, accompagnement Communes dans la rédaction des règlements de PLU : 6

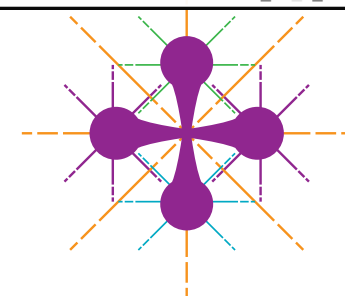
3 Perspectives 2024

■ Formation régulière aux communes :

- Pour l'utilisation du logiciel d'instruction OpenAds avec mise en place de mini-formations (pour les nouveaux agents communaux)
- Création d'un TEAMS (Service DDS et Communes) avec création de fiches pratiques (instruction, communication, jurisprudences, actualités, etc...)
- Réunions d'informations sur nouvelles lois ou décrets, actualités juridiques, etc...

■ Visite sur le terrain :

Pour avant projets et / ou dossiers « épineux », en cas de doute, etc...



DESTINATION
**PROVENCE
OCCITANE**

Tourisme

- 1//Bilan touristique 2023 // **page 159**
- 2//Promouvoir la destination // **page 162**
- 3//Zoom sur le partenariat // **page 164**
- 4//Animer la destination // **page 165**
- 5//Provence Occitane, une destination écotourisme // **page 169**



1 Bilan touristique 2023

2 601 k nuitées* (marchandes et non marchandes)

+7,3 % /2022

581 k€ Taxe de séjour **

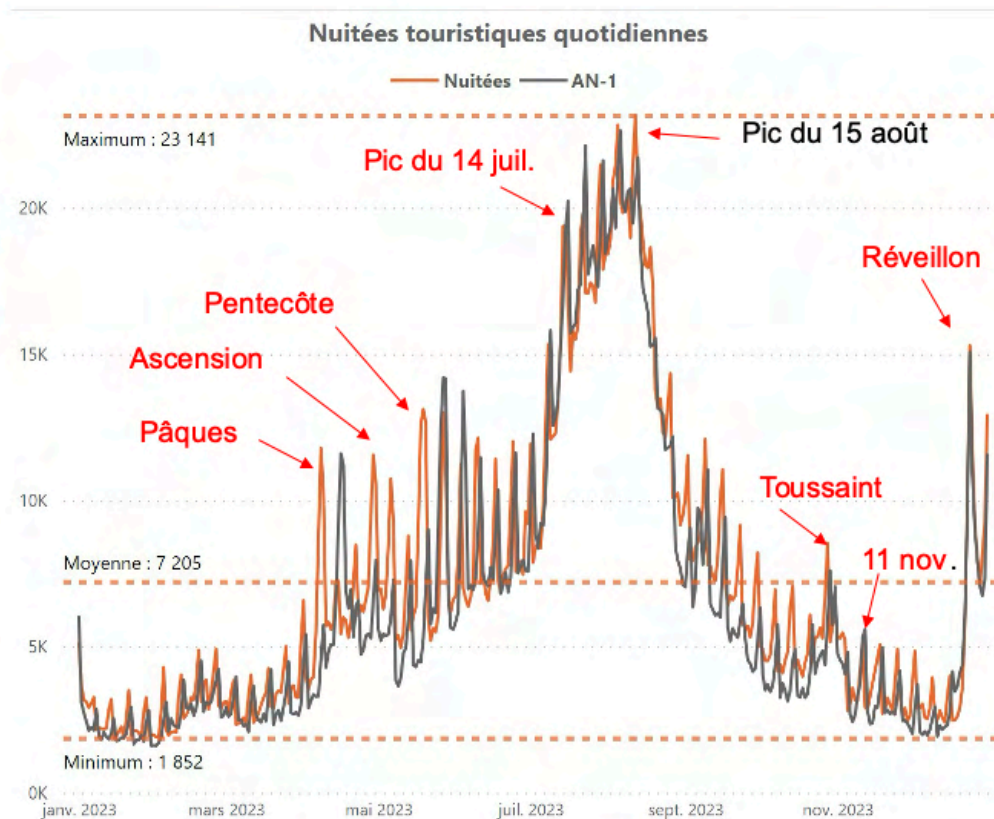
+11,5 % /2022

* Source : Flux vision Orange

** Source : Taxe de séjour



Une tendance à l'étalement serait observée cette année sur l'ensemble de la saison estivale.



Source : Flux vision Orange

■ Fréquentation touristique en Provence Occitane :

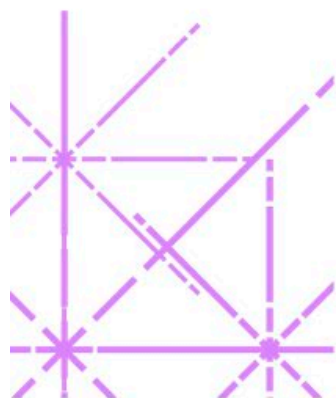
Près de 84 % de professionnels jugent la saison touristique comme étant une bonne saison

908 555 nuitées déclarées en 2023 (+ 4 %/2022)

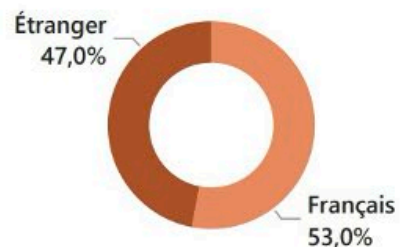
dont

344 069 nuitées issues de la collecte directe (- 9 % /2022)

564 486 nuitées déclarées par les opérateurs numériques (+16 % /2022)



Part des Français et étrangers

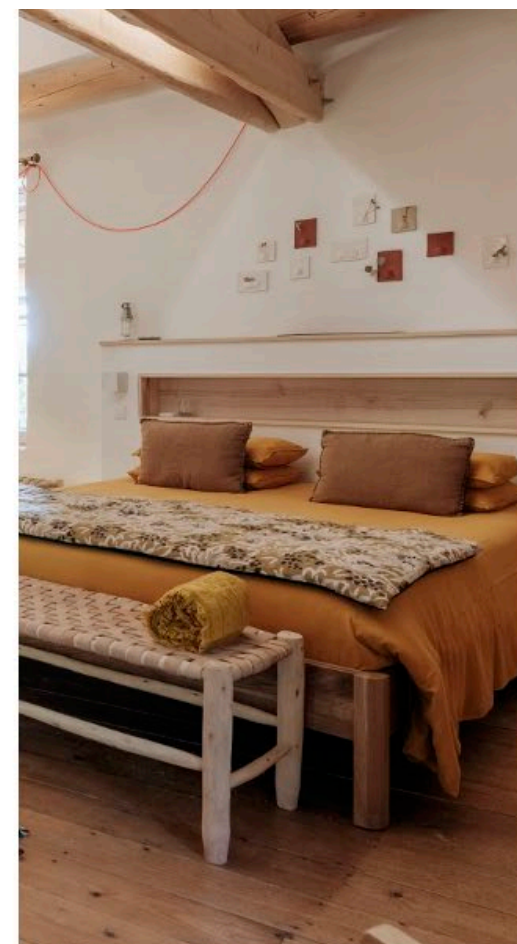


LES MARCHES ETRANGERS

Pays-Bas (21 %)
Allemagne (18 %)
Belgique (13 %)

LES MARCHES FRANCAIS

Vaucluse (6,9 %)
Bouches-Du-Rhône (6,8 %)
Rhône 6,7 %
Paris 5,2 %
Hérault (4,9 %)



■ Fréquentation des points touristique :

L'accueil au sein de l'office de tourisme s'entend sous toutes ses formes : accueil physique, accueil téléphonique et courriel.



ACCUEIL des bureaux d'Aiguèze, Goudargues, Pont Saint-Esprit, Bagnols/C. et Mobilité

17 418 visiteurs de juin à sept.
(+ 9 % / juin à sept. 2022)

75 % de Français

31 % Occitanie
(dont 1/3 gardois)
16 % Auvergne
Rhône Alpes
10 % Ile de France

25 % d'étrangers

36 % Belgique
29 % Pays-Bas
14 % Allemagne



2 Promouvoir la destination

La destination Provence Occitane est une des missions prioritaires de l'Office de tourisme.

La promotion touristique répond à 2 objectifs majeurs : séduire et faire venir en Provence Occitane de nouveaux visiteurs et fidéliser notre clientèle.

Presse Hémisphère Sud

- 4 Communiqués de presse diffusion
- 1 Dossier de presse
- diffusion presse régionale et nationale
- 456 927 € HT d'équivalent publicitaire pour un investissement de 25 560 € HT

Presse locale

- Direct Agglo (1 double page tous les trimestres)
- TV Sud, magazine bimensuel + Mac Vag « Spécial Agenda des animations de l'été »

Newsletters Agendas

Diffusion de 3 newsletters annuelles Mars, juin, octobre

Envoi de l'agenda tous les 15 jours aux professionnels du tourisme

Radios

- Radio intervalle Enregistrement mensuel de l'agenda des événements phares du territoire
- Radio France Bleu Gard Lozère Passage mensuel, en direct, avec l'intervention d'un artisan local, un hébergeur, une prestataire d'activité *(nouveau en 2024)*

Réseaux sociaux

- 3 publications PO hebdo
- 1 publication CDRG le mercredi
- publications des partenaires
- Publicité payante (180 € investis) pour 170 000 comptes touchés

Mais aussi sur notre **SITE INTERNET Provence occitane**

Une attention toute particulière est portée sur la visibilité du site internet. L'objectif est de donner un maximum de visibilité au territoire et à nos partenaires. Le site est entièrement traduit en anglais.



RESEAUX SOCIAUX

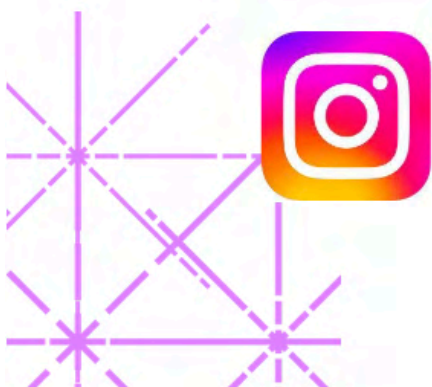


Facebook :

- **Provence Occitane**
15 895 followers
Augmentation : + 7 % / 2022
- **Côtes du Rhône gardoises**
740 followers
Augmentation : + 14 % / 2022

Instagram :

- **Provence Occitane**
2 602 followers
Augmentation : + 4 % / 2022
40 stories par mois
- **Côtes du Rhône gardoises**
701 followers
Augmentation : + 16 % / 2022



ACCUEIL DE BLOGUEURS



Randonnée
Printemps



Cyclotourisme
2 sessions
Printemps / Automne



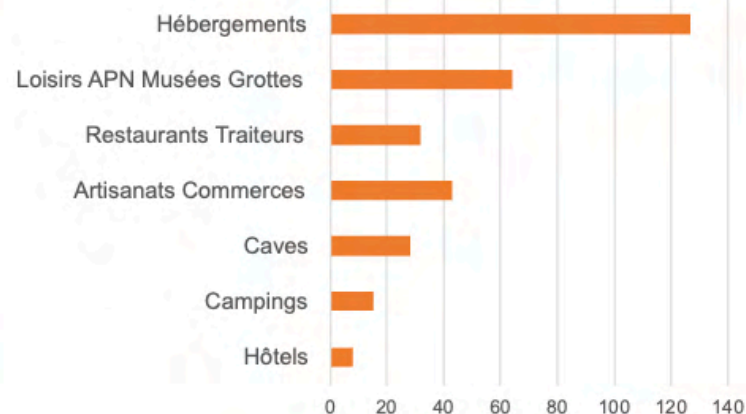
VTT
2 sessions
Printemps / Automne

3 Zoom sur le partenariat



317
partenaires
+ 15 % / 2022

- Hôtels 8
- Campings 15
- Caves 28
- Artisanats Commerces 43
- Restaurants Traiteurs 32
- Loisirs APN Musées Grottes 64
- Hébergements 127



MISE EN RESEAU

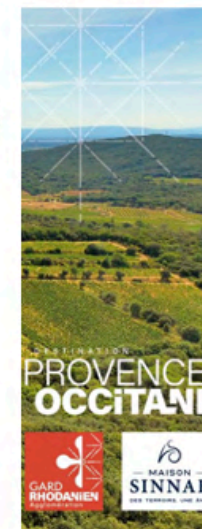


Les éducteurs

Une dizaine d'éducteurs programmée sur le territoire entre mars et juin 2023. Ces moments de découverte sont l'occasion d'aller à la rencontre de pépites touristiques de Provence Occitane (et environs) et de prestataires soucieux de valoriser leur offre

Lancement de saison le 13 juin 23

- Moment d'échange de documentations entre professionnels du tourisme
- Présentation des animations PO de la saison estivale



4 Animer la destination

2e ÉDITION

- 1 grande course cycloportive
- 1 journée d'animations (marché de producteurs locaux, animations pour enfants, food trucks...)
- Fréquentation : 3000 personnes
- 1004 inscrits (+ 26 %/2022), d'une moyenne d'âge de 44 ans dont 9 % de femmes ; 76 % sont venus accompagnés
- En moyenne, présence des participants sur le territoire pendant 4 jours et 3 nuits, avec un panier moyen estimé aux alentours de 89 €/ Pers. (source UCI).
- **Retombées économiques locales estimées : 355 000 € environ.**
- **60 % ont déclaré venir faire un court séjour avant la course ou reviendront après les vacances de printemps**

GRAN FONDO
PROVENCE OCCITANE
CORNILLON (30)
PARC SAINT NABOR

PARCOURS
75Km
155Km

1000
PARTICIPANTS

SAM
22 AVRIL
2023

PRODUCTEURS LOCAUX
FOOD-TRUCKS
ANIMATIONS POUR ENFANTS

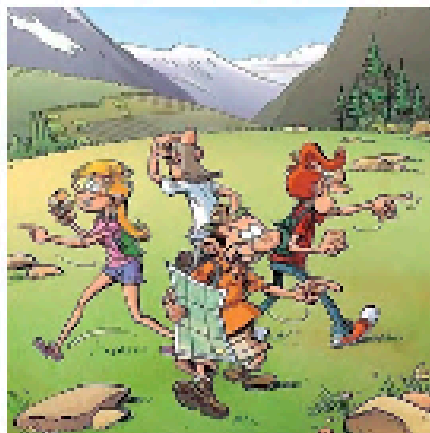
DIM
23 AVRIL
2023

GRANDE CYCLOSPORTIVE
JEUX POUR ENFANTS
FOOD-TRUCKS

GARD RHODANIE Agglomération PROVENCE OCCITANE GARD DENIVELÉ CHALLENGES www.gfprovenceoccitane.com

LE RALLYE DECOUVERTE,

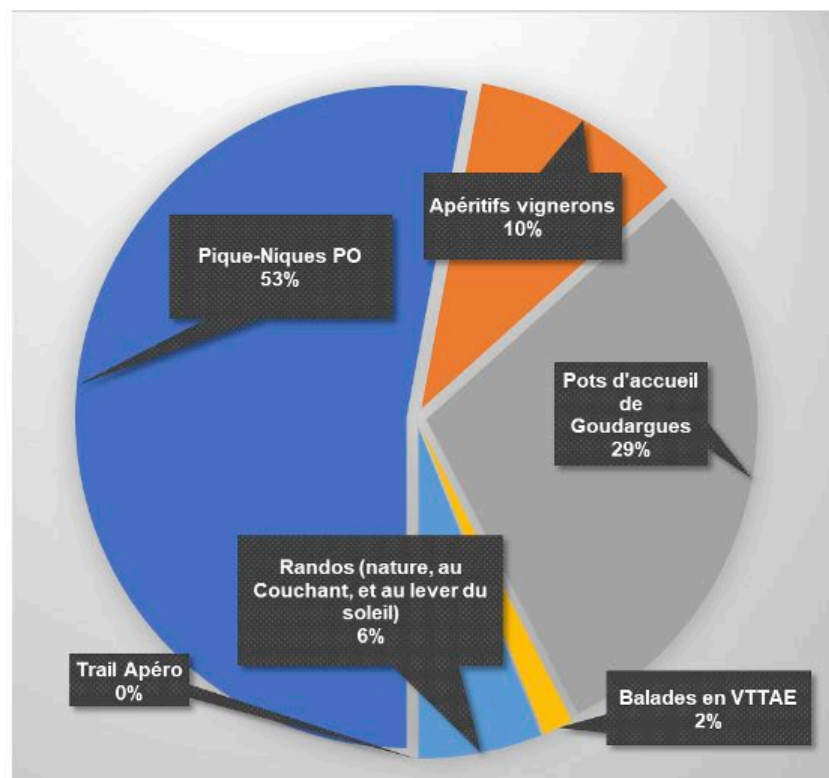
- C'est un Rallye pédestre et véhiculé, en famille ou entre amis
- Pour découvrir l'histoire et le charme de nos villages classés «Plus beaux villages de France »
- 50 équipages inscrits
- Une récompense pour les 5 meilleurs équipages dont un séjour d'une semaine pour 4 personnes dans un gîte de charme (d'une valeur de 1000 €)
- Moment convivial assuré à l'arrivée





FREQUENTATION DES ANIMATIONS DE L'OT

(1058 participants / 44 dates/ 200 billets vendus en ligne)



DEVELOPPER L'OFFRE OENOTOURISTIQUE EN PROVENCE OCCITANE

À l'Espace Rabelais (labélisé V&D)

- **L'Instant Vigneron !**
 - Mise en avant d'un vigneron par mois (7 accueils cette année) (20 pers.)
- **Afterwork avec l'Office des Entreprises**
 - Découverte du lieu aux entreprises (24 pers.)
 - 4 ateliers ludiques autour du vin et de la vigne
- **Je crée ma cuvée** (10 pers.)

Hors les murs : Animations de partenaires avec présence de l'Office de Tourisme

- La balade gourmande des Jaugeurs de Lirac
- Couleur Tavel
- Les Vendanges de l'histoire
- La balade du primeur



5 Provence Occitane : une destination écotourisme

Développement du slow tourisme, respectueux de l'environnement

Actions réalisées en 2023 concernant les APN et le tourisme durable

GESTION ET ENTRETIEN :

- Gestion numérique (inventaire, suivi SIG), harmonisation, et uniformisation du suivi.
- Veille des réseaux d'itinérance (randonnée, vtt, cyclotourisme, escalade, etc.). Coordination veille randonnée avec Association partenaire La Draille.
Coordination veille vtt avec socioprofessionnel partenaire Provence Bike Tour.
Coordination des opérations les agents de balisage de terrain de la CAGR.
- Commandes de mobilier signalétique (panneaux, poteaux, lames, etc.)
- Mise en place Panneau Porte d'Information sur la commune de Verfeuil.



Actions réalisées en 2023 concernant les APN et le tourisme durable

INGENIERIE ET DÉVELOPPEMENT :

- Lancement d'un marché (diagnostic) en faveur de l'élargissement de l'espace VTT et la création de parcours dans le centre et dans le sud du territoire.
- Construction d'une stratégie de développement des APN budgétée, lissée jusqu'en 2026 et concernant la randonnée, le vtt, l'escalade, la course d'orientation, les activités d'eau vive, le trail, et le cyclotourisme.
- Réflexion et construction d'un projet de tourisme durable, responsable, économique, et touristique comprenant diagnostic, stratégie, plan opérationnel, suivi et observation, afin d'articuler et d'encadrer cette démarche dans un cadre précis et renforcé.
- Sensibilisation des socioprofessionnels au Fonds de tourisme durable pour accompagner et sensibiliser les acteurs du territoire.

VALORISATION :

- Caractérisation d'une ligne éditoriale et d'une arborescence de communication des APN
- Animation du Label Accueil Vélo
- Coordination et organisation du GFPO
- Renouvellement de la banque d'images de nature (influenceurs)
- Stratégie de renouvellement de la communication des APN (éditions de cartes et site internet)

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



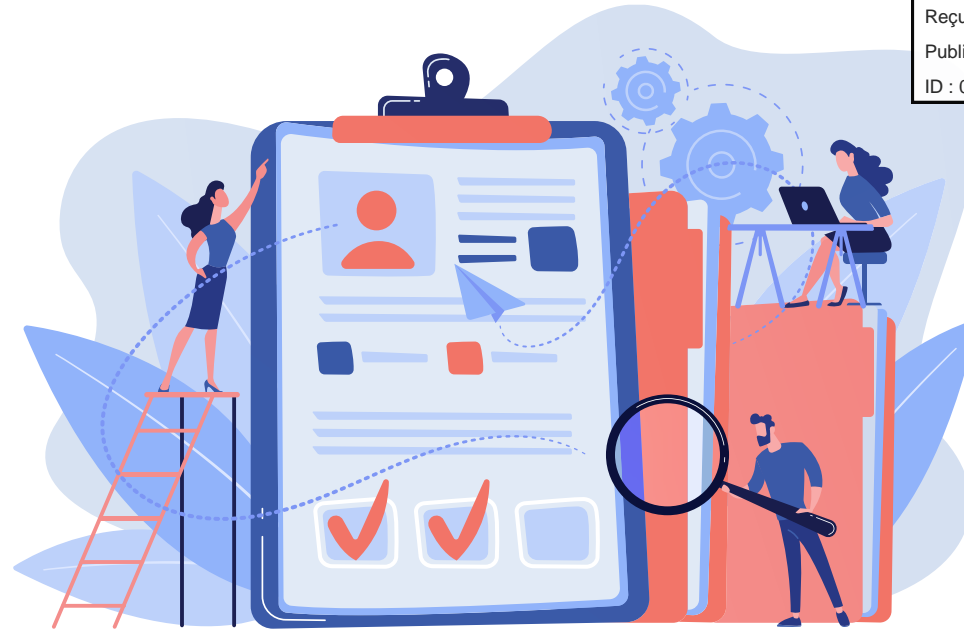
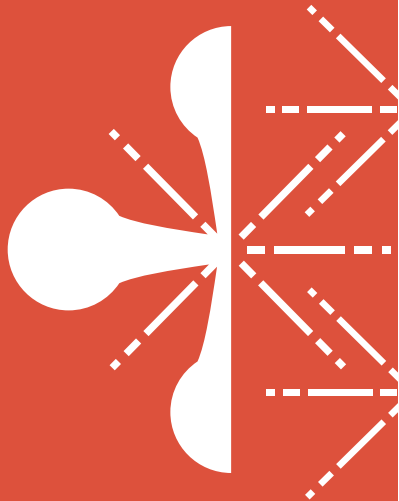
Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE





Pôle des Ressources humaines

- 1 // Organisation-carrière // **page 174**
- 2 // Rémunération // **page 174**
- 3 // Formation // **page 174**
- 4 // Hygiène et sécurité // **page 175**
- 5 // Les chiffres de 2021 // **page 175**

1 Organisation-carrière

Révision du schéma de mutualisation de la collectivité

Poursuite de la mise en œuvre de la mutualisation du service Commande Publique

Recrutement pour le service eau et assainissement

Modification de l'organigramme général de la collectivité

Ouverture du protocole relatif au temps de travail à l'ensemble des services

Réunions et groupes de travail avec le service Enfance et Jeunesse

Prise en compte de l'obligation des agents contractuels sur leur conditions de travail et leur rémunération

Mise en place de contrats lissés

Mise en place d'une matinée d'accueil des apprentis, participation au Mai de l'apprentissage et partenariats avec la MLJ

2 Rémunération

Promotion interne et avancements de grade

Revalorisation du SMIC en juillet

Augmentation du point d'indice (5 points)

Déploiements de la DSN événementielle

Modification et introduction sur le bulletin de salaire du "montant net social"

Fin de la suspension du jour de carence pour les agents en congés de maladie COVID

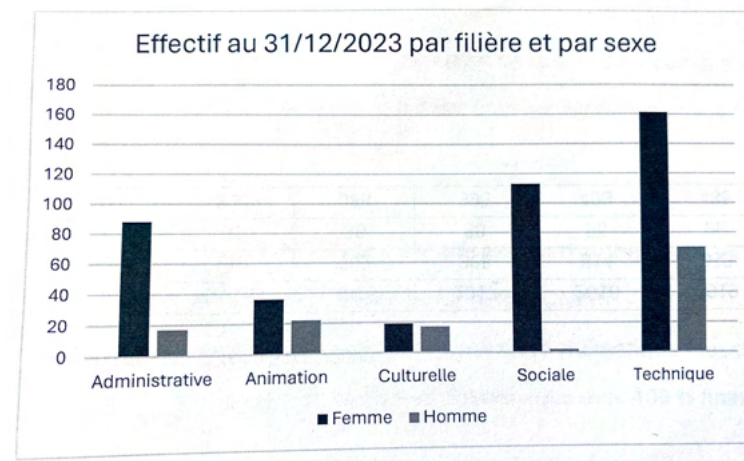
3 Formation

Poursuite du déploiement de l'apprentissage sur d'autres secteurs d'activités que la Petite Enfance

Dématérialisation des demandes de formation CNFPT

Premier colloque des écoles de musique sur la thématique "les troubles DYS"

Octroi de 3 congés pour formation professionnelle avec 100% financement dans le projet de valorisation des compétences



4 Hygiène et sécurité

poursuite de prise de rendez-vous avec la référente Handicap et la psychologue du travail, a médecine préventive (médecins et infirmiers) du CDG,

Développement de l'aménagement de poste de travail,

5 Les chiffres de 2021

■ Nomination:

Stagiairisation: 39
 Titularisation: 18
 Recrutements sur emplois permanents : 7

Nomination suite à concours: 32
 Nomination suite à promotion interne: 52
 Nomination suite à intégration directe : 2
 Nomination suite à intégration après PPR : 2
 Nombre d'avancement d'échelon : 170
 Nombre de départ retraite : 9

■ Formation:

Nombre de jours de formations des agents : 1263 jours
 Nombre de jours de préparations de concours : 44,5 jours
 Cotisation CNFPT : 107 302,74€
 Budget complémentaire formation : 100 000€

Evolution des effectifs au 31/12/2023

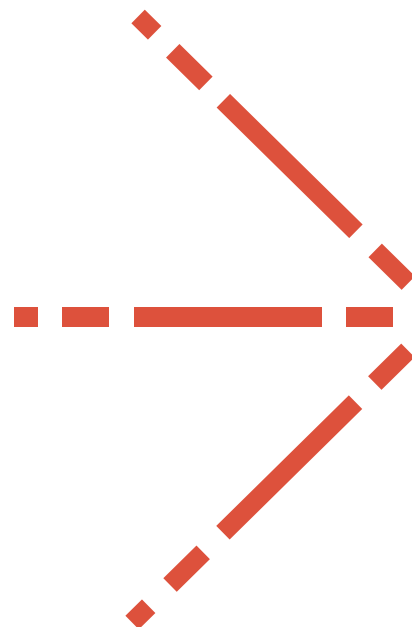
| Statut | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Titulaire | 269 | 302 | 308 | 314 | 339 | 333 | 339 | 331 | 379 |
| Contractuels | 61 | 86 | 88 | 95 | 96 | 102 | 97 | 120 | 166 |
| Total | 330 | 388 | 396 | 409 | 435 | 435 | 436 | 451 | 545 |

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le 10/10/2024

ID : 030-213002884-20241120-DEL12024065-DE



Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

1717, Route d'Avignon, 30200 Bagnols-Sur-Cèze

Tél. 04 66 79 01 02

